V ••• —

Le Canada

VENDREDI, 24 AVRIL 1942
114e jour — 4e mois, 30 jours — 17e semaine
Fête de saint Fidèle
SOLEIL lever à 5 h. 01 coucher à 6 h. 57
LUNE lver à 11 h. 57 coucher à 1 h. 43
(Heure solaire)

Cité de Montréal
Bureau du Greffier
Hôtel de Ville
Porte rue Gosford
Xan

Bulletin météorologique
Temps probable aujourd'hui
Beau; chaud
Température à Montréal, hier: Mn. 45; Mx. 72
Bulletin météorologique complet en page 2

QUARANTIEME ANNEE — No 18 — MONTREAL, VENDREDI 24 AVRIL 1942 — PRIX: TROIS SOUS

L'OPINION BRITANNIQUE

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise au jour le jour au Canada par service spécial exclusif.

(Copyright, 1941, by Southam Co.)

LONDRES, 13. — Le représentant du *Times* à la Nouvelle-Delhi écrit que la bataille de Birmanie est devenue une lutte aussi épique que celle que les Américains ont livrée sur la péninsule de Bataan. Sur les deux fronts, les troupes alliées ont eu à faire face à un ennemi qui leur était très supérieur en nombre et en armements mais en Birmanie, toutefois, les troupes britanniques savent maintenant que, si elles peuvent tenir encore un peu de temps, elles recevront d'importants renforts. Les Japonais font des efforts désespérés pour atteindre Mandalay et couper l'Inde de la Chine avant que la mousson ne commence. Toutefois, la résistance à laquelle ils se heurtent, résistance qui, à elle seule, est déjà l'une des plus belles histoires de courage et de dévouement de la guerre, continue d'être très énergique. Lorsque les hostilités éclatèrent la Birmanie n'y était pas préparée. Le haut commandement britannique d'Extrême-Orient manquait de troupes, de matériel et d'avions. Il n'en avait même pas suffisamment pour défendre la péninsule de Malacca et Singapour. Tout ce dont il disposait, il l'expédia donc en toute vitesse en Malaisie et à Singapour. Dans toute la Birmanie qui a six cent milles de frontière, il n'y avait que deux divisions de soldats, presque tous birmans. Une retraite était, par conséquent, inévitable, la cinquième colonne birmane aidant l'envahisseur dans plusieurs régions.

Ses avions plongeurs et la maitrise qu'il avait de l'air donnèrent à l'ennemi un énorme avantage. Il était impérieusement nécessaire de ne pas engager immédiatement les troupes britanniques, car celles-ci étaient peu nombreuses et ne disposaient d'aucune réserve. Il fallut abandonner Rangoon pour rétrécir le front. De là le repli que l'on effectua jusque dans le nord de la Birmanie et les batailles défensives que l'on continue de livrer pour contenir les Japonais, jusqu'à ce que l'on puisse ouvrir les routes par lesquelles viendra du renfort en hommes et en matériel.

Certaines troupes britanniques luttent sans répit depuis décembre dernier. Dans des situations vraiment désespérées, elles ont accompli des faits d'un héroïsme

(Suite page onze)

Après le 27 avril, quoi?

Quelle figure ferons-nous au Canada lundi soir prochain? C'est la question que se posent tous les Canadiens français clairvoyants à l'approche du plébiscite.

Nous n'avons jamais douté, ici, du patriotisme de la grande masse de ceux qui, au début de la campagne, se proposaient de voter non, et nous continuerons de penser qu'ils agissent par pur patriotisme, même s'ils s'obstinent jusqu'au bout dans leur idée première.

La question posée le 27 avril est trop grave pour que les Canadiens se lancent des injures par-dessus une clôture imaginaire que l'on aurait la prétention d'ériger entre eux pour les diviser en pleine guerre.

A part une misérable poignée de survivants du philofascisme d'avant-guerre, tous les Canadiens français de tous les partis et de tous les groupements politiques et sociaux sont unis dans l'amour de leur liberté et dans la haine du nazisme. Ils ont fait loyalement et de bon coeur, jusqu'ici, tout ce que la Victoire exigeait d'eux.

Mais aujourd'hui, qu'est-ce qui les sépare ? Rien, si ce n'est une divergence d'opinion sur les *moyens* de la Victoire. Divergence de vue parfaitement honnête et que l'on doit respecter de part et d'autre.

Où défendre le Canada ? Comment défendre notre vie de liberté et de dignité ?

Faut-il attendre que nos amis et alliés aient été battus les uns après les autres, chacun chez soi, ou devons-nous leur prêter main-forte chez eux contre l'ennemi commun ?

Faut-il écraser la Bête chez elle, ou faut-il attendre la Bête au coin des rues de Québec et de Montréal ?

Faut-il aider nos amis et alliés à éteindre l'incendie chez eux, ou faut-il attendre que les tisons embrasés tombent sur notre toit?

Nous le disions déjà cette semaine : il ne s'agit pas pour nous de partir sans tambour ni trompette pour aller jouer les Don Quichotte sur tous les théâtres de guerre du monde. Nous nous devons *d'abord* à notre pays, et nous serions dupes si nous allions faire des sacrifices que d'autres ne consentent pas pour la victoire commune.

Mais qui nous parle de sacrifices disproportionnés ?

Sûrement pas M. King, qui a combattu la conscription en 1917 à côté de Laurier.

Sûrement pas M. Cardin, qui a fait comme M. King en 1917 et qui aujourd'hui se réserve entière liberté de jugement, même si une immense majorité vote oui le 27 avril.

Sûrement pas M. Saint-Laurent, qui n'a renoncé aux joies de la vie privée que parce qu'il croit la patrie en danger.

Sûrement pas M. Power, qui a la charge de défendre dans l'air les approches du Canada à Terre-Neuve, au Labrador, en Alaska.

Sûrement pas M. Thorson, de qui relève la mobilisation des hommes et des ressources et qui disait récemment que l'enrôlement volontaire dépasse le programme prévu pour jusqu'en mars 1943.

Le sens *canadien* du gouvernement de M. King est assez fort pour résister à toutes les pressions de l'impérialisme. Il est assez fort, mais il ne faut pas *l'affaiblir* en lui refusant notre confiance. Qui sait si le gouvernement qui lui succèderait nous offrirait les mêmes garanties de canadianisme pur et sans alliage ?

La confiance, c'est une partie qui se joue à deux. Nous sommes depuis longtemps un élément *indispensable* de la politique d'unité nationale, de la politique *canadienne* de M. King. Si nous lui faisons défaut à une heure particulièrement critique de l'histoire du Canada, sur *qui* M. King appuiera-t-il sa politique ? Et si son principal point d'appui manque à M. King, pourquoi persisterait-il à s'agripper à un poste où il se sentirait étouffer dans une atmosphère de suspicion, de défiance et d'abandon ?

M. J.-L. Ralston fait l'éloge du volontariat aux Communes

42,000 recrues se sont enrôlées dans les trois derniers mois — "J'ai déjà dit, ajoute le ministre, qu'à ce rythme nous serions en mesure de tenir nos engagements—Les permissions

OTTAWA, 23 (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — "Je crois que j'ai donné à entendre, lorsque j'ai pris la parole en février, que si les enrôlements se maintenaient dans une limite raisonnable, à ce rythme nous serions en mesure de remplir nos engagements".

Ainsi s'est exprimé ce soir, à la Chambre des communes, le ministre de la défense nationale, l'hon. J.-L. Ralston, au cours du débat sur les questions militaires, en faisant l'éloge du système du volontariat appliqué au recrutement de l'armée. Le ministre a révélé en effet que plus de 42,000 recrues se sont enrôlées volontairement depuis les trois derniers mois.

En faisant cette déclaration, le ministre répondait à une question de M. John-D. Diefenbaker (Cons., de Lake-Centre) qui avait demandé, à supposer que les enrôlements sous le système du volontariat se poursuivent à la même cadence que depuis janvier dernier, s'ils seraient suffisants pour faire face aux besoins actuels de l'armée et aux besoins que l'on anticipe durant l'année en cours.

M. Ralston a aussi nettement affirmé que l'influence politique n'était aucunement nécessaire pour être promu dans les forces canadiennes, ajoutant qu'il croyait que "l'armée est aussi libre que n'importe quel autre organisme" de toute influence extérieure.

La Chambre s'était formée en comité plénier pour étudier le bill des appropriations de guerre et le colonel Ralston a subi toute la soirée un barrage de questions sur tous les aspects des problèmes militaires dont il assume la responsabilité.

A onze heures, ce soir, la Chambre a enfin ajourné jusqu'au mardi, 28 avril, le lendemain de la tenue du plébiscite.

D'ici là, les députés auront le loisir de visiter leurs comtés pour exposer leur attitude à leurs électeurs sur le plébiscite.

42,000 recrues en trois mois

Au sujet du volontariat, le ministre de la défense a donné les chiffres suivants, qui témoignent du grand succès remporté par ce système de recrutement:

L'armée: janvier, 11,713 recrues; février, 8,152; mars,, 8,821; avril, jusqu'au 18, 7,060.

La marine: janvier, 1,200; février, 1,347; mars, 2,175.

L'aviation: janvier, 5,774; février, 3,104; mars, 4,153.

"C'est un peu plus de 42,000 recrues pour les premiers trois mois de l'année et il y a, en outre, le mois en

(Suite page sept)

Important comité formé à Montréal

Présidé par MM. A.-K. Hugessen et Aymé Lafontaine, il aidera les familles de soldats

OTTAWA, 23. (Du correspondant parlementaire du *Canada*). — Le Dr George-M. Weir, président du comité des administrateurs des allocations familiales à Ottawa, a annoncé, aujourd'hui, la formation d'un comité consultatif régional des personnes à charge à Montréal.

Ce comité est nommé par le comité des administrateurs des allocations familiales pour participer à l'administration et à la dépense du fonds d'allocations supplémentaires. Ce fonds a été établi dans le but de porter secours aux membres de familles de militaires qui se trouvent dans le besoin.

Le versement de ces allocations est limité aux personnes qui reçoivent des allocations conjugales ou familiales et à qui la délégation de solde et d'allocation ordinaire des personnes à charge ne suffisent pas à cause de maladie ou d'autres conditions nécessitant le secours.

Le comité ou un sous-comitté peut faire un don immédiat en cas de nécessité urgente ou peut recommander au comité des administrateurs

(Suite page sept)

Les Chinois se replient en Birmanie

La ville de Loikaw est évacuée — Les Britanniques évacuent aussi Taungwingyi

TCHOUNG KING, 23 (P.A.) — Les Chinois qui tiennent l'aile gauche du front de Birmanie ont dû se replier devant la poussée japonaise. Après avoir abandonné Pyinmana ces jours derniers, ils ont dû aujourd'hui évacuer Loikaw, dont la garnison a mené de sanglants combats de rue pour permettre au gros de l'armée de se replier en bon ordre.

Le nouveau front chinois est maintenant établi de part et d'autre de Myidanggan, station du chemin de fer de Mandalay qui en est éloignée à moins de 150 milles.

A 40 milles au nord-ouest, dans la vallée de l'Irraouaddy, les Britanniques ont dû corriger leur front et évacuer la ville pétrolière de Taungwindgyi. Les Chinois qui avaient secouru Yenangyaung, 60 milles encore plus loin, voient maintenant arriver de nouveaux renforts japonais devant eux. La bataille fait rage sur les rives de la Paur.

On se bat aussi dans le Shan, les Japonais apparus là il y a une semaine environ tentant maintenant de déboucher vers l'ouest, malgré la résistance efficace des Chinois.

La tactique japonaise consiste toujours en des mouvements sur les ailes, débordement puis encerclement de l'adversaire à l'aide d'une grande supériorité numérique. L'artillerie semble n'y jouer qu'un rôle occasionnel et secondaire. On lance d'abord des chars couverts par des escadril-

(Suite page onze)

20 otages français libérés

Vichy signale l'entrée d'une flotte britannique dans la Méditerranée

VICHY, 23. (P.A.) — Les 20 otages pris par les Allemands à St-Nazaire, pour punir la population de cette ville dont plusieurs citoyens avaient participé au commando britannique du jour de Pâques, ont été libérés par les autorités militaires. (On ne dit pas si les 80 otages qui doivent être fusillés en représailles contre le sabotage d'un train militaire allemand, seront fusillés au jour dit, ou bien libérés.)

La libération des 20 otages de St-Nazaire est venue après que le gouvernement de Vichy eût fait des représentations aux autorités allemandes à cet effet. Le maire de St-Nazaire, M. Jean Blanchard, est au nombre des 20 libérés.

'C'est la deuxième libération d'otages que font les Allemands; la première eût lieu hier à Paris. A date, 123 personnes ont été fusillées en France occupée, par les autorités allémandes. 26 de ces victimes furent convaincues de commutisme par procès, les 97 autres étaient de simples otages.

Le gouvernement de Vichy a nié officiellement la nouvelle de Radio-Moscou, à l'effet que des marins allemands seraient arrivés à Toulon, pour prendre possession de la flotte française.

En même temps les services de renseignements du gouvernement signalent qu'une flotte britannique est entrée dans la Méditerrannée, et qu'elle a été aperçue au large des îles Baléares. On se demande si elle va relever la flotte britannique de Malte, ou bien si elle se rend à Alexandrie, base britannique d'Egypte. (Les Britanniques ne confirment pas cette nouvelle.)

L'ambassadeur des Etats-Unis, l'amiral Leahy, fait ses préparatifs de départ; il rentre à Washington, appelé en consultation par le président Roosevelt.

Le nouvel ambassadeur du Japon en France, M. Takonobu Mitani, a présenté aujourd'hui à Pierre Laval une copie de ses lettres de créances, avant de les présenter au maréchal Pétain.

Depuis le début des représailles allemandes contre les otages français, système qui fut inauguré le 25 août dernier, on calcule qu'au moins 722 otages ont été exécutés par le vainqueur.

Le représentant de Vichy à Paris, M. Fernand de Brinon a révélé qu'il avait obtenu commutation de peine en faveur de trois "français libres" condamnés à mort par les Nazis. Un quatrième qui agissait comme agent recruteur pour le général de Gaulle fut fusillé à Nancy le 3 mars dernier.

On se bat encore sur l'île de Timor

Les Japonais révèlent que 600 Américains sont retranchés au mont Baloy, à Panay

QUARTIERS-GENERAUX ALLIES EN AUSTRALIE, 23. (P.A.) — Les garnisons et les débarquements japonais dans les innombrables îles du Pacifique sont encore loin d'avoir occupé ou simplement exploré tout le pays qu'ils prétendent avoir conquis.

La résistance américaine se poursuit sur de nombreux points des Philippines. Et sur l'île de Timor, au nord de l'Australie, l'on apprend qu'une force alliée composée de Hollandais et d'Australiens résiste toujours aux envahisseurs qui encaissent dailleurs périodiquement les bombes alliées sur leur aérodrôme. Timor est une petite île sur laquelle étaient établies deux colonies, l'une hollandaise et l'autre portugaise. Lors du débarquement japonais contre la colonie hollandaise, le Portugal envoya une escadre protéger sa colonie, mais le Japon ayant promis de la respecter, l'escadre portugaise vira de bord. Après la perte de Java, on croyait que les quelques éléments hollandais qui tenaient à Timor allaient être évacués. Mais des éléments australiens sont venus les rejoindre et c'est cette troupe, dont on ne révèle pas d'ailleurs la composition qui seconde les ravages des bombardements alliés sur la base japonaise, en la harassant à terre par des surprises continuelles.

Même chose aux Philippines. Des troupes composées d'Américains et de Philippins résistent encore à Cébu, à Panay. En cette dernière île, c'est la radio japonaise elle-même qui révèle que 600 Américains et Philippins sont retranchés sur les pentes du mont Baloy.

Les forteresses de la baie de Manille ont essuyé des raids de bombardiers-plongeurs ennemis qui vont toutefois en diminuant.

(Suite page onze)

Ottawa ne romprait pas avec Vichy

M. Mackenzie King promet de faire, mardi, une déclaration sur les relations franco-canadiennes

OTTAWA, 23. (Du correspondant parlementaire du **Canada**). — Le premier ministre Mackenzie King a promis, cet après-midi, à la Chambre des communes de faire une déclaration, mardi prochain, sur la question des relations futures du Canada et du gouvernement français de Vichy.

M. King a déclaré qu'il était vrai que l'Afrique du Sud avait rompu ses relations avec Vichy, ajoutant toutefois qu'une telle action était toujours une question sérieuse et regrettable, ce qui donne peut-être à entendre que le gouvernement canadien ne se disposerait pas, pour l'instant, à rompre avec la France officielle.

C'est une chose doublement regrettable, a poursuivi M. King, dans le cas des nations qui ont entretenu des relations étroites durant des siècles comme le Canada et la France."

En temps de guerre, a continué le premier ministre, il est nécessaire de tenir compte des effets qu'une rupture des relations aurait auprès des alliés du Canada. Le gouvernement canadien a cru opportun de procéder à un échange de vues complets avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis avant d'en arriver à une décision.

Cet échange de vue n'est pas encore terminé, mais le premier ministre a déclaré qu'il serait sans doute en mesure de faire une déclaration à ce sujet mardi prochain, à la Chambre des communes.

M. King répondait ainsi à une question de l'hon. Grote Stirling, conservateur de Yale, qui avait demandé s'il était vrai que le gouvernement de l'Afrique du Sud avait rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy et quelle attitude le gouvernement canadien entendait prendre au sujet de la Légation française et de son ministre à Ottawa.

La Commission des prix a versé $2,128,981 en subsides, en cinq mois

L'honorable M. Ilsley, ministre des finances, nie les rumeurs qui veulent que l'Etat accorde des centaines de millions en subsides—Il ne peut y avoir de compromis en économie dirigée

OTTAWA, 23. (Du correspondant parlementaire du **Canada**). — La Chambre des Communes a siégé pour la dernière fois, aujourd'hui, avant la tenue du plébiscite, lundi prochain. Outre la brève déclaration du premier ministre Mackenzie King sur son projet de révéler à la Chambre, mardi prochain, quelles seront les futures relations du Canada avec la France officielle, la séance de l'après-midi a été marquée par une déclaration du ministre des finances, M. Ilsley.

Le ministre a révélé que la Commission de stabilisation des prix a versé, en subsides, la somme de $2,128,981 en cinq mois, soit depuis qu'elle a établi le contrôle des prix. M. Ilsley a ajouté qu'il était naturel de s'attendre à une augmentation de ces subsides à l'avenir, mais qu'il n'y avait pas lieu de croire que le total atteigne jamais les proportions fantastiques de plusieurs centaines de millions, ainsi que certains le prétendent. Le chef de la Démocratie Nouvelle, M. John Blackmore, a appuyé à fond lès efforts du ministre des finances pour contrôler efficacement les prix, ajoutant que M. Ilsley avait fait en ce sens "un travail excellent".

La Chambre s'était formée en comité plénier pour étudier le bill des appropriations de guerre de deux milliards, présenté par M. Ilsley. Les chefs de partis de l'opposition se sont entendus pour que l'on ne discute de la mesure de M. Ilsley qu'une fois les députés bien au courant, de ce qui portera le débat à la reprise de la session, mardi prochain.

La Chambre a enfin adopté en deuxième lecture deux bills concernant les mesures d'après-guerre, soit le bill sur l'entraînement professionnel, présenté par le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, et le bill ayant trait à l'établissement sur la terre de 25,000 anciens combattants, présenté par le ministre des pensions, l'hon. Ian Mackenzie.

La séance de l'après-midi s'est terminée par un débat, amorcé hier, sur l'équipement et l'entraînement de l'armée canadienne, qui relève du ministre de la défense nationale, l'hon. J. L. Ralston.

Auparavant, le ministre de l'agriculture, l'hon. James G. Gardiner, avait donné des précisions sur l'entente conclue entre le Canada et la Grande-Bretagne au sujet de l'exportation du fromage.

$2,128,981 de subsides

Dans son discours, le ministre des finances, M. Ilsley, a révélé que la Commission de stabilisation des prix a versé la somme de $2,128,981 de subsides en cinq mois, soit depuis que l'on a fixé les prix.

Le ministre a déclaré que l'on pouvait s'attendre à une augmentation dans le total des subsides que l'on paiera au fur et à mesure que le volume des achats augmentera et que l'on recevra de plus en plus de demandes de subsides.

"Mais, a-t-il ajouté, il n'y a pas

(Suite page onze)

Fausses rumeurs démenties par l'hon. Mackenzie King

OTTAWA, 23. — (Du correspondant parlementaire du CANADA.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King a, déclaré, cet après-midi, au cours d'un débat, à la Chambre des communes qu'un vote affirmatif, au plébiscite, ne serait pas considéré comme donnant au gouvernement l'autorité "d'enrégimenter" les ouvriers et de réduire l'activité des unions ouvrières.

C'est le chef parlementaire de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, qui a soulevé cette question en disant que des rumeurs en ce sens circulaient un peu partout.

M. King s'est dit heureux de pouvoir mettre les choses au point, car il était en mesure de "nier sans restriction" ces rumeurs.

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement n'avait jamais eu d'intention comme celle qu'on lui prêtait et que s'il l'avait eue, ce ne serait pas le vote de lundi qui aurait changé quoi que ce soit à cette affaire. La question du plébiscite n'a rien à faire avec cela.

1,900,000 soldats massés en renfort au front de Russie

On signale que des Finlandais vont relever les Allemands dans le nord, au front de Kalinin. La température favorable rend le retard de l'attaque allemande inexplicable

KUIBYSHEV 23, (P.A.) — Le journal communiste "Pravda" rapporthe que des troupes finlandaises ont fait leur apparition sur le front de Kalinin; c'est un front situé au nord-ouest de la Russie, là où l'armée russe a continué jusqu'à tout récemment d'enregistrer des succès importants.

(Le fait est d'autant plus déroutant que les Finlandais sont eux-mêmes rudement attaqués chez eux par les Russes, au front de Carélie, tout à fait au nord.)

Le porte-parole officiel du gouvernement soviétique, Solomon Lozovsky, a révélé aujourd'hui que les neuf-dixièmes de l'armée allemande sont actuellement au front russe. Hitler a appelé 1,900,000 hommes de résserve pour alimenter ce front qui s'étend de la Finlande à la Crimée. Mais les Russes ont tous les effectifs nécessaires pour contrebalancer cette formidable ruée d'hommes.

Ce qui commence à devenir curieux, c'est que le printemps est venu depuis longtemps dans le sud, le sol y est sec, la température pas trop chaude, idéale pour une campagne; si dans le nord la fonte des neiges et des glaces tarde encore, en Ukraine et en Crimée par contre, face au Caucase, c'est le temps ou jamais d'attaquer. Et pourtant, Hitler n'attaque pas.

Les combats sur le front se disper-

(Suite page onze)

Les membres du Parlement pourront voter à Ottawa

OTTAWA, 23. (P.C.) — L'hon. N. McLarty, secrétaire d'Etat du Canada, a déclaré, ce soir, que les membres du Parlement qui seront à Ottawa lundi prochain pourront voter au plébiscite dans un des bureaux de scrutin de la Capitale.

Nécessité d'un vote affirmatif le 27

L'honorable M. Power, ministre de l'air, l'affirme dans une causerie prononcée à Radio-Canada hier soir. La promesse du gouvernement de ne pas imposer la conscription fait douter de nous nos alliés

QUEBEC, 23 (P.C.) — Le ministre de l'Air, l'hon. M. Power, préconisant un vote affirmatif au plébiscite dans un discours prononcé à la radio ici ce soir, a dit qu'une réponse affirmative est essentielle à la poursuite efficace de la guerre dans lequel notre pays est plongé.

M. Power, parlant en français et en anglais par l'entremise d'un réseau de la C.B.C., a dit: "Cette guerre nous a été imposée par de monstrueuses forces de mal. Jusqu'au dernier moment notre peuple et celui des autres démocraties pacifiques ont refusé de croire que ces forces seraient lancées contre nous par des chefs cruels et sans scrupule.

"Mais quand le montre montra les dents, continua M. Power, notre peuple s'élança spontanément à la défense de la justice et du droit. Le consentement des hommes à se sacrifier, dépassa de loin les moyens dont les gouvernements disposaient pour les munir des armes nécessaires au maintien du droit et à la défense de la foi.

"Nous sommes un peuple aimant la liberté. La contrainte est étrangère à nos instincts. Cependant, quand la liberté elle-même est menacée, il devient nécessaire de mobiliser la puissance entière de la nation... Nous nous sommes servis de l'autorité et de la coercition dans tous les domaines imaginables de notre effort de guerre... Mais il y a une chose qui nuit au gouvernement.

"Il y a une chose qui donne l'impression que le Canada ne s'est pas entièrement engagé dans son effort de guerre; une chose qui fait douter les Canadiens eux-mêmes sur ce point, et une chose que nos amis et alliés ne peuvent comprendre... la promesse du gouvernement contre l'emploi de la conscription pour le service outre-mer donnée à un moment où aucun élément important de notre population ne montrait la moindre opposition à cette promesse".

M. Power ajouta "qu'il y avait trois grandes raisons pour lesquelles les Canadiens ne doivent rien épargner pour faire de ce vote la plus formidable démonstration d'opinion publique de l'histoire de notre pays".

"Premièrement — elle montrera au monde que, au sein d'une guerre cruelle, les principes de l'honnêteté et de la droiture dans la vie publique sont respectés par le peuple du Canada.

"Deuxièmement — elle montrera au monde, qu'au milieu de la guerre, ce pays tient résolument à ce que les grandes questions de politiques soient décidées par la volonté du peuple

"Troisièmement — elle signifiera à nos ennemis que le peuple du Canada s'est engagé dans cette guerre jusqu'au bout et qu'il ne tolérera pas de restrictions au pouvoir qu'il a joyeusement et volontairement conféré à son gouvernement pour combattre l'ennemi, sans égard au prix, jusqu'à ce que la victoire ait été gagnée."

La flotte française n'ira pas aux nazis

NEW-YORK, 23. (P.A.) — L'amiral Phillippe Auboyneau, chef des forces navales françaises libres, a déclaré ce soir qu'il ne croyait pas que la flotte française soit livrée aux Nazis.

Il ajouta que les vaisseaux de guerre français sont le meilleur atout dans l'amiral Darlan, mais il ajouta que les chefs de la flotte encore soumis à Vichy devraient être mis en garde contre les trucs des Allemands et même de Pierre Laval. Enfin, dit l'amiral français libre, il convient plutôt de chercher à convertir à notre cause, les chefs de la flotte française, plutôt que les marins et les officiers. L'amiral Auboyneau a déclaré qu'une grande partie des vaisseaux de guerre français sont parfaitement armés et capables de prendre la mer; il affirma que les vaisseaux français libres n'attaqueraient pas la flotte de Vichy, à moins que les vaisseaux de Vichy n'ouvrent les premiers le feu sur les Franais Libres ou qu'ils se prêtent aux convois axistes.

"Les Français Libres, dit l'amiral Auboyneau, n'aiment pas à tirer sur d'autres français. Il nous a fallu le faire en Syrie, mais nous n'aimions pas ça".

TABLE

	Page
Editorial	2
R.S.V.P.	3
Propos féminins. — Feuilleton.	4
Chronique militaire. — Chronique ouvrière	5
Spectacles. — Radio	6, 7
Chronique judiciaire	8
Le Bridge-Contrat. — Mots croisés	9
Sport	10, 11
Finance	12, 13

Cette guerre est celle du Canada. Vous êtes le Canada. Enrôlez-vous!

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	$ 9
Union Postale	$12

Livraison à domicile

Montréal et banlieue	$ 9

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

VENDREDI, 24 AVRIL 1942

Attention à la circulation

Dès avant la guerre, le problème de la circulation des automobiles à Montréal se posait d'une façon aiguë. Aux heures d'affluence et dans les endroits achalandés, il se produisait un embouteillage quotidien propre à exaspérer les conducteurs les plus longanimes. Il existait, comme il existe encore, des règlements de circulation; à la vérité, leur observance laissait à désirer. Et les tramways, forcément encombrants, obligeaient les voitures à adopter le pas de la tortue.

Ce qui n'était alors qu'inconvénient et désagrément est devenu une cause de retards très préjudiciables à la poursuite de notre effort de guerre. Ces jours derniers, Me Honoré Parent, directeur des services municipaux et administrateur-délégué de la Commission municipale, prononçait sur ce sujet une causerie de nature à secouer notre apathie. Il a donné les grandes lignes d'un plan qui est aussitôt mis en application pour hâter la circulation dans les rues de notre ville.

Il n'est que de réfléchir un instant pour comprendre ce que signifient les retards quotidiens de toute une population, dont une grande partie travaille dans les usines de guerre, situées aux quatre coins de notre grande ville. "Il convient, a souligné M. Parent, de nous graver dans l'esprit que les retards dans la circulation des véhicules représentent des centaines de milliers d'heures perdues dans la production de vaisseaux, de tanks, d'avions, d'armes, d'équipement et de produits alimentaires." N'y a-t-il pas là un motif suffisant pour pousser tous les citoyens à apporter généreusement et spontanément leur collaboration aux autorités pour résoudre le plus efficacement possible ce problème ?

Car il n'est nullement insoluble, à condition que chacun y mette de la bonne volonté et un peu de civisme. Il y a lieu en effet de doubler ou même tripler la largeur des rues, en interdisant le stationnement nuisible, d'exiger la stricte observance des règlements en vigueur et qui ont parfois tendance à tomber en désuétude, de décaler les heures de sortie des usines et des bureaux afin d'éviter autant que possible l'encombrement. Il n'y a rien qui soit extrêmement compliqué, mais il importe que nous sachions tous pourquoi nous avons intérêt à faciliter l'écoulement de la circulation automobile dans les principales artères de Montréal.

Dans son exposé, M. Parent a fourni plusieurs exemples des nouvelles mesures. Nos lecteurs ont pu en prendre connaissance par les journaux. Elles se résument toutes à ceci : que les automobilistes se rendent compte qu'ils ne sont pas les seuls sur la route et que les rues ne leur appartiennent pas en propre. L'individualiste qu'on retrouve en chacun de nous doit faire place à un homme préoccupé du bien-être de la collectivité et désireux de faire sa part, si minime qu'elle soit, pour y contribuer.

C'est avec satisfaction que nous constatons que le directeur des services municipaux entend exiger de la police une stricte observance des règlements en vigueur. Nous serions particulièrement heureux que ces règlements fussent observés équitablement à l'égard de *toutes* les catégories de véhicules, y compris les autobus et les taxis.

Nous souhaitons que la campagne opportune d'éducation lancée par M. Parent portera des fruits. Nous serons toujours heureux d'y faire écho et de seconder à cet égard les efforts louables de l'administration. C'est l'occasion de remarquer que dans la vie, tout se tient, et que les délais apportés à la circulation des automobiles peuvent avoir une répercussion certaine sur la production des usines de guerre. C'est un aspect de la question sur lequel il est salutaire d'avoir attiré l'attention publique. Tous les gens de bonne volonté, et ils sont l'immense majorité, voudront se rallier à cette campagne qui vise à éviter l'encombrement et l'embouteillage nuisibles.

A qui avoir confiance ?

Si en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement et croire qu'ils ne feront que ce qui est entièrement dans l'intérêt du pays, en qui ou en quoi mettrez-vous votre confiance ? C'est la question que je voudrais que tous les Canadiens des deux sexes se posent en répondant OUI ou NON à la question qui leur sera soumise le 27 de ce mois.

l'hon. M. Mackenzie King
à la radio, 7 avril 1942.

Roosevelt s'empare des inventions pour gagner la guerre

La décision récente du Président Roosevelt de s'emparer de tous les brevets d'inventions des pays ennemis et de les rendre disponibles à toutes les Nations Unies recevra l'approbation générale. Il est en effet tout à fait normal qu'en temps de guerre, nous ne reculions devant aucun moyen qui puisse nous aider à atteindre la victoire.

La loi extraordinaire en vigueur en temps de guerre permet au président des Etats-Unis d'agir sans s'embarrasser d'aucune subtilité juridique. Il a donné des ordres à Leo Crowley, séquestre des biens étrangers, de faire étudier sans retard tous les brevets d'invention susceptibles d'améliorer notre production.

Tout un personnel examine présentement les procédés multiples qui ont trait à la fabrication du caoutchouc et des huiles synthétiques, de certaines substances alimentaires, de remèdes, d'appareils électriques, de moteurs type Diesel, etc. De cette façon, les Alliés pourront appliquer les techniques qui leur paraîtront les plus aptes à favoriser les progrès de la production et à remplacer les matières premières dont nous privent les conquêtes temporaires des puissances de l'Axe.

On sait qu'il y a quelques semaines, une enquête conduite par un comité sénatorial des Etats-Unis a révélé des collusions inquiétantes entre un trust important, la *Standard Oil of New Jersey*, et des entreprises japonaises et allemandes. Il ne faut pas que de vastes consortiums d'intérêts puissent traiter par-dessus les frontières, au détriment de la population qui consent les plus lourds sacrifices pour avoir raison de l'ennemi. Les ententes d'avant-guerre n'existent plus, il n'y a pas lieu de les respecter. Voilà bien une circonstance où l'équité la plus élémentaire exige de quitter la légalité pour entrer dans le droit.

A l'avenir, les Nations Unies disposeront donc de tous les brevets qui pourront leur être utiles. Les intérêts de quelques groupes doivent s'effacer devant les exigences supérieures de la collectivité.

Sagesse de l'"Action Catholique"

L'*Action catholique* a le devoir d'éclairer ses lecteurs, mais non celui de leur dicter un vote en politique profane.

Durant les rafales où la charité peut venir à manquer même chez ceux dont on l'attend tout spécialement, l'*Action catholique* rappellera l'impossibilité de réaliser le bien ici bas sans la charité.

Devant les perspectives les plus menaçantes pour la Patrie, elle suppliera son peuple d'éviter toute faute collective dont il pourrait difficilement se relever. Voilà pourquoi elle prêchera avec insistance la réflexion.

Instruite, par l'Histoire universelle, des ravages causés aux minorités par les ouragans de préjugés, elle s'appliquera constamment à prévenir l'explosion des préjugés chez les nôtres et, dans la mesure où ses articles peuvent avoir des échos à l'extérieur, chez ceux avec lesquels notre Race aura toujours des questions épineuses à traiter. Elle se gardera bien, toutefois, de confondre préjugés et sentiments patriotiques, deux choses qui ne se ressemblent pas plus que le jour et la nuit.

Elle conseillera souvent à son peuple d'exprimer loyalement, courageusement et opportunément ses opinions tout en évitant les excès, les manières et les erreurs susceptibles de compromettre la cause nationale.

Tous ces devoirs, elle les accomplit même quand ils deviennent pénibles. En outre de la satisfaction naturelle et surnaturelle du devoir accompli, elle contemple avec une certaine fierté la part qu'elle prend ainsi à l'éducation démocratique du peuple en vue d'améliorer un régime plus humain que la dictature, mais quand même d'une imperfection déconcertante faute d'une éducation démocratique et chrétienne suffisamment avancée.

Après avoir accompli tout son devoir et obtenu de ses compatriotes qu'ils remplissent sérieusement leurs obligations, elle verra sans crainte les électeurs voter *oui* ou voter *non*, sachant bien que Dieu tiendra compte de leur bonne volonté dans la disposition des faits postérieurs.

Dans un prochain article, nous récapitulerons les motifs que l'on peut avoir de voter *oui* et de voter *non*. Ce tableau très objectif, nous le préparerons avec l'unique préoccupation de servir un peuple que nous aimons, parce que c'est le nôtre, parce qu'il est rempli de qualités, parce qu'il a suffisamment souffert pour attester un destin de choix.

Ceux qui daignent nous accorder leur confiance attribueront eux-mêmes l'importance qu'ils voudront à chacune des raisons alignées d'un côté comme de l'autre. Quelle que soit leur décision finale, nous serons content d'eux, pourvu qu'ils aient en vue 1° de gagner la guerre (ce qui, dans notre esprit, ne comporte pas nécessairement la conscription), 2° de sauvegarder l'unité canadienne nécessaire particulièrement aux minorités, 3° d'assurer au Canada la défense la plus efficace conformément aux exigences stratégiques de notre époque.

Un esprit sain est aussi nécessaire qu'une organisation parfaite.

Eugène L'HEUREUX

Québec, 22 avril.

"Les instituteurs devraient inspirer aux enfants la haine de tout ce qui est polonais. Les Polonais doivent être à jamais placé sur le plan d'infériorité auquel ils appartiennent." — *(Greiser, Gauleiter de Pologne, le 20 octobre 1940)*

Pas de droits sans devoir

A mes concitoyens de Québec, je veux dire simplement, sans faiblesse et sans honte non plus, qu'il vaut mieux ne pas courir le risque de nous isoler. Nous voulons qu'on nous fasse confiance, alors faisons aussi confiance aux autres. Ne parlons pas seulement de droits; songeons quelquefois aussi aux obligations qui les garantissent. Ce sera, à mon avis, un excellent moyen d'augmenter le prestige et l'autorité de ceux qui, dans les conseils de la nation, sont chargés, aux heures sérieuses, d'interpréter les sentiments et les opinions de chez nous.

Que la vérité vous guide et vous fasse voir que dans votre intérêt, comme dans l'intérêt du pays, il faut voter OUI à la question de plébiscite. Un NON ne vous mène nulle part et ne vous assure rien.

L'hon. M. Cardin,
à la radio le 9 avril 1942.

Choses du temps

Un héros modeste: Paul-Emile Morin

L'héroïsme ne se réfugie pas qu'aux pages des manuels d'histoire. C'est toujours une valeur actuelle et devant laquelle la foule s'incline avec admiration. L'autre jour, le jeune aviateur Paul-Emile Morin recevait les félicitations enthousiastes du ministre de l'Air, M. Power, et un accueil vibrant de la part de ses parents et amis.

Ce jeune homme sans prétention semblait étonné qu'on lui fît fête. Qu'avait-il fait de si extraordinaire ? Il a participé à 32 expéditions aériennes au-dessus du territoire allemand. Une fois, il a réussi à revenir à sa base, à la manoeuvre d'un bombardier dont les bidons d'essence étaient perforés à plusieurs endroits. Partout, il a manifesté un cran merveilleux, qui lui a valu d'obtenir en janvier dernier la *Distinguished Flying Medal*. Il est le second Canadien français à qui cet honneur est conféré.

De retour au Canada en mission spéciale, Morin n'a qu'un désir : rejoindre ses camarades et poursuivre son aventureuse carrière. Il appartient à cette race d'hommes pour qui le risque est l'aliment quotidien. Voilà l'un des nôtres qui nous fait honneur. Il est digne de ses valeureux ancêtres qui, dans des circonstances différentes, n'hésitèrent pas à sacrifier leur vie pour le triomphe d'une cause sacrée.

En Paul-Emile Morin, nous rendons hommage à tous ces jeunes gens de notre sang qui écrivent aujourd'hui dans le ciel l'une des plus belles pages de notre histoire. Non, l'héroïsme n'est pas mort.

* * *

Le char de Mussolini navigue sur un volcan

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, en Italie. Des nouvelles de différentes sources s'accordent à souligner que le pays et son gouvernement s'enfoncent dans l'anarchie et la gabegie. Mussolini est devenu impuissant à maîtriser les mouvements d'opinions qui démontrent clairement la diversité de vues de la population sur les événements actuels.

Ainsi, tout un groupe influent fait campagne pour obtenir une paix séparée avec la Grande-Bretagne. Il n'a pas encore atteint de résultats tangibles, mais il vaut de signaler qu'il compte parmi ses membres des personnages importants, notamment le maréchal Rodolfo Graziani, qui commandait autrefois toutes les forces italiennes en Afrique du Nord, le maréchal Pietro Badoglio, ancien chef d'état-major de l'armée italienne, le général Francisco Pricolo, ancien chef de l'aviation, le comte Cesare Mari de Vecchi, autrefois gouverneur des îles du Dodécanèse. Il n'y a pas à douter que ces hommes, dont quelques-uns jouissent d'une popularité personnelle indiscutable, sont en mesure de rallier une partie de la population. Le fait que Mussolini ne les ait pas aussitôt limogés révèle que le commis d'Hitler n'est plus sûr de son autorité.

Pour calmer l'agitation des esprits, le Duce a même dû confier au prince Humbert, héritier présomptif de la couronne, le commandement des troupes italiennes dans le centre et le sud de la péninsule ainsi que dans les îles. C'est que le prince est connu pour goûter assez peu l'ingérence croissante des Allemands dans les affaires italiennes.

Pour se maintenir en selle et satisfaire aux exigences de son patron, Mussolini procède à certaines destitutions dans les cercles administratifs. Les hauts fonctionnaires qui manifestent de la froideur à l'égard des nombreux Allemands installés à demeure dans leur pays doivent s'attendre à recevoir leur congé. Il en va de même pour ceux qui, lassés de l'appauvrissement collectif, recourent aux bons offices du marché noir. Décidément, il y a quelque chose de pourri, non pas au royaume du Danemark, mais au royaume d'Italie.

* * *

Occident et Orient

Mme Chiang Kai-Shek vient de publier un remarquable message aux Américains dans le *New York Times Magazine*, où elle fait l'historique de l'incompréhension et de la raideur qui ont marqué depuis toujours les rapports entre l'Occident et l'Orient. On sait que l'épouse du généralissime chinois appartient à l'importante famille des Soong et qu'une de ses soeurs est veuve du fameux Sun Yat-Sen, fondateur de la république chinoise, et que l'autre a épousé le docteur Kung, ministre des finances du gouvernement de Chungking. Mme Chiang Kai-Shek a toujours étroitement collaboré à l'action politique de son mari. Jeune fille, elle poursuivit ses études aux Etats-Unis, elle se fit même méthodiste; elle est donc en excellente position pour comprendre et interpréter les deux civilisations en présence.

Jusqu'à la guerre sino-japonaise, nous n'avions pour la Chine qu'une considération lointaine, détachée et quelque peu dédaigneuse. Ignorant des qualités particulières de sa culture, nous la jugions comme un anachronisme en ce vingtième siècle épris de technique et de progrès. A cet égard, sans doute avions-nous raison, mais nous aurions dû comprendre que la Chine nous procurait des valeurs, différentes, certes, mais en aucune façon inférieures aux nôtres.

Peu à peu, nous nous sommes rendus compte que les Chinois menaient bravement notre combat et que ce peuple populeux, peu préparé à la guerre, pacifique d'instinct et de goût, parvenait néanmoins à tenir en échec la belliqueuse tribu de l'antique Cipango. A une indifférence peu perspicace a succédé une légitime admiration pour le courage et la volonté de vaincre dont témoignent le gouvernement et le peuple de Chine. Ainsi s'établissent les fondements solides d'une collaboration future.

"L'Est et l'Ouest ont tous deux essayé sottement de se suffire à eux-mêmes, écrit Mme Chiang Kai-Shek. Aucun n'a réussi ni ne peut réussir. Chacun doit reconnaître que l'autre a quelque chose à lui enseigner. Nous espérons que l'Ouest a maintenant appris quel apport lui vaut la puissance spirituelle de la Chine qui nous a soutenus dans les moments les plus sombres. Nous, Chinois, nous devons apprendre les avantages à retirer des progrès scientifiques de l'Ouest. Est et Ouest, faisons chacun à notre façon des contributions illimitées au trésor commun des conquêtes culturelles, spirituelles et scientifiques qui sont la véritable richesse."

Ces propos indiquent clairement qu'il est possible d'associer dans une même oeuvre les rameaux dispersés de la grande famille humaine.

Des Néo-Zélandais arrivent de Grèce !

ANKARA, TURQUIE. — Les rapports de Yougoslavie conforment l'arrivée en Serbie de soldats néo-zélandais échappés de Grèce, où ils se tenaient cachés depuis un an. Le nombre de ces héros a été suffisant pour former un bataillon complet, et ils se battront désormais sous les ordres du général Draja Mikhailovitch, l'indomptable chef qui n'a jamais voulu se rendre aux hordes nazies.

Texte de l'hon. M. Philippe Brais

leader du Conseil législatif à Québec

Allocution faite hier soir, 23 avril à CKAC, en faveur d'une réponse affirmative au plébiscite

Mesdames et Messieurs,

C'est lundi prochain, 27 avril, que se tiendra le plébiscite, et que vous aurez à répondre "oui" ou "non" à la question que vous pose le Gouvernement fédéral.

Vous vous êtes peut-être demandé, comme bien d'autres: "Pourquoi ce plébiscite? Pourquoi le Gouvernement fédéral éprouve-t-il le besoin d'être relevé de ses promesses?"

Pour bien comprendre les motifs de cette consultation populaire, il nous faut remonter quelques années en arrière. En février 1940, le gouvernement du Très Honorable William Lyon Mackenzie King en appelait au peuple. Il avait besoin d'un mandat clair et précis pour la poursuite de la guerre. M. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, avait mis en doute la bonne foi de M. King et critiqué sa façon d'assurer la défense du pays. Il avait fait voter par la Législature de la province d'Ontario une résolution blâmant M. King de ne pas adopter des moyens suffisamment rigoureux, de ne pas imposer au peuple d'assez lourds sacrifices.

En face de ces attaques, M. King s'est fait un devoir de soumettre son administration au jugement du peuple canadien. Au cours de la campagne électorale, il a promis sur l'honneur de ne jamais imposer la conscription pour service outremer, avant d'avoir au préalable consulté l'électorat. Le verdict populaire a donné à M. King une écrasante majorité. Ce vote signifiait non seulement l'approbation de sa politique, mais c'était également l'expression d'une confiance absolue dans l'intégrité, la compétence et le désintéressement de ce grand chef d'état.

Aujourd'hui, c'est le même Mackenzie King, c'est le même gouvernement qui demande à être relevé de son engagement.

Et pourquoi? Certainement pas pour flatter le peuple et lui plaire. Le premier ministre du Canada tient tout bonnement à respecter la parole qu'il a donnée et à mettre son gouvernement en état de remplir les obligations qui peuvent, en cas d'urgence, lui incomber. Une simple exposition des faits suffit à démontrer combien cette attitude est à la fois digne et sage.

La guerre de 1914 à 1918, si longue et si terrible qu'elle ait été, était bien loin d'avoir le caractère et l'étendue de la guerre actuelle. L'Allemagne n'avait pas la puissance, ni les Alliés sur lesquels elle peut compter aujourd'hui. L'Angleterre ne fut pas un instant menacée d'invasion, et son empire ne fut en aucun moment en danger. Il y eut bien une grande offensive sur Paris, mais elle fut repoussée dès le début de la guerre, à la bataille de La Marne. A la suite de cette rencontre décisive, la défaite de l'agresseur ne devenait qu'une question de temps.

Au printemps de 1940, la guerre actuelle durait déjà depuis plus de six mois. La ligne Maginot restait intacte. La Belgique n'avait pas été violée. Il n'y avait eu aucun raid sur l'Angleterre. L'écrasement de la Pologne paraissait dû au fait qu'elle s'était mal préparée à une guerre moderne. Personne n'anticipait l'effroyable attaque qu'allaient déployer les forces allemandes, au mépris de toutes les conventions et de tous les traités. Nul ne se doutait des procédés barbares auxquels l'ennemi aurait recours pour conquérir la Norvège, la Hollande, la Belgique, la France et pour menacer la Grande-Bretagne du même sort.

Pour des raisons, en février 1940, Mackenzie King et ses ministres croyaient pouvoir dire, sans craindre de se tromper, que la conscription ne serait pas nécessaire. De fait, les chefs des autres partis politiques étaient du même avis. Mais, parce qu'il est la loyauté même, M. King prenait soin d'ajouter que, si la conscription devenait inévitable, il ne l'imposerait jamais sans obtenir au préalable l'assentiment du peuple.

Voici, soudain, que le führer allemand met à exécution ses plans diaboliques pour conquérir l'univers. Suivant une stratégie infernale, ses troupes mécanisées se ruent sur un pays après l'autre, et le monde apprend avec horreur que dans chacun d'eux les Allemands avaient depuis longtemps une cinquième colonne à l'oeuvre.

La Hollande dit assez haut ce dont les Boches sont capables.

Ce petit peuple paisible et laborieux n'avait cherché querelle à aucun de ses voisins. Il vivait en paix depuis des siècles. Sans la moindre justification, Hitler s'est jeté sur cette proie facile. Il a fait pleuvoir sur Rotterdam des bombes qui ont en quelques jours exterminé 20,000 citoyens sans défense. Le führer voulait du premier coup jeter la panique parmi les populations civiles des autres nations en leur offrant le spectacle d'une ville ensanglantée et démolie sans pitié. C'était là une nouvelle et formidable tactique de guerre qui a malheureusement trop bien servi l'odieux conquérant.

Avant même que Rotterdam eut eu le temps d'enterrer, dans une fosse commune, les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui avaient été impitoyablement assassinés, le tour de la Belgique était déjà venu. Précédant des troupes prêtes à envahir un pays que protégeaient les traités les plus solennels, une nuée de bombardiers vinrent s'abattre, non pas sur des usines et sur des industries de guerre, mais sur des quartiers populeux, où de pauvres maisons n'abritaient plus que femmes, enfants et vieillards. Des villes étaient en voie d'être pulvérisées comme l'avait été Rotterdam. L'univers se demandait: pourquoi cette barbarie? pourquoi tuer tant d'innocentes victimes?

On eut tôt fait de le comprendre. L'Allemand mettait en oeuvre le même procédé infernal. Il s'appliquait à terroriser la population civile qui, en se sauvant devant l'ennemi, nuisait aux opérations militaires. Les routes s'encombrèrent du jour au lendemain. Des femmes et des enfants poussaient des charrettes qui contenaient les seuls biens qu'ils avaient pu sauver. On allait à petits pas, tous dans la même direction, vers la frontière de la France. Cet encombrement des routes, c'était justement ce que l'ennemi avait délibérément provoqué. La Belgique, la France, l'Angleterre n'avaient plus de voies pour faire circuler leurs chars d'assaut, leurs canons. Et pendant ce temps, pour achever leur oeuvre de démoralisation, des avions boches, à l'aide de mitrailleuses et de bombes, semaient la terreur et la mort dans ces colonnes de réfugiés. Et les troupes motorisées écrasaient, comme à plaisir, les civils sous leur poussée victorieuse.

C'est ainsi que les Allemands atteignirent Paris. La France, accablée sous les avions et les chars d'assaut, capitula. Enivré d'orgueil et assoiffé de domination, l'Allemand crut pouvoir faire une bouchée de l'Angleterre. Il reprit les mêmes tactiques. Ses avions lancèrent sur les villes anglaises des milliers de bombes, dont quelques-unes pesaient jusqu'à une tonne. Il fait de Coventry un cimetière. Pendant une certaine période de temps, au delà de 6,000 civils, hommes, femmes et enfants, étaient régulièrement tués chaque mois à Londres, Bristol, Southampton, Birmingham, Liverpool, Sheffield et Portsmouth.

L'Allemand avait cru qu'en concentrant sur les îles Britanniques toutes les machines de guerre, tous les explosifs, tous les moyens de terreur qu'il avait imaginés et perfectionnés pendant 20 ans, il y sèmerait la panique qu'il avait fait régner sur le continent. Mais l'Anglais a tenu. Pendant que la population des villes industrielles restait sur place à produire des engins de guerre et à fabriquer des munitions, le soldat attendait l'ennemi sur les côtes de Douvres. Le courage des populations civiles a fait comprendre à Hitler que ses avions accumuleraient les ruines et les assassinats en vain. Et il n'a pas osé traverser la Manche parce qu'il y avait là, pour le recevoir, d'intrépides soldats anglais et nos vaillants Canadiens, des Canadiens de notre province, et des Canadiens-français dont le général McNaughton a fait les plus grands éloges.

Mesdames et Messieurs, si l'Angleterre n'avait pas résisté au choc de l'Allemagne, si son peuple n'avait pas démontré qu'il ne consentira jamais à capituler, ne serions-nous pas aujourd'hui à la merci d'une attaque allemande, et notre pays ne serait-il pas exposé à être le dernier champ de bataille entre les puissances de l'Axe et les Alliés ?

Pour comprendre ce qui pourrait être notre sort, rappelez-vous comment la radio allemande se vantait la semaine dernière de ce que tous les évêques norvégiens avaient été jetés dans un camp d'internement parce qu'ils refusaient de prêcher la religion néo-païenne de l'Allemagne; pensez à cette belle jeunesse de Tchécoslovaquie qui, après avoir été groupée dans un lycée comparable à notre Université de Montréal ou Laval, fut exécutée en bloc le 17 novembre 1939, pour avoir chanté l'hymne national; pensez à la façon dont, dans les pays conquis par l'Allemagne, et en Allemagne même, on vide les hôpitaux, les hospices, les asiles, en mettant à mort les vieux et les infirmes, au moyen d'une injection hypodermique ou dans une chambre à gaz. Hitler applique une doctrine qui rappelle les coutumes de certaines tribus sauvages; on se débarrasse des bouches inutiles !

Vous ne pouvez croire cela ? Mais lisez donc l'organe officiel du Vatican, l'"Acta Apostolicae Sadis" du 16 décembre 1939. Il s'y trouve un édit officiel de la Congrégation Suprême du Saint-Office condamnant comme contraire à la loi naturelle et divine la doctrine naziste qui donne à l'Etat "le droit de tuer ceux qui, tout en n'ayant commis aucun crime méritant la mort, ne sont plus en état, par suite de maladies mentales ou physiques, d'être utiles à la nation, et qui sont considérés plutôt comme un fardeau qui entrave l'énergie et la force du pays."

Il n'y a pas très longtemps, n'a-t-on pas chanté à Montréal et à Québec, une messe pour le repos de l'âme de Français innocents de tout crime, qu'on avait fusillé pour servir de leçon à d'autres qui protestaient contre l'asservissement que l'Allemagne impose à la France. Et les journaux de cette semaine nous apprennent de nouvelles exécutions de Français innocents.

L'histoire ne pourra jamais rapporter toutes les horreurs, tous les excès sans nom que les Boches ont commis dans les pays occupés, et auxquels la province de Québec échappe, grâce aux soldats qui se portent à la rencontre de l'ennemi.

Mesdames et messieurs, les événements qui se sont déroulés en Europe depuis février 1940, et qui constituent pour notre pays un danger imminent, ne suffisent-ils pas, à eux seuls, à justifier la demande que vous fait M. Mackenzie King de le délier de son engagement.

Mais, malheureusement, ce n'est pas uniquement de ce côté-là qu'il faut aujourd'hui regarder.

En décembre 1941, le Japon a déclaré la guerre aux Etats-Unis et à nos alliés. Les hordes sauvages d'Attila ne se sont pas ruées sur le monde civilisé avec plus de fureur, et l'on sait si elles vinrent près de mettre fin à la civilisation.

Rusé et cruel, soutenu par une religion qui glorifie le suicide, sans aucun respect de la parole donnée et des lois internationales, le Japonais emploie des moyens que notre civilisation et nos moeurs ne pourront jamais admettre, et qui le rendent d'autant plus redoutable.

La poussée du Japon sur le Pacifique a été encore plus rapide que celle de l'Allemagne. Ce fut tout d'abord Pearl Harbor où, grâce à la traîtrise, il fait en une heure de temps 9,000 victimes, dont 6,000 civils. Et les conquêtes se succèdent sans répit, toutes plus inattendues les unes que les autres: Hong-Kong, Siam, Singapour, les Indes Néerlandaises. Les flottes anglaise et américaine furent partiellement détruites et, pour comble, les Etats-Unis essuyèrent à Batan leur première grande défaite de tout un siècle.

Aujourd'hui, c'est l'Australie qui est attaquée, et qui réclame d'urgence l'aide des Etats-Unis.

Aujourd'hui encore, c'est le sous-marin allemand qui, sur nos côtes, torpille nos braves navires. On porte ces jours-ci à Rimouski, à l'Islet, à l'île d'Orléans, le deuil de vaillants marins qui ont perdu la vie sous le feu de l'ennemi en vue du territoire canadien.

Aujourd'hui, mesdames et messieurs, le Canada est encerclé par les puissances de l'Axe. Et il y a des gens qui osent encore comparer cette situation à celle qui nous faisait face en février 1940.

Aujourd'hui, et surtout depuis la défaite des armées américaines à Batan, le Canada est menacé, sérieusement menacé, gravement menacé. Le plus aveugle de nos concitoyens ne peut se défendre de l'admettre. L'histoire des deux années passées démontre qu'un blitzkrieg dirigé contre Québec, comme porte d'entrée des Etats-Unis, est non seulement réalisable, mais fort possible. Soyez assurés que pas plus que la population de Norvège, de Rotterdam, de Pearl Harbour, de Belgique, nous n'aurons une seconde d'avis d'un ennemi dont la stratégie repose sur la surprise et sur la terreur.

Voulez-vous que nos chefs commettent le crime des dirigeants de tant de pays qui ont tardé à se rendre à l'évidence des faits? Assurément non, mesdames et messieurs, et eux non plus ne veulent ni ne peuvent assumer cette responsabilité.

Un peuple conquis, le peuple français, a entrepris de faire, à l'instigation de l'Allemagne, le procès de ses chefs politiques. Et la preuve qui saute aux yeux c'est qu'ils n'ont pas eu le courage de dire au peuple qu'il lui fallait se mieux préparer à la guerre. Ils se sont contentés de flatter les mauvais instincts de la foule, au lieu de remplir leur devoir.

Mackenzie King n'est pas de cette trempe-là. Il est de l'école d'un Roosevelt, qui dirige son peuple et ne se contente pas de le suivre. Il a la noblesse d'un St-Laurent, qui dans sa première élection, au mois de février, dans Québec-est, parlait déjà du plébiscite et qui a été élu à raison même de son courage.

M. King vous demande de le libérer de son engagement. Ne lui faites pas le reproche d'être honnête. S'il avait écouté un grand nombre de ses conseillers et, de ses amis, et s'il avait voulu triompher facilement de ses ennemis politiques, il aurait imposé la conscription en prétextant les circonstances et sans demander votre permission. Mais il n'est pas homme à trahir sa parole. Et il a l'honnêteté de vous dire pourquoi il lui faut avoir les mains libres. Ce n'est pas que la conscription pour service outremer soit actuellement nécessaire. Nous sommes depuis des mois, à entraîner nos troupes, ici, pour la défense du pays. Le général McNaughton nous a déclaré qu'il y en avait suffisamment outremer. Mais M. King sait, que lui ni aucun autre, ne peuvent prévoir la stratégie de l'ennemi, non plus que sa perfidie. Il lui faut être prêt à toute éventualité.

Il y a davantage. Si l'Angleterre est envahie cet été, et c'est peut-être là le plan de l'Allemagne. Si l'Australie capitule, et elle devra fatalement le faire, à moins que les Etats-Unis ne puissent la sauver, la dernière bataille se livrera sur le Continent Nord-Américain. Nous aurons d'un côté l'Allemagne renforcie de la flotte italienne. Dieu veuille que ce ne soit pas aussi la flotte française! et de tous les navires marchands des pays conquis, sauf les navires qui s'étaient réfugiés dans les ports américains. De l'autre côté, le Japon, qui aura coulé une partie de la flotte anglaise, et qui pourra utiliser les produits des pays les plus riches en matières premières, surtout le caoutchouc qui joue un rôle si considérable.

(Suite page trois)

"Qui, après tout, a enseigné au peuple allemand sa croyance ? L'Eglise n'y a pas contribué. Ce n'est que le mouvement national-socialiste qui a accompli cette tâche. L'Eglise doit ne pas oublier que si elle existe encore, elle nous en est redevable". — *Goering (Discours à Fribourg, en 1935)*

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois

Hôtel Windsor
CARRÉ DOMINION

MANOIR HÔTEL
SAINTE-ROSE, P.Q.
ORCHESTRE TOUS LES SOIRS
25 CHAMBRES MODERNES

Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 24 AVRIL 1942 — 3

CAFE
AMERICAN GRILL
92, STE-CATHERINE EST
— CETTE SEMAINE —
"BROADWAY REVELS REVUE"
mettant en vedette
LIGHTNING DUO Fameux patineurs sur roulettes des Amériques
2 représentations tous les soirs de 11 h. à 1 h.
CUISINE DE RENOM

Sir Frederick Bowhill au Club Kiwanis Montréal, hier midi

Sir Frederick Bowhill, K.C.B., C.M.G., D.S.O., maréchal de l'air, commandant en chef du service transatlantique de la R.A.F., à Montréal, était l'hôte d'honneur au déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis Montréal, à l'hôtel Windsor, hier midi. Sir Frederick avait intitulé sa causerie: "Un nouvel aspect de la guerre aérienne". On remarque, ci-haut, de gauche à droite, M. George B. Foster, président de la Ligue des cadets de l'air du Canada, sir Frederick et Me Harry Mulvena, présidents du club, qui avaient pris place à la table présidentielle. (Photo CANADA)

Texte de l'hon. M. Philippe Brais

(Suite de la page deux)

Quel sera, à ce moment-là, le plan d'attaque des deux grandes puissances de l'Axe? Nous n'en savons rien. Passeront-elles par le St-Laurent et Québec pour prendre New-York en flanc, selon une tactique qui a réussi à Singapour? C'est chose fort vraisemblable.

Vous me répondrez peut-être: Roosevelt nous enverra alors ses troupes pour nous défendre au Labrador, sur le Saguenay, à la Rivière du Loup. Elles se replieront sur Québec et peut-être même sur Montréal; mais elles ne nous abandonneront pas.

Mesdames et messieurs, le soldat américain viendra peut-être dans la province de Québec. Mais, alors il viendra défendre un pays dont les habitants refusent d'aller défendre le pays de leurs alliés?

Voulez-vous que nous soyons traités comme des parias? Voulez-vous qu'en cette heure critique on doute de notre loyauté? Voulez-vous que les Américains considèrent notre province comme un terrain hostile et nous traitent en conséquence? Souhaitez-vous que les Etats-Unis et le reste du Canada nous abandonnent à notre sort et forment leurs lignes de défense au sud de notre province? Est-ce à ce moment-là que la Ligue de la Défense du Canada sortira ses troupes et ses armements? La jeunesse qui chante actuellement en toute liberté: "O! Canada" préférerait-elle le sort de la jeunesse de Tchécoslovaquie qui a été fusillée pour avoir chanté l'hymne national?

Voulez-vous que nos évêques soient internés? que nos églises soient profanées? que nos écoles soient abolies? que notre jeunesse soit expatriée, comme celle de France, pour travailler dans l'esclavage? C'est le sort des peuples qui n'ont pas voulu se mettre en état de faire face à l'Allemagne.

Chimère, me direz-vous, que l'invasion dont vous menacez: le Canada, Québec ne connaîtra jamais la guerre sur son sol. Des chimères? Mais ce sont ces mêmes chimères qui sont devenues d'effroyables réalités en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en France, en Grèce, sur l'île de Crète, en Lybie, à Pearl Harbour, Singapour, Hong-Kong, Batan et maintenant en Australie. Demain ce, sera au tour des Indes.

Mesdames et Messieurs, je vous le dis en toute sincérité, si nous ne gagnons pas cette guerre en Europe, et dans le Pacifique, nous devrons nous battre au Canada, et que Dieu nous protège le jour où les hordes victorieuses du Japon et de l'Allemagne n'auraient plus que notre pays à attaquer pour pénétrer aux Etats-Unis.

Si nous ne voulons pas avoir à nous battre au Canada, il nous faut gagner la guerre sur d'autres champs de bataille. Je suis un de ceux qui désirent que M. Mackenzie King ait les mains libres le jour où ses généraux lui diront qu'il leur faut des renforts. Je veux que Mackenzie King puisse porter la tête haute, si jamais il se trouve dans l'obligation de demander aux Etats-Unis de nous envoyer des troupes, des aviateurs et des marins pour protéger les côtes du Canada. Je veux surtout que, lorsque le traité de paix se signera, Mackenzie King soit là pour signer ce traité, et qu'il puisse alors discuter notre sort comme celui de gens courageux qui ont su faire face à l'ennemi.

Je dis Mackenzie King, car il n'y a pas un citoyen du Canada, pas un citoyen de la province de Québec, qui puisse souhaiter un meilleur chef pour protéger nos intérêts.

Sérieusement, très sérieusement, voulez-vous que dans la situation critique, presque désespérée, dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ce soit Liguori Lacombe, ce soit Anastase Fréchette, ce soit Edouard Coulombe qui décident de votre avenir, de l'avenir de vos enfants? Voulez-vous que ce soit cette ligue, au nom fantaisiste de "Ligue de défense du Canada", qui s'occupe de rencontrer les chasseurs allemands et détourne de nos maisons la bombe qui sème la ruine et la mort sur son passage?

Ligue pour la défense du Canada! Mais ceux-là qui soutiennent cette ligue en chantant "O! Canada", qu'ont-ils jamais fait? Que se proposent-ils de faire pour servir leur pays en danger? Ils chantent "O! Canada", mais en comprennent-ils bien les mots? "Et ta valeur, de foi trempée, protégera nos foyers et nos droits."

En refusant de faire face à l'ennemi, c'est précisément notre foi, notre religion, notre langue qu'ils s'exposent à laisser détruire et à voir disparaître.

Ligue de la défense du Canada! Oublie-t-on qu'on fête tous les ans ce grand héros national, Dollard des Ormeaux, parce qu'il a su protéger nos foyers et nos droits. Et comment l'a-t-il fait? Intelligent et brave, clairvoyant et courageux, il a compris que, pour empêcher un autre massacre de Lachine, pour que Ville-Marie naissante ne soit pas mise à feu et à sang, il fallait aller rencontrer l'ennemi en haut de l'Ottawa. Pour parvenir aux Rapides du Long Sault, il fallait beaucoup plus de temps qu'il n'en faut maintenant pour traverser en Angleterre. Si le Canada a été sauvé, c'est que Dollard des Ormeaux ne s'est pas contenté de chanter: "O! Canada". Il s'est porté au devant de l'ennemi pour le rencontrer sur un terrain où les siens, les femmes et les enfants de sa race, ne seraient pas exposés aux coups d'une sauvage agression.

Mesdames et messieurs, il n'est pas nécessaire d'insister davantage. M. King doit être relevé de son engagement. Si pour vous protéger, il faut un jour la conscription, vous saurez qu'il ne l'a imposée qu'en dernier ressort et uniquement dans votre intérêt. Il était anticonscriptionniste en 1940. Mais tous les chefs de partis l'étaient en ce temps-là. M. Lapointe l'était; M. Cardin l'était; et combien d'autres; je l'étais moi-même. Mais, aujourd'hui, il n'est pas un seul esprit averti, au pays et dans Québec, qui veuille que les mains de Mackenzie King demeurent liées. Vous allez lui donner un vote de confiance. Vous allez lui permettre, si la guerre devient plus critique, de la diriger de façon à vous assurer toute la protection voulue. Si nous devons envisager des jours encore plus sombres, nous aurons la satisfaction de savoir que nous avons, à la tête du pays, un homme qui est prêt à assumer ses responsabilités, mais qui ne fera voter aucune loi sans absolue nécessité, et sans qu'elle ait été scrutée et discutée par les députés que vous avez élus pour vous représenter à Ottawa.

Nouveau règlement pour la location des chambres

OTTAWA, 23 (P.C.) — Les règlements défendant aux locateurs et aux maisons de pension et de chambres de résilier les baux de leurs locataires seront modifiés, selon l'administrateur des loyers, M. Cyril de Mara. La Commission des prix fera une déclaration à ce propos, demain soir.

La seule modification sur laquelle il a été possible d'avoir quelques détails a trait aux maisons de chambres et pension. Selon le nouveau règlement, il sera possible de résilier les baux en donnant un avis conforme aux lois de la province. Actuellement, le locateur peut renvoyer son locataire seulement dans le cas d'usage illégal de la chambre, de refus de payer ou si le locateur a besoin de la chambre personnellement.

On croit que le règlement abrogé avait empêché des locateurs de louer leurs chambres disponibles et rendait ainsi le problème du logement plus grave à Ottawa et dans d'autres localités. Le règlement oblige les locateurs à afficher dans chaque chambre les prix en vigueur dans la maison. Il ne s'applique pas, toutefois, aux maisons privées qui louent des chambres.

Le grand concours oratoire mixte à la salle du Gesù

Ce concours intercollégial était donné à l'occasion du IIIe Centenaire

C'est hier soir, en la salle du Gesù, qu'avait lieu le grand concours oratoire mixte intercollégial, organisé à l'occasion du 3e centenaire de Montréal, sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. Quatre jeunes filles et 6 jeunes gens des collèges classiques du diocèse de Montréal y ont participé. Le président actif était M. Pierre Camû.

Ces dix étudiantes et étudiants devaient présenter des travaux concernant le 3e centenaire de notre ville. Tous ont observé les règles du concours. L'auditoire qui emplissait la salle, a pu entendre de vibrants éloges à la gloire des saints fondateurs de Ville-Marie et du berceau d'origine de notre race, la France. Les travaux étaient des plus soignés et ont été rendus avec maîtrise, dignité et gentillesse.

Le jury, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, se composait de MM. Léo-Paul Desrosiers, Guy Vanier, Jules Massé et Athanase Fréchette. Ces messieurs avaient à désigner quatre gagnants. Ce sont: premier: M. Georges-Henri Blouin, du collège Sainte-Marie, qui avait intitulé son travail "Je me souviens"; deuxième: M. Pierre Prévost, du Collège de Montréal, qui a parlé de "La providence et la fondation de Montréal"; troisième: Mlle Thérèse de la Rochelle, du collège Marguerite-Bourgeoys, qui a rendu un magnifique "Hommage aux mères inconnues", et quatrième: Mlle Marguerite Tousignant, du collège Basile Moreau, qui a traité de "La femme dans l'histoire de Ville-Marie".

Prenaient aussi part au concours: M. André Péloquin, du collège de l'Assomption; M. Roger Beaulieu, du collège Jean-de-Brébeuf; Mlle Monique Many, du collège Marie-Anne; M. André Lussier, du collège St-Ignace; Mlle Françoise Perron, du collège Jésus-Marie d'Outremont; et M. Gilles Leduc, du collège Saint-Laurent.

Le président de l'organisation, M. Maurice Hébert, a ouvert la soirée par une courte allocution. A l'intermède, Mlle Suzanne Denis a rendu quelques pièces de chant, accompagnée au piano par Mlle Jaquelyne Lavoy, et, avant la décision du jury, M. Pierre Beaudet se fit entendre, au piano.

La guerre et les taxis

OTTAWA, 23 (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Le ministère des munitions et approvisionnements a annoncé, aujourd'hui, que, pour rendre plus efficaces les moyens de circulation du Canada, le régisseur de la circulation règlementera dorénavant l'emploi des taxis. C'est une décision récente du ministère. Autrefois les taxis relevaient de l'administration des services, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Par suite de cette nouvelle décision, M. George-S. Gray, régisseur de la circulation, avec l'approbation du président de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre, a rendu une ordonnance qui interdit à toute personne, sauf permission écrite du régisseur, de conduire ou de faire conduire une automobile de tourisme employée comme taxi, si ladite automobile de tourisme ne servait à cette fin au cours de l'année 1941. L'ordonnance atteint aussi les automobiles de louage. Elle remplace des restrictions sembabes que l'administrateur des services avait imposées.

Les pertes de l'aviation canadienne

OTTAWA, 23, (P.C.) — La 246e liste de pertes de la Royal Canadian Air Force, publiée à la fin de la journée contient les noms de cinq hommes tués en service actif outremer, de trois qui sont disparus apres des opérations aériennes, d'un disparu en service actif outre-mer et de quatre tués en service actif au Canada.

Accord entre le Canada et le Royaume-Uni

Le Dominion devra expédier, tous les mois, une quantité de fromage en Grande-Bretagne

OTTAWA, 23. (Du correspondant parlementaire du "Canada"). — Le ministre de l'agriculture, l'hon. James-G. Gardiner, a annoncé officiellement, aujourd'hui, à la Chambre des communes, la conclusion d'une entente commerciale entre le Canada et la Grande-Bretagne, pourvoyant à la vente de 125,000,000 de livres de fromage à la Grande-Bretagne, durant la période, allant du 1er avril 1942 au 31 mars 1943, au prix de vingt cents la livre, grade numéro un, de 19 1-2 cents pour le grade numéro deux et de 19 cents pour le grade numéro trois, livrée à Montréal.

Lorsque le bureau du ministre a communiqué cette nouvelle à la presse, hier soir, on ne mentionnait que le prix de vingt cents la livre.

"L'entente stipule que l'on devra expédier certaines quantités de fromage tous les mois d'ici la fin d'avril 1943 et le ministère britannique des vivre assume la responsabilité de fournir les moyens de transpor maritime en temps de guerre", a dit le ministre, après avoir expliqué que la Grande-Bretagne accepte d'acheter, tout compte tenu des moyens de transport disponibles, des quantités additionnelles de fromage dont elle aura besoin et dont le Canada pourra disposer.

Le ministre des vivres paiera 90 pour cent de ses achats de fromage aussitôt que possible, après la livraison, et versera la balance, soit dix pour cent, 28 jours après la livraison des marchandises au Royaume-Uni ou, advenant la perte du navire en mer, 28 jours après la date approximative de l'arrivée du dit navire.

L'horaire de la livraison nécessitera l'entreposage de quantités considérables de fromage au Canada, a ajouté M. Gardiner, pour être livrées durant les mois où la production est rare. Le gouvernement canadien paiera le prix initial de l'entreposage, que le ministère britannique des vivres lui remboursera dès l'expédition du fromage.

"Cette méthode, a dit le ministre, facilitera la comptabilité du ministère des vivres."

Le Canada ne pourra fournir au Royaume-Uni plus de 15 pour cent du fromage qu'il recevra durant l'année en cours.

Vichy a fait emprisonner les Français Libres à Madagascar

L'Union Sud-Africaine rompt "avec regret" ses relations diplomatiques avec Vichy — Londres continue de surveiller Madagascar qui fait la convoitise du Japon

LONDRES, 23. (P.C.) — L'Afrique-Sud a rompu aujourd'hui ses relations avec le gouvernement français de Vichy.

Le premier-ministre Jan Smuts a déclaré dans sa note au ministre de France à Prétoria, M. Ernest de Simonin: "Des développements se sont produits en ce qui concerne le gouvernement français, rendant malheureusement impossible le maintien des relations diplomatiques entre nos deux gouvernements... Le gouvernement de l'Union Sud-Américaine doit en inférer avec regret que le gouvernement français, sans doute sous le faix d'une forte pression, a décidé d'altérer radicalement sa politique et de collaborer avec l'Axe."

Des bruits de plus en plus sérieux coïncident avec cette rupture diplomatique; le gouvernement de Pierre Laval aurait entrepris de venir à bout des partisans du général de Gaulle qui se trouvent nombreux dans l'île de Madagascar. Cette grande île, une des plus étendues du globe, est située tout près de l'Afrique-sud.

(On se rappelle que récemment encore la rumeur a couru que le Japon allait demander à Vichy des concessions équivalent à la main-mise sur l'île comme en Indo-Chine. Vichy envoya une escadre pour protéger sa colonie et nia qu'aucun projet de concessions aux Japonais fut sur le point de se réaliser.)

Récemment encore, le premier-ministre sud-africain Smuts déclarait au sujet de Madagascar, que son gouvernement "n'avait aucune intention d'intervenir dans la colonie française, en autant que Madagascar ne deviendra pas un danger pour l'Afrique-Sud."

On accuse hautement aujourd'hui le gouverneur-général Annet de prendre et d'intensifier même des mesures d'extrême rigueur contre les résidents soupçonnés de sympathiser avec les Français libres. Madagascar est peuplée de quatre millions de Malgaches et de 25,000 Français.

A Londres on confirme les bruits voulant que les partisans du général de Gaulle soient pourchassés par l'administration relevant de Vichy et obéissant au gouvernement Laval. Mais on précise qu'il n'y a aucune apparence de soulèvement des partisans du général de Gaulle, la plupart se trouvant déjà emprisonnés. La politique britannique à l'égard de Madagascar demeure donc la même qu'à l'égard de Vichy: surveiller attentivement.

(A Ottawa, un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures aurait déclaré que la Confédération canadienne demeurant désormais le seul pays britannique en relations avec Vichy, cette situation devrait être clarifiée la semaine prochaine.)

Les quartiers-généraux des Français libres disent qu'ils ne croient pas qu'aucun vaisseau de guerre français se trouve à Madagascar. Mais des rapports britanniques affirmaient le mois dernier que l'escadre française partie pour Madagascar comprenait entre autres grandes unités, les croiseurs "Gloire" et "Montcalm" et trois transports chargés de troupes. Cette escadre avait levé l'ancre à Dakar.

On croit généralement que la grande colonie française serait une proie facile à une invasion bien préparée. L'armée régulière de Madagascar se compose de 1,500 Français et de 3,700 Malgaches. On en pourrait mobiliser peut-être 100,000 autres, mais on ne pourrait leur donner que des armes légères, c'est-à-dire en faire une troupe de tirailleurs coloniaux. L'île possède au moins dix bons aérodromes, mais aux derniers renseignements, il y avait peu d'avions pour les utiliser. La brousse dense qui couvre l'intérieur du pays peut évidemment en rendre la pénétration difficile, mais on croit que l'envahisseur pourrait finalement maîtriser toute l'île en s'emparant de ses cinq ou six bons hâvres.

M. Claxton invite le Québec à voter et à voter "oui"

Seuls les vieillards et les malades peuvent se dispenser de ce devoir, dit-il

M. Brooke Claxton, député de Saint-Laurent-Saint-Georges à la Chambre des Communes, dans une allocution prononcée hier soir au poste CFCF de Montréal, a invité la population du Canada à aller voter au plébiscite de lundi prochain. Seuls les vieillards et les malades peuvent se dispenser de ce devoir, a dit M. Brooke Claxton. "Songez que, quelle que soit la température, les marins canadiens seront en mer; les aviateurs accompliront leurs missions; les soldats canadiens seront aux aguets en Angleterre et sur les côtes du Canada. Ils combattent pour notre liberté, nous combattons tous pour notre liberté." M. Brooke Claxton a ensuite déclaré qu'il était évidemment du devoir de tout citoyen d'user de son droit de vote lundi prochain.

"Je me demande si le peuple comprend réellement ce qu'un vote négatif signifierait? Un vote négatif signifierait que vous décidez maintenant qu'en aucune circonstance des hommes, appelés à défendre notre pays, ne devraient le faire avant que l'ennemi ne soit rendu près des côtes du Canada. Par-dessus tout, un vote négatif ferait de l'attitude défensive une part permanente de notre mentalité de guerre. Nous ne pouvons gagner cette guerre qu'en attaquant et en battant l'ennemi. Un vote négatif signifierait une victoire pour Hitler.

"Ce plébiscite n'est pas une élection générale, a continué M. Brooke Claxton. Dans une élection générale vous votez pour un candidat parmi plusieurs et une faible majorité suffit. Les votes pour les candidats battus ne comptent pas. Dans ce plébiscite chaque vote compte. Le chef conservateur, M. Hanson, le chef C.C.F., M. Coldwell, et leurs partisans, ont, en patriotes, rallié M. King et le parti libéral pour demander un vote affirmatif. Quand nous voterons, nous ne voterons pas en tant que conservateurs ou en tant que libéraux, nous voterons en tant que Canadiens et chaque vote affirmatif comptera pour le Canada.

"Le résultat donnera une majorité écrasante aux partisans du "oui". Ne vous méprenez pas à ce sujet. Les agitateurs du vote négatif tentent de pousser le peuple du Québec à voter "non" en leur disant que l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Canadienne et d'autres provinces voteront probablement "non". Je crois que de telles histoires sont absolument sans fondement et que chaque province donnera une forte majorité au "oui".

"Un vote négatif de la part du Québec ne servira pas les intérêts du Québec. Les gens qui profiteront d'un vote négatif ne sont pas dans la province de Québec. Ils sont en Allemagne et au Japon.

"En vous demandant de voter "oui" je vous demande de montrer à vos compatriotes et au reste du monde que l'unité du Canada est infrangible et que nous sommes prêts à n'importe quel sacrifices qui sera nécessaire pour préserver notre existence nationale. Un Canada libre ne peut survivre que dans un monde libre. Sans unité nous ne pourrons contribuer pleinement à la restauration de la liberté dans le monde et de la paix dans l'espèce humaine. Nous montrerons cette unité si tout le monde vote pour le Canada.

"Votre vote est libre. Vous en servirez-vous lundi pour demeurer libres? Commencez la semaine en allant à votre bureau de scrutin, lundi matin. Allez-y tôt et faites, sur votre bulletin, une croix en face de "oui". Faites votre croix contre Hitler.

Stabilisation des prix des produits d'épicerie

Aucune augmentation ne résultera de la récente ordonnance de la Commission

OTTAWA, 23. (Du correspondans parlementaire du CANADA.) — Aucune augmentation de prix ne résultera de la récente ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, établissant les prix maxima de certains articles d'épicerie d'après ceux en vigueur en juin dernier, au lieu de la période de base du 15 septembre au 11 octobre. L'ordonnance ne s'applique pas dans les cas exceptionnels, où les prix de juin ont pu être plus élevés.

L'ordonnance originale (Numéro 116) exigeait qu'à compter du 13 avril inclusivement, les fabricants de certains articles spécifiés d'épicerie réduisent leurs prix aux prix les plus élevés exigés par eux pendant le mois de juin 1941. Ces dispositions avaient pour but de maintenir le coût de renouvellement des marchandises des grossistes et des détaillants à un niveau raisonnable par rapport à leurs progrès prix de vente maxima. La présente modification est arrangée de façon à empêcher qu'en aucun cas les prix ne soient plus élevés que ceux prévalant pendant la période de base. L'ordonnance ne s'applique en aucun cas où elle aurait pour effet de fixer le prix maximum des fabricants à un niveau plus élevé que celui en vigueur avant la date exécutoire de l'ordonnance.

De plus, les biscuits sodas, les biscuits sucrés, le fromage conditionné, le papier ciré et le papier de toilette sont supprimés de la liste d'articles d'épicerie tombant sous le coup de l'ordonnance et d'autres changements ont été apportés aux descriptions de plusieurs autres articles. L'ordonnance ne s'applique pas aux articles supprimés parce que d'autres arrangements ont été conclus par la Commission pour réajuster l'écart entre les grossistes et les détaillants.

Le paganisme nazi ne désarme pas en Hollande

LONDRES, 23. (Aneta et P.C.) — Les nazis hollandais poursuivent avec l'appui des autorités militaires allemandes, leur campagne anticatholique. A Naastriche, le conseil municipal a retiré toute subvention à la paroisse et à la bibliothèque catholique. Le journal pro-nazi "Volk en Vaterland" accuse les évêques catholiques hollandais de "résistance ouverte et sabotage des mesures gouvernementales". Les évêques ont ordonné aux instituteurs catholiques de ne pas permettre dans les classes l'affichage de propagande nazie.

PUNAISES
Coquerelles et les oeufs etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc. désinfectés dans nos voûtes
CORPORATION PARA LTEE
F. CHARBONNIER, directeur-gérant
DO 2451★ Le soir DO 1019

VOYEZ Tél.: AM. 1149-1140
GERVAIS EXPRESS
SERVICE JOUR ET NUIT
Pour déménagements, et transport général
1924, Maisonneuve -- SPECIALITE: PIANOS -- Montréal

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez!

Par Adrien ROBITAILLE

QUESTIONS

1—Tout l'univers blâme avec la plus grande raison l'emploi de la force brutale que fait si prodigalement le sieur Hitler depuis quelques années. Mais tout l'univers aussi a payé pour connaître les tactiques auxquelles il recourt de préférence et sait fort bien qu'Adolf aime couvrir ses instrusions armées dans les pays voisins de l'Allemagne de prétextes faussement légaux. S'il avait connu un moyen officiellement juste de pénétrer en Angleterre, on peut être sûr qu'il ne l'aurait pas négligé. Au fait, il en existe un pour lui, depuis qu'il se mêle des affaires de Norvège... Quel était ce moyen? En avez-vous quelque idée?

2—A quel usage ne soumet-on pas maintenant la radio. Il ne suffit plus qu'elle nous transmette la voix humaine ou les sons musicaux. Il faut encore qu'elle concoure à conserver la beauté chez nos compagnes. Pour celles-ci la beauté du visage n'est pas la seule qui compte mais encore la beauté de la taille, la "ligne" enfin comme on l'appelle couramment, la "ligne" toujours fuyante... La radio fait beaucoup pour l'entretenir, la garder .Il n'y a pas de pire ennemi d'une graisse indue que la lampe à trois électrodes. Comment donc agit-elle? Pourquoi est-elle si utile?

3—Les derniers changements qui se produisent sur la carte du monde, nous les apprenons tous, moins de vingt-quatre heures après qu'ils sont réalisés. Nous sommes en passe de connaître bientôt par leurs prénoms les moindres gouvernants des moindres pays. Les constitutions politiques et les règlements militaires de chacun n'auront bientôt plus de secret pour nous. Nous n'en savons pas toujours si long sur leur état social ou économique. Quel est par exemple l'Etat où l'on trouve maintenant la plus puissante coopérative du monde? De quoi s'occupe-t-elle? A-t-elle donné de bons résultats depuis sa fondation?

(Voir réponses en page 9)

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima hier:

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Port Arth.	36	78	Kingston	34	58
Par. Sound	38	71	Ottawa	39	75
London	37	73	**Montréal**	45	72
Toronto	46	74			

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada

Vallée du Haut St-Laurent et Vallée de l'Outaouais. — Beau; chaud.

Baie Georgienne. — Vents modérés et frais; beau; chaud.

Région des Grands Lacs. — Vents modérés; beau; chaud.

UN GRAND SPECTACLE!
UNE GRANDE ETOILE!
ETHEL SHUTTA
"LA BELLE CHANTEUSE"
Diner $1.50
Tic Toc
— EN PLUS! —
DON ARRES
Jack Leonard
Arden & Renard
Les Tocettes

de Kuyper salue TROIS-RIVIÈRES

Fondé en 1634 par le Sieur Laviolette que Champlain envoya construire un fort et établir une colonie à cet endroit. Trois-Rivières est l'une des plus anciennes municipalités de la province. D'après les "Relations des Jésuites" (1635), le nom de Trois-Rivières provient du fait qu'"une magnifique rivière sort de la forêt et se jette dans le vaste Saint-Laurent, en trois branches que produisent les nombreuses petites îles qu'elle rencontre à son embouchure". Les Indiens l'appelaient "Métabérontine", ce qui signifie "nappe d'eau exposée à tous les vents".

C'est au dix-septième siècle — 1695 — que l'on produisit pour la première fois le Gin de Kuyper, à Rotterdam, Hollande. Il y a plus de 100 ans que le de Kuyper est le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, $1.05 — 26 onces, $2.40 — 40 onces, $3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CELEBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

PROPOS FÉMININS

Mme JOSEPH-EDOUARD PERRAULT, présidente du comité d'organisation pour la partie de cartes qui aura lieu, cet après-midi, au Ritz Carlton, au profit de l'Assistance aux oeuvres françaises de guerre.

Comptoirs variés à la vente de charité "Au gai printemps"

Au profit de ses oeuvres, la Ligue de la Jeunesse Féminine organise pour le mercredi 29 avril une grande vente de charité, à l'hôtel Windsor. Cet événement a été placé sous le distingué patronage de Son Altesse Royale la princesse Alice.

Au cours de l'après-midi et de la soirée, l'on pourra se procurer des articles attrayants et utiles aux différents comptoirs que dirigeront des membres de la Ligue.

Chacun a fait sa part pour que cette journée soit couronnée de succès.

Voici les noms des comptoirs et des personnes qui en assument la charge.

Le coin du cadeau "Myosotis": Madelaine Leclair, 1ère vice-présidente, aidée de Mlles Andrée Beaubien, Suzanne Béique, Margot Content, Margot Frigon, Lucile Hurtubise, Madeleine McNichols;

Râfle: Mlles Mireille Beullac, trésorière et Monique Préfontaine, 2e vice-présidente.

Le coin "aux friandises" "Fleurs de pommier": Mlle Françoise Laurin, secrétaire, aidée de Mlles Jeanne Dussault, Simone Papillon, Pauline Parent, Mme Jean Jacques Grothé, Mlle Louise Bourgeois.

Le coin de "La papeterie" "Tulipes et jonquilles": Mlle Gisèle Dion, aidée de Mmes Pierre Bélanger, Albert Rolland et de Mlles Fernande Rolland, Micheline Dion.

Le coin de "La pouponnière" "Roses pompons": Mme Jean Leman, aidée de Mme Paul Leman et de Mlles Françoise Béique, Françoise Hudon.

Le coin du "Militaire" "Chardons": Mme Howard Wilson, aidée de Mmes Henri Masson, Nantel David, Marcel Noël, Pierre Dery, Jean Lafontaine, Paul Trudeau, André Marcil et de Mlle Monique Bousquet.

Le coin du "Gourmet" "Rose trémière" (passe-rose): Mlle Josette Dupuis ass.-secrétaire, aidée de Mlles Marjolaine Beaulieu, Renée Bienvenu, Louise Beaulieu, Jacqueline Charton, Paule Daoust, Louise DeMartigny, Suzanne Gélinas, Jacqueline Lallemand, Madeleine Paré, Denise Quintal, Thérèse Raymond, Marie-Claire Raymond, Jacqueline Racine, Marie Vaillancourt, membres de la Ligue; ainsi que de Mlles Suzanne Catudal, Marcelle-Andrée Champagne, Renée Dupuis, Suzanne David, Andrée Faribault, Suzanne Gratton, Lisette Gouin, Denise Guyon, Bérangère Hamel, Andrée Lavigne, Marie Massue, Germaine Nantel, Suzanne Séguin, Madeleine Trépanier, Louise Vien, Mmes Guy Désaulniers, Robert Major, Marcel Ouimet, John Payne.

Partie de cartes (bridge) de 2 heures à cinq heures: Mmes Alphonse Patenaude, directrice. Le thé sera servi.

Le coin de la "cartomancie": Mlle Mariette St-Jean.

La décoration des salles et des kiosques est sous la direction de Mlles Françoise Deserres et Madeleine Saucier.

La réunion annuelle du Canadian Club de Montréal

La réunion générale annuelle du Canadian Club de Montréal aura lieu, lundi, le 27 avril, à midi et 45, à l'hôtel Windsor. L'invité d'honneur sera le docteur Edwin G. Nourse, directeur de l'Institute of Economics et de la Brookings Institution, de Washington. Le sujet de sa conférence sera: "La nature et l'avenir de l'entreprise privée."

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Plus de femmes confient l'entreposage de leurs fourrures à

HOLT RENFREW

qu'à aucun autre fourreur au Canada

Il n'en coûte pas plus !

TELEPHONE LANCASTER 8241

Dans le Monde

Le spectacle de variétés donné au bénéfice de la 98e escadrille d'Iberville, aura lieu, ce soir, à 8 h. 30, à l'auditorium du Plateau. Parmi les invités on remarque: Son Honneur le maire et Mme Adhémar Raynault, M. Honoré Parent, M. Lactance Robert, Mgr Olivier Maurault, le juge Fabre Surveyer, l'honorable Wilfrid Gagnon, l'honorable Alphonse Raymond, l'honorable F.-J. Leduc, le colonel Herculе Barré, MM. Paul Bienvenu, André Demers, c.r., Roméo Desjardins, Armand Dupuis, Edgar Genest, J.-A. Larose, C.-N. Moisan, Hector Racine, le lieutenant-colonel et Mme J.-Lucien Dansereau, M. René Courtois, le lieutenant-colonel et Mme Roméo Gauvreau, M. Jacques Cartier, M. Jean Chauvin, M. Roger Maillet, le lieutenant-colonel J.-E. Lanoie, l'aumônier M. l'abbé Paul Renaud, M. et Mme Pierre Michaud, le commandant de sections L.-A.-A. Bernard, M. Hector Lapointe, M. et Mme Ernest Pallascio-Morin, M. Malcolm Carlton, M. Edward C. Rowe, M. Adrien Gauthier, M. Jos. Bélisle, M. Victorin Rozon, l'honorable et Mme Thomas Vien, M. et Mme Hector Racine, le colonel et Mme Paul Ranger, le lieutenant-colonel et Mme E. Mackey Papineau, M. et Mme Paul Bienvenu, M. Jean Lallemand, M. et Mme Arthur Letondal, Mme L.-J. Perron, Mme Gaston Maillet, M. et Mme Paul-E. Oostiguy, Mme Arthur Berthiaume Mlle Lisette Gouin, M. et Mme Armand Dupuis, M. et Mme Charles Dupuis, Mme Alcide Beauvais, Mlle Roxane Beauvais, Mlle Renée Bienvenu, M. et Mme C.-L. Charbonneau, Mme Maurice Cormier, le Dr et Mme George Millette, le Dr et Mme Gaston Demers, M. Jean Robert, M. Eugène Courtois, M. et Mme Serge Demanges, Mlle Cécile Naud, Mlle Jacqueline Dugal, Mme L.-C. Robert, M. Raoul Gadbois, M. Jules Berthiaume, M. et Mme François Hone, MM. Henri et Adrien Hébert, Mlle Estelle Hargreaves, Mme Paul Maillet, M. et Mme Adélard Leduc, M. et Mme Placide Morency, Mme Jeanne Perron, Mlle C. Perron, Mme M. Poliquin, Mlle Delphine Guay, Mlles Chenivesse, Mlle Monique Ayres.

* * *

Le capitaine et Mme Gilbert Berthier, d'Ottawa, sont attendus à Montréal, demain, pour le mariage Daigle-Gagnon.

* * *

Mme F.-X.-A. Chevrier, d'Ottawa, sera à Montréal, demain, pour le mariage Chevrier-Power.

* * *

M. Henri Kieffer, de Québec, fait actuellement un séjour à Montréal.

* * *

La partie de cartes organisée au profit de l'Assistance aux oeuvres françaises de guerre aura lieu, cet après-midi, à l'hôtel Ritz Calton sous la présidence d'honneur de Mmes Hector Perrier et Adhémar Raynault. Outre les personnes déjà mentionnées, y assisteront: Mmes J. LaBarre, J. Trudeau, E. Hunt, P. Rolland, E. Brünn, R. Faribault, M. Darbelnet, R. Vanier, Lapointe, L. Cowan, A. Cowan, L. d'Hanteserve, A.-W. Furness, Claude Ligot, Louis Noël, G. Brodeur, A. Spechler, N. Gouroff, A. Puech, de Gaspé Beaubien, Wilfrid Paradis, J.-B. De Sève, H. Gladu, A. Bouchard, H. Yndman, J.-C. Legendre, Albert Perrault, J.-A. Pinard, S. Gamache, Arthur Maguire, Roger Méthot, A. Bazar, C. Benoit, M. Galarneau, R. Meloche, Mlles E. Juge, N. King, F. Laurent, N. Francis, Lévine, Jeanne Cypihot, Jeanne Brunet, Marthe Gilbert, Anna Saint-Charles, Alice Lessard, Annette de Bellefeuille, Berthe O'Leary, Berthe Parent, Mmes H. Bourassa, R.-D. Lavallée, J.-C. Leduc, J.-L. Brossard, E. Perras, Honoré Damphouse, Omer Barrière, T. Lemay, A. Beaudin, E. Pilon, Léopold Ferland, C.-A. Dugas, L. Reed, Horace Elie, Hervé Charron, Loyola Perras, J.-E. Vannier, J.-A. Trudeau, Camille Botté, Charles Lavigne, W. Pauzé, J.-René Ouimet, Conrad Joron, A.-R. Saint-Germain, R.-G. Leclair, M. Boyeux, O. Desrosiers, G. Girouard et A. Garcia.

* * *

A la partie de cartes organisée par Le Cercle des Mamans de l'Association des Parents de Westmount qui eut lieu, le 22 avril, à l'Académie St-Léon, on remarquait parmi les personnes présentes: MM. et Mmes Jacques Sénécal, Gilles Forget, Jacques Paradis, Camille Laurendeau, Dr et Mme C. Mathieu, M. et Mme Ben. Ethier, Lady Forget, MM. et Mmes M. Chartre, Jean Béique, Philippe Leduc, Dr et Mme James-T. Rogers, MM. et Mmes Henri Merrill, Roméo Béliveau, S. Chartrand, O. Côté, C.-L. Corriveau, Alb. Duclos, Dr et Mme A. Ouimet, MM. et Mmes Armand Poupart, M. Archambault, G.-W. Taylor, Raymond Ranger, W. Johnson, J.-E. Noiseux, A. Barrière, L.-P. Beauchemin, L. Gendreau, Fernand Dufresne, G. Lanouette, Calixa Moisan, Ross Desjardins, N. C. Potter, Jos. Gauthier, Ls. Chatel, Jacques Fournier, Paul Galipeau, Max Wanner, Télesphore Michon, Stanislas Viau, François Decarie, Rolland Préfontaine, Maurice Shea, col. et Mme Henri Desrosiers, MM. et Mmes L. Turcotte, C. Shaw, A. Shawyer, C. Durand, J. Fortier, Plamondon, Mériot, J. St-Germain, J. Hébert, M. A. Phelan, Roland Préfontaine, Dr L.-A. Gagné, MM. et Mmes Pierre Michaud, Paul Bienvenu, Marcel Langlois, Jean Barrette, Etienne Lacaille, Geo. Garneau, Maurice Shea, Dr et Mme A. Plessis-Bélair, MM. et Mmes Emile Billette, Desrocher, Marg. Desrochers, Sullivan, Mmes A. Lemieux, E. Beauregard, J.-B. Lefebvre, O. Cloutier, L.-P. Decarie, E. Langlois, Anatole Plante, Alex. Richard, Real Panet-Raymond, E. Rolland, M. Rolland.

* * *

M. et Mme F. Dubois, de Chicoutimi, de passage à Montréal, sont descendus au Mont-Royal.

Comité féminin qui organise une soirée au profit des aviateurs

Le comité des "Wings for Britain", qui recueille des fonds à l'appui des aviateurs et de l'aviation du Canada et du Royaume-Uni, annonce l'organisation d'une soirée d'opéra pour le 3 mai prochain, au théâtre His Majesty's, sous l'égide de l'"Opéra Guild" et le patronnage de Son Excellence le gouverneur général du Canada et de la princesse Alice. Les profits entiers seront versés au fonds qui s'occupe de venir en aide aux aviateurs de la R. A. F. et de la N. G. F.

L'organisation de la soirée est confiée à Mmes Russell Bell et W. R. G. Holt. Le comité de l'"Opéra Guild" est présidé conjointement par Mmes Pauline Donalda et Maurice Harne. Les promoteures en sont: M. et Mme Allan Bronfman, M. Huntley Drummond, Mme Jacob Elkin, M. et Mme H. Grover, W.-Joseph Levitt, le général F. S. Meighen, Mme Gaston Millet, M. et Mme H. Rossler et M. et Mme Charles Sommer.

Le comité de la vente des billets se compose comme suit: présidentes conjointes: Mmes R. R. MacDougall, Louis Gélinas et Allan Bronfman; chefs d'équipes: Mmes Eric Harrington, Wilson McConnell, William Meredith, Edward Rawlings et Mlle Peggy Ekers; membres: Mmes Henri Geoffrion, Jacques Forget, Robert Rainville, W. E. Morgan, John Savoy et Mlle Jacqueline Savard.

Au comité du programme, on remarque: Mlles Jacqueline Ouimet, Harriet Craig et Madeleine Beaubien.

Un deux-pièces en fin tissu de laine est fort pratique pour le printemps. Celui-ci, de couleur vert Kelly, est égayé d'un col et de manchettes en piqué blanc.

La Cuisine

Pouding au sirop d'érable

1 tasse de sirop d'érable; 4 à 6 tranches de pain rassis beurré; 2 oeufs; 1-4 c. à thé de sel; 1 1-2 tasse de lait.

Faites bouillir le sirop pendant dix minutes. Beurrez des tranches de pain épaisses de 1-3 pouce et coupez-les en bandes. Trempez ces bandes dans le sirop et faites-en une couche dans le fond beurré d'une casserole. Déposez une autre couche de ces bandes par-dessus la première, en les disposant dans le sens inverse, et ajoutez couche sur couche de bandes jusqu'à ce que la casserole soit presque pleine. Recouvrez d'une crème cuite faite avec les oeufs, ce qui reste de sirop, le sel et le lait. Mettez le plat dans une casserole d'eau chaude et faites cuire au four à une chaleur modérée (350° F.) jusqu'à ce que le tout soit pris — environ 40 minutes.

Bagatelle à l'érable

Emiettez des restes de gâteau rassis et remplissez-en à moitié 4 tasses à crème cuite. Versez par-dessus du sirop d'érable, environ 3 cuillerées à soupe par tasse. Laissez reposer 20 minutes, puis versez une crème cuite de la composition suivante:

1 tasse de lait; 2 c. à soupe de sirop d'érable; 2 oeufs.

Faites chauffer le lait et le sirop jusqu'au point d'ébullition. Battez un oeuf et un jaune en neige ferme, ajoutez le lait chaud et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuillère. Versez les miettes par-dessus tandis que c'est encore chaud. Refroidissez, puis recouvrez d'une meringue faite avec un blanc d'oeuf et deux cuillerées à soupe de sucre granulé, et faites dorer dans un four à feu lent.

Restrictions en ce qui concerne les articles de maison

Les pyjamas et les objets de faïence sont atteints

LONDRES, 23. (P.C.) — Afin de garder la main-d'oeuvre et les matériaux nécessaires à l'effort de guerre du pays, des mesures assez sévères atteignent maintenant les articles de cuisine, de salon, de chambre à coucher et de salle de bain, en Grande-Bretagne.

Les pyjamas, les couvertures, les toiles et la faïence tombent sous les règlements de la Chambre de Commerce. L'on a suspendu la fabrication des menus articles de maison pour la durée de la guerre. Dans cette catégorie, tout ce qui n'est pas essentiel sera interdit.

A l'avenir, on limitera la variété des tissus et des modèles employés pour les pyjamas; les pantalons de ces vêtements de nuit seront plus étroits, n'auront ni poches, ni ceintures élastiques, ni boutons. Les serviettes de bains seront moins grandes et moins moelleuses. Seule la faïence blanche sera sur le marché, on la fabriquera plus solide et plus durable.

Le décret concernant la porcelaine de Chine mentionne que plusieurs pièces d'ornements dont on garnissait auparavant les dessus de cheminées, les tables de nuit et les étagères des salle à manger ne seront plus fabriquées. Cela comprend les vases à fleurs, les chandeliers, les cendriers, les plaquettes, les appuis-livres, les vases de fantaisie pour la poudre de riz, les barres à serviettes, les parures en forme de fleurs ou d'oiseaux et les ornements pour les gâteaux de noces.

Raids sur la Chine

Depuis quelques mois, les ménagères à travers tout le pays, ont dû faire face à une diminution croissante de porcelaine chinoise, qui résultait des dommages causés par les raids aériens et aussi des demandes faites par les services militaires pour les cantines et les centres où l'on sert beaucoup de repas. Les magasins chinois ne pouvaient plus suffire à remplir les commandes qu'ils recevaient. Les manufacturiers en sont venus d'accord sur le fait que les articles qu'ils fabriqueront à l'avenir iront d'abord aux forces armées et aux cantines. Les ménagères devront faire de leur mieux pour attraper ce qui restera.

Les villes et les villages ont été durement frappés. Souvent des familles nombreuses ont dû se servir de sucriers pour manger leur soupe ou boire leur thé. Les personnes qui possèdent des services en porcelaine de Chine hésitent à en faire usage dorénavant car il ne sera plus possible de renouveler les pièces brisées. Les modèles fameux Spode, Minton et Doulton sont maintenant fabriqués pour fins d'exportation seulement.

Les tasses sont aussi précieuses que les bas de soie, en Grande-Bretagne. Les petits restaurants qui ne peuvent obtenir les articles de faïence nécessaires demandent à leurs clients d'apporter leurs tasses s'ils désirent se faire servir du thé ou du café avec leurs repas.

La R.S. S. Donat est décédée à St-Laurent

Nous apprenons la mort de Soeur S. Donat, née Flore Godin, décédée à la Maison Mère des soeurs Ste-Croix à St-Laurent.

Elle laisse pour pleurer sa perte, sa mère Mme Ardoire Godin, ses frères l'abbé Donat Godin, curé de la paroisse St-François d'Assise à la Longue-Pointe, Josaphat Godin de la maison Duchesneau, Armand Godin de St-Augustin, et sa soeur Eva, (Mme Corbeil) de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant à 8 heures 30 à St-Laurent.

Mlle FRANÇOISE DeSERRES, l'une des organisatrices de la vente de charité "Au gai printemps" qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le mercredi 29 avril, sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

La Couture Chez Soi

Service des Patrons du "Canada"

Robe d'après-midi aux lignes amincissantes

Patron No 9040

Pour aller prendre le thé chez une amie, pour vous rendre aux réunions de votre comité des oeuvres de guerre, enfin pour tous les genres de sorties de l'après-midi, vous aimerez, madame cette robe aux lignes simples et amincissantes. Attrayante et de bonne coupe, cette toilette ne saurait manquer de plaire aux plus exigeantes, surtout si elle est taillée dans un beau crêpe imprimé de motifs gais et nouveaux. La jupe faite de quatre panneaux, deux en avant et deux en arrière, est soulignée à la taille d'une étroite ceinture. Le corsage a de l'ampleur grâce à des pinces faites aux épaules et de chaque côté de la couture qui réunit les deux morceaux du devant.

Le patron No 9040 se fait dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande 3¼ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 25 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

Réunions

La section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique tiendra son assemblée annuelle, le mercredi 29 avril, à trois heures et demie, au Château de Ramesay. Il y aura lecture des rapports et élections. Tous les membres sont priés d'y assister. Après l'assemblée, on servira le thé.

Congrès de la Fédération des institutrices rurales à Saint-Hyacinthe, en juillet

SAINT-HYACINTHE, 22. (Du correspondant du **Canada**) — Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque coadjuteur de Saint-Hyacinthe, a accordé son haut patronage au 6e congrès provincial de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec, qui se tiendra à Saint-Hyacinthe, les 9, 10, 11 et 12 juillet. Son Excellence présidera la séance du vendredi soir, 10 juillet, consacrée à la, vie chrétienne et la vie nationale à l'école.

M. l'abbé Charles-Emile Gadbois offre son précieux concours, ainsi que celui du trio de la Bonne Chanson, pour la séance publique de clôture, qui aura lieu dans la salle académique du Séminaire, et sera consacrée à l'apothéose de la bonne chanson.

L'ÉTRANGE HÉRITAGE

Roman par Maurice BOUE et Paul-RIVES

No 19 *24 avril 1942*

(suite)

A onze heures, les époux Marck-Brighton, navrés pour des motifs qui n'avaient certes point la même origine, remettaient en voiture, sur le seuil de la villa, Wilcox et Miss Clelia Turner.

Cette dernière eût bien voulu se rendre directement chez Axel Black pour avoir le coeur net de toutes ces péripéties dramatiques dont l'origine l'inquiétait grandement. Mais outre qu'elle n'était point certaine que le jeune Américain la reçût à cette heure tardive, surtout après l'algarade qui avait marqué leur dernière entrevue, Miss Clelia Turner avait comme un obscur pressentiment qu'il valait mieux pour le moment tenir Wilcox (qui n'aurait point manqué pensait-elle, de vouloir l'accompagner rue Beauséjour) à l'écart d'Axel Black.

Une remarque, d'ailleurs, qu'elle avait faite au cours de la visite aux Marck-Brighton, et pendant les événements qui l'avaient marquée, redoublait le mortel souci qui s'était emparé de son esprit.

En apprenant successivement et l'accident mystérieux survenu à Axel Black et la disparition non moins étrange de Miss Mary Davis, Wilcox avait gardé, contrairement à ce qui eût dû se passer, un calme impressionnant, une sorte de détachement gouailleur qui pouvait laisser supposer bien des choses.

Quoi qu'il en fût, au cours du voyage rapide qui les ramena de Nogent à Paris, les deux complices n'échangèrent pas un seul mot, et ce fut sur quelques vagues politesses que Miss Clelia, de plus en plus troublée, donna l'adresse de la rue Raynouard à son chauffeur après avoir, sur sa demande expresse, laissé Wilcox place du Trocadéro.

Miss Clelia trouva Mrs Rothemberg-Davis dans un état de désespoir voisin de la démence.

Miss Mary n'était toujours pas rentrée et Alex Black, que la vieille Mimmy avait, sur la demande de sa maîtresse, appelé au téléphone, n'avait point répondu à cet appel.

La malheureuse mère exposa tout cela à la visiteuse attardée, en un flot de paroles, coupées de sanglots.

Mais, par un geste de prudence, Miss Clelia Turner sa garda d'informer Mrs Rothemberg-Davis de l'accident survenu à Axel dans la matinée, lequel expliquait surabondamment le silence du jeune homme...

Pourtant, à l'heure tardive où la jolie Américaine se trouvait auprès de Mrs Rothemberg-Davis, Alex Black avait regagné son appartement et s'entretenait avec Johnes qui venait de lui narrer les événements de la matinée et de lui indiquer la visite de Miss Mary Rothemberg-Davis.

A ce nom, le jeune homme avait froncé le sourcil... Mais comme il avait une grande puissance sur lui-même, il n'avait pas insisté autrement sur les détails de cette visite, et sur l'attitude de la jeune fille, chose qu'il n'eût point manqué de faire en d'autres temps.

Et, à son tour, il avait conté l'accident qui lui était survenu, et dont il ne portait que quelques marques superficielles au visage et aux mains.

—Vous êtes sûr de n'avoir point reconnu Wilcox au volant de la voiture tamponneuse ? demanda Johnes à son maître, lorsque celui-ci eut terminé son court récit.

—Mais comment veux-tu, ô ! tête de pipe ! que Wilcox fît du sport sur route, boulevard Suchet à une telle heure de la matinée, alors que, selon tes propres déclarations à peu près vers la même heure, le dit Wilcox rejoignait Miss Clelia et sir Marck-Brighton, à la terrasse d'un café.

—Oh ! protesta Johnes, le gaillard me paraît diantrement habile, et rien qu'avec un quart d'heure de battement sur les deux horaires, il aurait bien pu, sans qu'il soit possible de l'établir précisément, sauter du Bois de Boulogne au Quartier-Latin...

—La vérité est plus simple, reprit Axel. Il avait chargé de "l'accident" l'un des trois gaillards dont Casimir t'a parlé...

...Et ce qui m'intéresse présentement, reprit le jeune homme après un silence c'est plutôt de savoir si, selon les indications que lui a remises le barman, en un pneumatique rédigé par mes soins, Wilcox viendra seul tout à l'heure, au rendez-vous fixé... ici même, ou accompagné de ses séides ? Car, étant informé que sa seconde tentative de meurtre a avorté, il ne lui reste plus, pour me faire disparaître, qu'à suivre son premier plan, qui était de s'introduire chez moi nuitamment, lorsqu'il aurait pu se procurer, par Casimir, mon adresse.

—Wilcox intervint Johnes, doit avoir "seul" accès ici, auprès de vous, et donc par ma vigilance occulte, c'est "seul" qu'il parviendra jusqu'à vous...

De cela, je me porte garant ! fit avec force le brave garçon.

Puis, après un silence qui dénotait son embarras (et durant ce silence, il se gratta ostensiblement l'occiput comme quelqu'un qui désire, mais n'ose point poser une question d'importance), Johnes reprit:

—Le plan que vous avez établi m'inquiète par bien des points, M'sieu.

—Allons, vas-y ! Parle ! fit en riant Axel Black qui avait remarqué le manège de son serviteur.

—Hé bien ! Monsieur, consentit Johnes, je me pose vainement deux questions depuis votre première affaire du Little-Bar:

La première, la voici: pourquoi vous obtiner à voir, seul à seul, ce Wilcox qui, de toute évidence a manigancé par deux fois une tentative de meurtre contre vous, et qui va certainement essayer de réussir tout à l'heure dans son dessein qui est de vous supprimer ?

—Et la seconde ? coupa imperturbable le jeune homme.

—La seconde est encore plus obscure à mes yeux... Pourquoi avez-vous fait convoquer ce dit Wilcox ici, dans votre appartement, attendu qu'il eût été préférable parce que moins dangereux, pour vous de l'aborder... heu !... tenez, chez Mr Marck-Brighton, par exemple, ou chez Miss Clelia, puisque les trois semblent former une consciente association ?

—Bon cela ! Johnes, répondit Axel. Je constate, une fois de plus, que tu es un gaillard intelligent... Mais souffre, pour le moment, que je n'éclaire point ma lanterne, comme disent les Français. J'ai tout simplement des raisons d'agir ainsi, et impérieuses comme bien tu penses, puisque je me vois contraint de jouer à cache-cache avec mon vieux Johnes, mon serviteur dévoué mieux... mon ami !

Ce disant, Axel Black tendit la main, une main toute frémissante de cordialité à son mécanicien-valet de chambre qui la prit avec une très grande émotion.

Le carillon de Westminster qui présidait assez bruyamment à la marche du temps dans les altres du jeune homme, tinta les trois quarts avant minuit.

—Le moment solennel va arriver ! plaisanta Axel. Tu m'as bien compris, Johnes?

Comme Wilcox doit avoir l'impression qu'il pénètre ici dans ma maison, hors de ma volonté, tu laisses la porte d'entrée simplement fermée au pêne sans tirer les verrous. Le gaillard a certainement sur lui de quoi forcer facilement une serrure. Pendant ce temps, toi tu te tiens en alerte dans le garage. Dès que le Wilcox se sera engagé seul dans l'escalier (ce qu'il te sera facile de vérifier de ton poste d'observation), tu sors du garage et inspectes les alentours de l'immeuble, histoire d'y relever les changements qui auraient pu y survenir... Et tu me laisses m'expliquer avec mon interlocuteur qui, vraisemblablement, sera fort étonné de me trouver prêt à le recevoir.

—Mais, s'il vous attaque, s'inquiéta Johnes?... S'il est armé...?

Axel Black eut un sourire tranquille:

—Je suis un homme, Johnes, et je ne crois pas me surestimer en t'assurant que je peux tenir tête à ce Wilcox. Quant à ses armes, voici qui préviendra le moindre geste du gaillard...

Et le jeune homme montra à son serviteur un revolver parfaitement prêt à l'usage...

—Ne pourrais-je pas me dissimuler dans la salle de bains, Monsieur? insista Johnnes... Je serais dans ce cas plus près de vous et prêt à vous porter main-forte.

Mais Axel secoua la tête négativement.

—Il faut, termina-t-il, veiller à ce que du renfort n'arrive pas à Wilcox, à l'improviste.

Johnes ouvrait encore la bouche pour insister, lorsque le carillon laissa tomber les douze coups de minuit.

—A ton poste! mon vieux Johnes, intima Axel.

Mais, auparavant, voici une enveloppe que tu vas serrer dans ton portefeuille et que tu n'ouvriras pour prendre connaissance de ce qu'elle contient que si... on ne sait jamais... mon vieux Johnes... il venait à m'arriver malheur.

—Vous voyez donc! gémit le dévoué serviteur...

Axel l'arrêta d'un geste:

—Souviens-toi que tu ne dois monter que lorsque je t'appellerai.

Johnes s'éclipsa et Axel éteignit l'unique lampe de chevet qui était demeurée allumée dans la chambre.

Or, à peine avait-il accompli ce geste qu'il se rendit compte qu'un certain travail quasi silencieux s'accomplissait, comme il l'avait prévu, sur la serrure de la porte d'entrée qui donnait sur la rue.

Très maître de soi, le jeune homme s'avança à pas feutrés jusqu'à toucher l'huis qui donnait accès au vestibule, fit glisser dans sa main droite le revolver qu'il avait emporté, posa sa main gauche sur le commutateur qui commandait l'éclairage de la pièce et attendit... *(à suivre)*

CHRONIQUE MILITAIRE

De retour au quartier général de Montréal

Après un cours spécial, la commandante junior M. St-Laurent reprend son commandement

Tout comme les officiers de l'Armée active canadienne, les officiers du Corps féminin de l'Armée canadienne doivent accepter leur part de responsabilités, dans l'administration et l'entrainement des volontaires. Aussi la commandante junior Madeleine Saint-Laurent, fille de l'honorable ministre de la Justice, est une des jeunes femmes qui ont répondu à l'appel de leur patrie et elle travaille sans relâche dans l'intérêt du Corps féminin de l'Armée canadien-

La commandante junior Madeleine SAINT-LAURENT

ne. Transférée de Québec, il y a quelques mois, pour prendre charge d'une compagnie à Montréal, elle vient de terminer un cours spécial au centre d'entrainement de Sainte-Anne-de-Bellevue et reprend maintenant ses fonctions de commandante de la compagnie "G" au quartier général du district militaire No 4, à Montréal.

Promotion au lt L.-Paul Chartrand

Il est promu capitaine et nommé adjudant du dépôt du district

Le Service des relations extérieures de l'armée au quartier général du district militaire No 4, annonce la promotion du lieutenant Louis-Paul Chartrand au grade de capitaine et sa nomination au poste d'adjudant de dépôt du district, à Montréal-Sud.

Le capitaine Chartrand qui fait partie du premier bataillon du Régiment de Maisonneuve s'enrôla dans la réserve des officiers de ce bataillon, au mois de janvier 1940.

En mai de la même année, il était appelé en service actif, à Valcartier, avec son bataillon, et partit pour l'Angleterre au mois d'août 1940, en même temps que son unité.

Revenue au Canada en août 1941, il fut nommé à l'école des officiers de Brockville en qualité d'instructeur et en octobre il était nommé adjudant de langue française au centre d'instruction supérieure de Farnham.

Tout récemment il était nommé adjudant de langue française pour la tournée du Québec du train-exposition de l'Armée canadienne.

Nécrologie

GOSSELIN — A Montréal, le 21 avril 1942, est décédée Mme Alphonse Gosselin, née Albertine Lefebvre, demeurant à 4055 Lafontaine, autrefois de St-Philippe, Laprairie, exposée aux salons Patrick Provencher, 4234 Adam. Funérailles ce matin à l'église St-Clément, Viauville à 8 heures.

HUBERDEAU — A l'Ile Bizard le 22 avril 1942, à l'âge de 39 ans, est décédé Alcide Huberdeau, époux de Donalda Binette. Funérailles ce matin à l'Eglise de l'Ile Bizard à 9 heures.

LAFLAMME — A Montréal, le 22 avril 1942 à l'âge de 71 ans, 8 mois, est décédée Mme Edward Laflamme, née Maria Thurnburn, 2632 Montgomery. Funérailles samedi le 25 courant à l'église St-Anselme à 8 heures.

LALONDE — A Montréal, le 21 avril 1942, à l'âge de 84 ans, 9 mois est décédé M. Samuel Lalonde, époux d'Olive Bougie. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception à 9 heures.

Sr. ST-DONAT. — A la Maison Mère des Srs Ste-Croix, St-Laurent, est décédée Sr St-Donat, née Flore Godin. Elle laisse pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Ardoire Godin, ses frères, l'abbé Donat Godin, curé de St-François d'Assise, Longue-Pointe, Josaphat Godin, de la maison Duchesneau, Armand Godin, de St-Augustin et sa soeur Eva Mme Louis Corbeil, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant, à 8 h. 30, à la Maison-Mère des Religieuses Ste-Croix, St-Laurent.

TETREAULT — A Montréal, le 22 avril 1942, à l'âge de 52 ans, 10 mois, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, Omer Tétreault, fils de feu Anthime Tétreault, et de feu Ursule Jodoin, autrefois de Ste-Madeleine. Funérailles samedi le 25 courant à l'église St-Stanislas de Kostka à 8 h. 30.

DECES

GODIN. — A la maison Mère des Soeurs Ste-Croix à St-Laurent, le 22 courant à l'âge de 57 ans est décédée Soeur St-Donat, née Flore Godin. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant à 8 h. 30 à St-Laurent.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKAY. — A Montréal, le 23 avril 1942 à l'âge de 79 ans est décédée Lia Hillman, épouse du Colonel F. S. Mackay, notaire. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant.
Le convoi funèbre partira des Salons Mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 5310, Ave du Parc, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 heures a.m. ,et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St-Jérôme

Le lieutenant Carl Jensen occupait un poste important dans une des plus grosses industries de Montréal. Il s'est enrôlé dans la réserve du Régiment de Châteauguay en juin 1940 et est présentement à l'Ecole des officiers du camp de St-Jérôme, où il se prépare à aller se qualifier à l'Ecole des officiers de Brockville.
(Photo de l'Armée canadienne)

Nominations et mutations dans le district No 4

Plusieurs officiers retournent prendre leur poste—Une confirmation

Quelques nominations et confirmations de nominations ont été annoncées au bureau des Relations extérieures de l'armée au district militaire No 4.

Le lieutenant-colonel Georges Francoeur, V.D., est nommé d'une façon permanente commandant du centre d'instruction élémentaire de Saint-Jérôme et de l'Ecole des cadets-officier de cet endroit. Il remplace le lieutenant-colonel Eugène-J. Nantel, V.D., qui à son retour d'un cours d'état-major à Kingston a été nommé commandant du centre de Sherbrooke. Le major H.-S. Bogart qui agissait comme commandant intérimaire à Sherbrooke, reprend son poste de commandant en second.

Le lieutenant-colonel J.-E. Lévesque, de retour d'un cours d'état-major à Kingston, a repris son poste de commandant du centre d'entraînement de Valleyfield. Le major J.-E.-A. Lamoureux, qui avait été commandant temporaire, reprend ses fonctions de commandant en second.

Le lt-col. J.-R. Pellerin, V.D., du 12e régiment de tanks de Trois-Rivières, remplace par intérim le lieutenant-colonel G.-V. de Bellefeuille, commandant du régiment de Joliette, mobilisé récemment pour le service actif. Le commandant en second à Joliette est le major J.-G. Keeting.

Parade d'église à Verdun dimanche matin

Le 3rd Divisional du Corps de l'intendance de l'Armée canadienne aura une parade d'église régimentaire, dimanche matin, à 10 heures, à l'église St-Willibrord, de Verdun, sous le commandement du lieutenant-colonel Gustave-H. Rainville.

Le défilé se rendra à l'église par les rues Church, Verdun et Willibrord. Après la messe, le déjeuner sera servi à l'arsenal. Dans l'après-midi, l'unité participera à la grande parade organisée par les Légionnaires de Verdun pour commémorer la bataille d'Ypres. On demande à tous les membres du régiment d'être présents, en tenue de campagne.

L'escadre ennemie a quitté le golfe du Bengale

LONDRES, 24, (P.C.) — On croit de plus en plus à Ceylan que l'escadre japonaise qui fit plusieurs raids il y a quinze jours dans le golfe du Bengale a dû quitter le golfe et rentrer à sa base, probablement Singapour. Le correspondant de Colombo qui écrit cette nouvelle au "Daily Mail" cite une proclamation officielle à Madras, affirmant que tout danger immédiat d'invasion est disparu.

Les unités navales britanniques qui croisent dans le golfe recherchent sans l'apercevoir l'escadre ennemie qui n'a pas révélé sa présence depuis le coulage du porte-avions britannique "Hermès".

Attaques japonaises réitérées dans le Kiangsi

TCHOUNG KING, 23 (P.A.) — On croit que les Japonais sont convaincus que les avions alliés qui ont bombardé les villes japonaises partaient de bases secrètes en Chine. Ce serait la cause des bombardements réitérés du Kiangsi, province chinoise dont plusieurs villes ont essuyé des raids ces jours-ci.

Pour la quatrième journée consécutive, 19 appareils japonais ont bombardé aujourd'hui cette province. Ils se montrent aussi depuis trois jours au-dessus des villes du Chekiang.

A Yangchuangchai, les Chinois ont repoussé un assaut japonais et tué 300 du millier d'assaillants.

Tué par un éclat de roche

SHIPSHAW, 23. (P.C.) Omer Méthot, âgé de 28 ans, de Grande Rivière, comté de Gaspé, a été tué ici hier soir par un fragment de roche projeté dans l'air par une charge de dynamite. Le fragment l'atteignit sous une tente à plus de 800 pieds de l'endroit de l'explosion.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

Vote de confiance des employés de tramways

Ils approuvent les démarches de leur Comité de négociation pour obtenir un boni de vie chère. On exprime l'espoir que le Conseil régional du travail maintienne sa décision

Les employés de tramways de Montréal ont exprimé leur entière confiance à leur Comité de négociation, au cours d'une assemblée tenue, hier soir, sous les auspices du local 790 de l'Union internationale des employés de tramways. Ils ont adopté une résolution à cette fin, après avoir pris connaissance de toutes les démarches effectuées à date par MM. J.-E. Beaudoin, O.-A. Neveu et Victor Trudeau, tous trois membres du Comité de négociation.

On sait que ce comité tente actuellement d'obtenir aux employés de tramways un boni de vie chère conforme aux prescriptions du décret 8253. Les requêtes soumises à la Compagnie des tramways et au Conseil régional du travail ont été suivies de nombreux entretiens avec le Conseil régional et le Conseil national du travail. Une décision doit être rendue prochainement par le Conseil régional.

Dans son rapport aux employés, le président du Comité de négociation, M. Beaudoin, a exprimé l'espoir que le Conseil régional maintienne la décision qu'il a déjà rendue à ce propos, à savoir que la Compagnie des tramways soit tenue de payer un boni de vie chère de $2.45 par semaine à tous ses employés à compter du 15 février dernier.

M. Neveu, d'autre part, a affirmé que le Comité de négociation avait fait tout ce qui était humainement possible de faire pour obtenir ce fameux boni. On ne peut honnêtement lui faire aucun reproche. "Nous entendons poursuivre nos pourparlers jusqu'à la réussite complète et nous ne doutons pas, avec la coopération des employés, de réussir dans nos démarches", a-t-il dit, après avoir lu toute la correspondance échangée à ce propos.

MM. Victor Trudeau et Jean Renaud, ce dernier rédacteur de "Parlons Franc", ont déploré, de même que les orateurs précédents, "le fait que l'on critique le Comité de négociation au lieu de l'aider dans ses démarches". Ils croit qu'il serait préférable de "montrer un front commun devant la Compagnie des tramways et le Conseil régional du travail. Il serait ainsi plus facile d'obtenir un résultat efficace des pourparlers."

Négociation d'un nouveau contrat dans l'industrie de la fourrure

Les membres des locaux 66 et 67 de l'Union internationale des ouvriers de la fourrure ont terminé l'étude de leur nouveau contrat collectif de travail, au cours de leur réunion tenue mercredi soir, à l'Union du commerce, sous la présidence de M. Napoléon Morrier. Le projet sera soumis dans quelques jours aux manufacturiers de l'industrie.

L'étude du projet a donné lieu à un long débat. Les ouvriers ont insisté, en particulier, sur le fait que le comité de négociation doit demander l'atelier d'union et un rajustement de salaires qui leur permette de faire face aux exigences du coût de la vie. Par atelier d'union, les membres entendent que les ouvriers de tous les ateliers de l'industrie fassent partie de l'Union internationale et qu'ils s'acquittent de leurs contributions.

Toutes les autres clauses du contrat collectif, qui est actuellement en vigueur dans l'industrie, ont été approuvées par les membres. Ces clauses prescrivent que tout le travail supplémentaire doit être rémunéré salaire et demi et que les sept jours de fêtes légales prescrits dans le contrat, les ouvriers doivent être payés au taux ordinaire, s'ils ne travaillent pas, et au double salaire et demi, s'ils doivent travailler. Les ouvriers bénéficient également d'autres avantages qu'ils veulent conserver dans le nouveau contrat.

Le nouveau comité de négociation, qui aura prochainement une entrevue avec les manufacturiers, se compose de M. Albert Roy, vice-président général de l'Union et gérant des locaux de Montréal; M. Napoléon Morrier, président du conseil conjoint des locaux 66 et 67, de M. Emile Perrault, de Mlle Emérande Brien et Mme Jeanne Dupuis. Les directeurs de l'Union sont désireux de maintenir des relations amicales avec les manufacturiers et ils sont confiants que les pourparlers donneront satisfaction.

Un grand nombre de membres de l'Union assistaient à la réunion qui avait été convoquée spécialement pour étudier le projet de contrat de travail.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Déclaration de l'Association protectrice des employés barbiers

L'Association protectrice des employés barbiers coiffeurs affirme qu'elle n'a nullement l'intention de cesser ses activités, comme on le prétend en certains milieux. Le secrétaire, M. C. Labossière, regrette "qu'un repréentant d'une certaine association visite les salons de barbiers et laisse croire que notre association est inopérante", dit-il. "Nous espérons que l'Association en question fera cesser cette propagande". M. Labossière précise que l'Association protectrice des employés barbiers coiffeurs envoie actuellement son agent d'affaires, M. A. Lachance, dans tous les salons. M. Lachance est porteur d'une lettre signée du président, M. A. Bales, et du secrétaire, M. C. Labossière.

Assemblée régulière de l'Association des plâtriers

L'Association des plâtriers de Montréal donne avis qu'elle tiendra une assemblée régulière ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de M. H. Chartrand. L'agent d'affaires, M. J.-E. Lamoureux, soumettra un compte-rendu de ses travaux de la semaine. Plusieurs autres questions d'un intérêt particulier seront à l'ordre du jour.

Sympathies des briqueteurs et maçons

Le secrétaire de l'Association nationale des briqueteurs et maçons, M. H. Laverdure, vient de transmettre les sympathies des membres à Mme Alcide Aubry à l'occasion de la mort de son époux. M. Aubry était membre de l'Association.

Réunion des ouvriers de la boulangerie

Tous les ouvriers et les ouvrières de la boulangerie sont invités à assister à la réunion que tiendra, demain oir, à 8 h. l Syndicat des employés de la boulangerie, au No 1231 est, rue De Montigny. M. Léopold Larose présidera. Plusieurs questions de première importance seront à l'ordre du jour.

Avis aux peintres sans travail

Le Syndicat national des peinares invite tous les peintres sans travail à s'inscrire immédiatement à ses bureaux, situés au No 1231 est, rue De Montigny. On pourra s'adresser au nouvel agent d'affaires, M. J. Arcand. Ses heures de bureau sont de 9 h. à 10 h. du matin et de 5 h. à 6 h. du soir. On insiste sur le fait que la demande d'ouvriers est considérable.

Sept votes ont été déposés à Sherbrooke

Sherbrooke, 3. (P.C.). — Sept votes ont été déposés aujourd'hui, ouverture du bureau provisoire de votation. Le bureau sera également ouvert demain et samedi. Aux élections générales fédérales de 1940, 54 votes votes avaient été déposés au bureau provisoire.

Réellement Délicieux

THÉ "SALADA"

ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DU CANADA *faites-vous un devoir de...*

VOTER LE 27 AVRIL

Polls ouverts de 8h. du matin à 8h. du soir *(heure avancée)*

Publié sous l'autorité du Secrétariat d'État, Ottawa.

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Au cabaret Chez Maurice

Le nouveau cabaret Chez Maurice ouvrira ses portes ce soir. A cette occasion, un spectacle de premier ordre sera présenté. La vedette en sera Dixie Dunbar, étoile de plusieurs comédies musicales tant à l'écran qu'à la radio.

Au Loew's

Le directeur Sam Wood a décidé de donner à Ann Sheridan la même chance qu'il a donnée l'an dernier à Ginger Rogers. Ginger Rogers était une actrice célèbre mais elle n'était pas connue comme tragédienne. Après que Sam Wood lui eût confié le premier rôle dans "Kitty Foyle" on s'aperçut du réel talent de Ginger Rogers pour le drame.

Ann Sheridan, qui tient le premier rôle féminin dans le film "King's Row" qui demeure à l'affiche du cinéma Loew's pour une deuxième semaine, a été toujours connue sous le surnom de "Oomph Girl". A la suite de son apparition dans "King's Row", le cinéphile s'apercevra qu'Ann Sheridan peut également être une tragédienne de talent.

Le film "King's Row" est adapté d'un roman du même nom par Henry Bellamann.

ST. DENIS
LA CHAUVE-SOURIS
LA MORT DU CYGNE
avec MIA SLAVENSKA
FERNANDEL dans UN DE LA LEGION

VARIETES LYRIQUES
23-24-25-26 AVRIL
LA
BAYADÈRE
opérette en 3 actes de KALMAN
Première au référendum de 1941
avec
Madeleine Norriand — Fabiola Hade
Lionel Daunais — Charles Goulet
Edouard Woolley — Robert Dupuy
Paul Guèvremont — Noël de Tilly
et plusieurs autres
BALLETS MORENOFF
Billets en vente au
Monument National - PLateau 9161

Tommy Dorsey et son orchestre au Forum

La confirmation définitive des rumeurs antérieures au sujet de l'engagement du fameux Tommy Dorsey et son orchestre pour une soirée au Forum a été fournie hier par Tommy Gorman, gérant général de la Canadian Arena Company, qui a engagé cette plus grande vedette de la musique en Amérique par l'entremise de la Music Corporation of America après l'avoir disputé à d'autres propriétaires de patinoires aux Etats-Unis.

Ainsi Tommy Dorsey fera sa première apparition à Montréal avec son orchestre au complet et de fameux artistes mercredi soir, le 6 mai.

Dorsey est actuellement reconnu comme un des quatre meilleurs chefs d'orchestre sur le continent, sinon le plus fameux de tous.

Il présentera des numéros classiques et des morceaux de danse.

Aujourd'hui - Sam. - Dim.
Olsen & Johnson
Hellzapoppin
— 2e grand film —
Dangerously They Live
Ce soir: "Soirée d'enfer"
IMPERIAL

ENTREZ DANS LE TOURBILLON !
Vous n'avez jamais rien vu de semblable
Ne manquez pas cette turbulente cavalcade sur patins composée d'étoiles et d'audacieuses beautés.
Skating VANITIES OF 1942
Troupe de 85 personnes
27 numéros inédits
36 splendides patineuses
Réservez vos sièges maintenant $1.00, $1.50, $2.00. Toutes taxes comprises. Wilbank 6131
FORUM du 29 avril au 3 mai incl.

Aux Variétés

MADELEINE NORMAND qui tient le premier rôle dans "La Bayadère" opérette que les Variétés Lyriques ont présentée hier soir en première et dont les représentations se continueront ce soir, samedi et dimanche en soirée, au Monument National.

La révélation de Betty Humby

La pianiste anglaise donne un récital conjoint avec le Quatuor à cordes McGill

Mlle Betty Humby, pianiste, qui jouera avec l'orchestre des Festivals, dimanche soir au théâtre His Majesty's, a donné hier soir, à l'hôtel Windsor, un récital conjoint avec le Quatuor à cordes McGill.

Tout ce que la publicité avait dit de cette pianiste anglaise reste au-dessous de la vérité. Betty Humby est bien digne de participer à un concert dirigé par sir Thomas Beecham, et ce n'est pas peu dire.

Mlle Humby a joué un programme très dur: un Bach, un Mendelssohn, un Gustav Holst et cinq Chopins. Mlle Humby sait passer du pianissimo le plus atténué au fortissimo le plus retentissant. Elle tire du piano des sonorités que l'on entend rarement sortir de cet instrument. Elle réussit si bien à graduer ces différences de timbre, à les marier et à les opposer, que l'on croirait parfois à un orchestre d'un nouveau genre, à une sorte de super-piano, muni de jeux comme un orgue.

Cela suffit à décrire la transcendante virtuosité de Mlle Humby. Elle a donné de Chopin une interprétation captivante, empreinte, d'un bout à l'autre, d'une intelligente et capricieuse sensibilité. Le jeu et l'interprétation demeurent toujours, même dans les moments de passion, clairs et sans la moindre trace d'exagération. A un moment, dans la *Ballade en La bémol*, on a cru sentir un peu de faiblesse. Il faisait dans la salle du Windsor une chaleur insupportable et ce dut être une tâche fantastique pour Mlle Humby que de donner un programme aussi difficile dans des conditions aussi adverses. Aussi, cette faiblesse passagère, loin d'être une défaillance est tout à l'honneur de l'artiste qui a su la surmonter, qui a eu le courage de vaincre malgré tout. Bien d'autres artistes se seraient contentés d'escamoter le reste pour en être quittes plus vite.

Le Quatuor à cordes McGill a dépassé tout ce qu'il a fait cette année quand il a interprété, avec Mlle Humby au piano, le *Quintette en mi bémol* de Schumann. Ces artistes nous ont fait un grand honneur en se montrant, pour Mlle Humby, des partenaires comme elle n'aurait pu en souhaiter de meilleurs.

Le récital donné hier soir par Betty Humby laisse entrevoir la splendeur que revêtira dimanche le Concerto de Mozart qu'elle jouera sous la direction de Sir Thomas Beecham.

Au Capitol

Betty Grable et Victor Mature sont les vedettes du film "Song of the Islands" qui demeure à l'affiche du cinéma Capitol pour une deuxième semaine.

La distribution groupe également Jack Oakie, Thomas Mitchell, George Barbier, Billy Gilbert et Hila Hattie.

Ce film contient plusieurs nouvelles chansons écrites spécialement pour ce film par Mack Gordon et Harry Owens. Mentionnons "O'Brien Has Gone Hawaian" et "What's Buzzin' Cousin".

Le dialogue a été écrit par Joseph Schrank, Robert Pirosh, Robert Ellis et Helen Logan.

Le film "Kid Glove Killer" passera en second. Les vedettes de ce film sont Van Heflin, Marsha Hunt et Lee Bowman. La distribution groupe également Samuel-S. Hinds, Cliff Clark, Eddie Quillan, John Litel, Catherine Lewis et Nella Walker.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS
"Un de la Légion"
12 h. 15, 3 h. 41, 6 h. 31, 11 h. 03.
"La Mort du Cygne"
1 h. 40, 5 h. 06, 8 h. 32.

LOEW'S
"Kings Row"
10 h. 25, 1 h. 10, 3 h. 50, 6 h. 35, 9 h. 20.

CAPITOL
"Song Of The Islands"
11 h. 35, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 10.
"Kid Glove Killer"
10 h. 14, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50.

PALACE
"Ride'em Cowboy"
11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 09.

PRINCESS
"What's Cookin'"
11 h. 40, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 15.
"North to the Klondike"
10 h. 20, 1 h., 3 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55.

"La Bayadère" aux Variétés Lyriques

Interprétation soignée de la célèbre opérette de Kalman

Un public nombreux a applaudi hier soir, au Monument national, le dernier spectacle de la saison des Variétés Lyriques. La direction Daunais-Goulet présente à sa clientèle fidèle la populaire opérette de Kalman, "La Bayadère", qui recueille toujours un franc succès.

Les fabricants d'opérettes savent depuis longtemps que le public est friand d'aventures romanesques teintées d'une vague orientalisme. "La Bayadère" se conforme scrupuleusement à cette règle. On assiste aux amours d'un prince hindou et d'une comédienne de Paris. C'est un prétexte habile à de nombreux airs d'amour et à quelques scènes amusantes de la meilleure venue.

Ne soyons pas trop sévère pour le livret de Pierre Veber, où il y a beaucoup de mots vraiment trop faciles. Dans l'ensemble, néanmoins, il ne manque pas de qualités dramatiques et témoigne d'un entrain qui ne se dément pas.

La musique de Kalman possède toutes les caractéristiques de légèreté et de finesse que le genre suppose. Elle est très chantante et se prête à toutes les fantaisies.

Dans le rôlye-titre, Madeleine Normand fait preuve d'élégance et de bon goût. Sa voix est souple et d'une audition très agréable. Elle joue avec adresse, même si l'on doit lui reprocher à l'occasion un peu de maniérisme. A ses côtés, Lional Daunais est un prince hindou très convaincant. Inutile d'insister sur la qualité remarquable de sa voix, mais qui ne l'a pas vu jouer depuis quelques années est heureux de constater qu'il est devenu un bon comédien.

Fabiola Hade et Charles Goulet forment un couple d'une drôlerie consommée. Voilà deux artistes qui comprennent exactement ce qu'est l'opérette et qui savent tirer le meilleur parti de leur rôle. Edouard Woolley, qui n'a pas une voix très puissante, joue en revanche avec brio un emploi assez ridicule.

Les choeurs chantent avec justesse et nous font ainsi oublier qu'ils ne se sentent pas très à l'aise en scène. Un ballet de Morenoff, très bien réglé, ajoute beaucoup à la couleur locale. Sous la direction de Jean Goulet, l'orchestre ne laisse rien à désirer. Décors et costumes d'une splendeur tout à fait orientale. "La Bayadère" est un spectacle de qualité qui termine en beauté la saison des Variétés Lyriques.

R. D.

A l'Impérial

A partir d'aujourd'hui, et pour trois jours seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Imperial sera "Hellzapoppin" avec Olsen, Johnson et Martha Raye dans les principaux rôles. Ce film a été adapté d'un spectacle théâtral qui a connu un succès extraordinaire à New York.

La distribution de ce film groupe, en plus des vedettes, Hugh Herbert, Misha Auer et Jane Frazee. La prise de vue a été dirigée par H. C. Potter sous la surveillance de Glenn Tryon et Alex Gottlieb.

Le secodn film à l'affiche sera "Dangerously They Live" avec John Garfield et Nancy Coleman dans les premiers rôles. La distribution groupe également Lee Patrick, Moroni Olsen, Ester Dale, Christian Ridgely et Frank Reicher.

Au Palace

La grande actrice française, Michèle Morgan, tient le premier rôle dans le film "Joan of Paris", qui demeure à l'affiche du cinéma Palace pour une deuxième semaine.

Depuis qu'elle est à Hollywood, Michèle Morgan a passé le meilleur de son temps à étudier l'anglais et elle y a très bien réussi. Aussi est-elle un peu amusée de constater que son premier rôle sera celui d'une Française.

L'action de "Joan of Paris" se déroule dans le Paris occupé par les Allemands. Un jeune aviateur de la R.A.F. a été descendu dans la banlieue. Il réussit à gagner la capitale où il est hébergé dans un cabaret où Michèle Morgan est serveuse.

Un roman s'ébauche entre ces deux jeunes gens, malgré la Gestapo qui recherche activement le jeune aviateur.

"Green Pastures" sera joué au His Majesty's

Le Negro Theatre Guild présentera les 7, 8 et 9 mai prochains, au théâtre His Majesty, la sensationnelle production théâtrale de Marc Connelly "Green Pastures".

Les bénéfices de la représentation de cette pièce, l'une des plus célèbres du théâtre noir — seront versés à l'oeuvre du Lait pour l'Angleterre du club Kinsmen de Montréal.

Susie Malt, protégée de Marion Anderson et gagnante du Festival de Montréal il y a un an, est l'une des principales interprètes. Les voix du choeur sont très belles. On remarquera principalement celle d'un interprète de Show Boat, jeune noir dont la voix émouvante de qualité et de ton ne peu manquer d'enchanter les juges les plus difficiles du chant.

Récital de violon de Karol Dobias

Lundi prochain, 27 avril, M. Karol Dobias, violoniste, donnera un récital à la salle Tudor, à 8 heures du soir, au profit de la Croix Rouge tchékoslovaque. Il sera accompagné au piano par Mlle Gabrielle Dobias.

M. Dobias jouera des oeuvres de Tartini, de Kreisler, de Lalo, de Schubert, de J.-S. Bach, de Wieniawski, de Dvorak, de Drdla. Mlle Dobias interprétera en solo des oeuvres de Chopin et de Dvorak.

Au cabaret El Morocco

Mlle Frances Faye, célèbre chanteuse, qui est la vedette du spectacle qui prend l'affiche ce soir au cabaret El Morocco. Elle vient de terminer un engagement sensationnel au Riviera de New-York.

Soirée bien réussie à l'Assomption

Les élèves du collège interprètent "Les Bouffons" de M. Zamacois

Les quelques centaines de personnes qui avaient envahi, mercredi soir, la salle académique du collège de l'Assomption ont sûrement passé une agréable soirée. "Les Bouffons" de Miguel Zamacois, ont su dérider les spectateurs, les charmer parfois... toujours leur plaire. Pour ma part, l'harmonie du collège est restée à la hauteur de sa réputation, vieille d'un demi-siècle, et c'est avec brio qu'elle a interprété "Lustpiel" de Keler-Bela. Une mention toute particulière est dédiée aux basses qui ont joué avec une fermeté et un remarquable sens des nuances.

Dans la distribution de la pièce principale, la palme va incontestablement à M. Roland Jolicoeur, élève de rhétorique, qui nous a présenté un Jacasse à la fois versatile, émouvant et sincère. Les autres acteurs qui l'entouraient étaient dans le ton et l'on en saurait passer sous silence le jeu d'André Labossière, dans Narcisse; de Camille Laurin, dans le baron de Mautpré, de Gérard Jolivet, dans Vulcano. La seule faiblesse et c'est toujours le grand problème dans les séances de collège, c'étaient les rôles de femmes. Ces deux pauvres élèves qui se sont vues affubler de jupes pour interpréter les rôles de Solande de Mautpré et de Nicole ont fait de bien louables efforts, pour lesquels ils méritent des félicitations.

En somme la soirée fut bien réussie et chacun s'en est retourné content de son voyage à l'Assomption.

P. L.

Au Princess

Le chef d'orchestre Woody Herman apparait dans le film "What's Cookin" qui prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Princess. On verra également dans ce film les soeurs Andrews, Jane Frazee, Robert Paige, Gloria Jean et plusieurs autres étoiles du vaudeville.

Woody Herman commença à étudier le saxophone à l'âge de neuf ans. A onze ans il se mit à apprendre la clarinette. Il a continué par la suite à s'occuper de musique. Après avoir fait partie de plusieurs orchestres de danse, il organisa son propre orchestre en 1937.

Le second film à l'affiche du cinéma Princess est "North of the Klondyke". Les principaux rôles y sont tenus par Brod Crawford, Andy Devine et Lon Chaney Jr. L'action du film se passe dans a vallée de la Matanuska en 1911. C'est l'histoire de la lutte que se livrèrent les mineurs et les colons.

Frances Faye au cabaret El Morocco

Cette artiste à la brillante personnalité est la vedette du nouveau spectacle

Frances Faye sera la vedette du nouveau spectacle qui prendra l'affiche ce soir au cabaret El Morocco. C'est bien involontairement que cette artiste en est venue à faire du vaudeville.

Un soir, au milieu d'une réception, une chanteuse professionnelle, engagée pour distraire les invités, se vit privée de son pianiste accompagnateur. Frances Faye offrit de remplacer le pianiste absent. La chanteuse fut si enchantée qu'elle demanda à Frances Faye de continuer à lui servir d'accompagnatrice.

Quand elle apparut récemment au Ben Marden's Riviera, Frances Faye reçut une ovation prolongée de la part de ses auditeurs. Les critiques furent tous d'avis à louanger le talent extraordinaire de cette artiste.

Le club El Morocco présentera de plus Lee Dixon, étoile de la Warner Brothers Pictures. Lee Dixon est une chanteuse et une danseuse.

On admirera aussi les comédiens Jay et Lou Seiler qui apparurent avec Sonja Henie dans "Ice Revue". Jack Denny et son orchestre ainsi que la chanteuse Suzanne complètent le programme.

Initiation chez les Chevaliers de Colomb de Lachine

Les Chevaliers de Colomb de Lachine auront, dimanche prochain, le 26 avril, leur initiation annuelle. Les degrés seront conférés à l'Académie Savaria par M. Ferdinand Desroches, député de district. Les candidats se rendront à l'Académie pour 8 heures 30 du matin. Le premier degré aura lieu à 9 heures. Le groupe assistera ensuite à la grand'messe à l'église des SS. Anges.

L'après-midi, auront lieu le deuxième degré à une heure trente et le troisième à 3 heures. Un banquet sera ensuite servi à l'Hôtel Queen's de Montréal à 7 heures.

Le grand chevalier du conseil Lachine, M. Wilfrid Bélanger, se déclare satisfait du nombre des candidats et il anticipe au autre succès.

Marie Dionne est rendue à l'hôpital

Toronto, 23. (P.C.). — Marie Dionne est entrée à l'hôpital ce soir pour subir un examen au sujet d'une atrophie musculaire à la jambe droite. Elle sera examinée demain matin par des spécialistes. Le Dr I. Joyal, médecin des jumelles Dionne, dit qu'il ne s'agit que d'une mesure de précaution.

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER
L'hon. P.-J.-A. CARDIN
Ministre des Travaux Publics et du Transport
qui parlera du prochain Plébiscite et de son importance pour tous les Canadiens
A LA RADIO — CE SOIR
7 h. 30 à 8 h. — H.A.E.
Postes CBF - CBV - CHLN - CHLT - CKRN - CHNC
CKCH - CHGB - CJBR - CBJ
10 h. 30 à 11 h. — Poste CHLP

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER
Le Très Honorable
W.-L. MACKENZIE KING,
M. P.
Premier Ministre du Canada
qui parlera du prochain Plébiscite et de son importance pour tous les Canadiens
A LA RADIO—CE SOIR
Version anglaise - - - - - Postes CBM - CBF - CFCF
Version française - - - - - Postes CBF - CKAC - CHLP
Version anglaise: 9 h. 00 à 9 h. 30 — H.A.E.
Version française: 9 h. 30 à 10 h. 00 — H.A.E.

Funérailles de Mme J.-N. Beauregard

Le service funèbre a été chanté, hier matin, en l'église St-Edouard

Un dernier témoignage d'estime et d'amitié a été rendu hier matin, à Mme veuve J.-N. Beauregard, décédée lundi soir dernier en son domicile, après une longue maladie.

Le cortège a quitté le domicile de pour se rendre à l'église St-Edouard. M. l'abbé Eudore Charbonneau, curé de la paroisse, a présidé la levée du corps; M. l'abbé Louis LeCavalier a chanté le service, assisté de M. Irénée Sauvée, p.s.s., et de M. l'abbé Roméo Primeau.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, M. Lucien Beauregard et le sous-lieutenant d'aviation Marcel Beauregard, ancien journaliste au "Canada" et maintenant officier de liaison à la Direction des relations extérieures du Corps d'aviation royal canadien; MM. Léandre, Zacharie et Théodourie Beauregard, ses beaux-frères.

Parmi les parents on remarquait également MM. Arthur Rousseau, Joseph Laporte, Napoléon et Joseph Rousseau, Paul, André, Charles-Edouard et Jean-Louis Beauregard, neveux, Marcel et Jules Piché, Roger Rousseau, Oscar Boucher, G. Cromp, Cléo. Saint-Aubin.

Dans le cortège on remarquait également le Dr J.-A. Rousse, le Dr Albert Bertrand, Me Roger Brossard, le Dr Georges Rousse, M. Sarto Piché, B. Ph., Vincent Chéné, représentant la "Presse", MM. Patrick Rafferty, MM. Edmond McMann, Henri Patoine, Gabriel Aubin, Armand Senécal, Frank Beauregard, Lionel Michaud, Gérard Martineau, Paul Viens Paul-Emile Guilbeault, J.-A. Gauthier R. Boivin, L. Dussault, Antoine Giguère, E. Corbeil, T. O. Laflamme, A. Lemay L.-J. Trudeau, L. Dupuis, A. Achim, John Brault, M. Boucher, A. Lebrun A. Lefebvre, E. Caron, Wilfrid Dufour A. Caron, Louis Sigouin, Paul Larose, Charles Dubois, Guy Chamberland, A. Gédard et nombre d'autres.

Dans le choeur on remarquait M. l'abbé Honoré Primeau, curé de la Rivière-des-Prairies.

M. Conrad St-Amand touchait l'orgue, et M. Chevalier dirigeait le choeur de Saint-Edouard.

Marchands de pneus qui doivent cesser leurs ventes

OTTAWA, 23. — Le ministère des munitions et approvisionnements a annoncé hier que deux autres marchands de pneus ont reçu l'ordre de cesser de vendre des pneus et des chambres à air d'automobiles, jusqu'à avis contraire. Cela porte à cinq le nombre de ceux qui ont dû cesser tout commerce de pneus. Ces marchands qu'atteignent les deux ordres spéciaux du régisseur des approvisionnements sont: La Canadian Auto Accessories Company, de 44, rue Colborne, Brantford (Ontario); et la Service Motor Sales, au coin des rues Collège et Huron, Toronto.

Quatre jeunes gens arrêtés à la suite de l'assemblée

(Suite de la page 14)

fet qu'on voulait "prendre d'assaut l'hôtel Viger", de nombreux policiers se rendirent sur place et mirent fin à la manifestation.

Les manifestants furent très promptement dispersés, mais plusieurs d'entre eux revenaient toutefois par instants, en petits groupes et, peu après une heure, ce matin, on nous déclara que tous avaient été dispersés sans incidents.

On nous déclara, toutefois, que lorsque les nombreux jeunes gens arrivèrent à cet endroit, les marins étaient presque tous sortis de l'hôtel, de sorte qu'une émeute aurait pu facilement se dérouler sans l'action des agents de police qui dispersaient les groupes aussitôt qu'ils se formaient.

Pourquoi MM. Dandurand, Jarry, Hay et Paradis vont voter "oui", lundi...

(Suite de la page 14)

gagné des championnats en se repliant sur la défensive. C'est pourtant cette attitude, cette théorie déroutante, que pratiquent les membres de la Ligue pour la Défense du Canada; c'est au nom de cette erreur qu'ils nous engagent à voter non au plébiscite de lundi.

De deux choses l'une: ou ils croient vraiment que le Canada sera victime d'une agression ou ils croient au contraire, qu'il ne sera jamais attaqué. Si, mes chers amis, nous redoutons sincèrement une agression le simple instinct de conservation nous commande d'arrêter l'agresseur avant qu'il ne franchisse l'Atlantique et ne se porte à l'assaut de nos côtes. Mais si les membres de la Ligue pour la Défense du Canada croient plutôt que le Canada ne sera jamais attaqué, comment peuvent-ils honnêtement nous inviter à voter non, le 27 avril, sous prétexte que nous devons affecter nos troupes à la défense de notre sol?

J'avoue ne pas comprendre les complications de toutes sortes dont on entoure une question essentiellement simple et facile à résumer. En effet, si nous reconnaissons en principe que les partisans du non et les partisans du oui ont le même désir de gagner la guerre, il est impossible d'admettre que les premiers refusent de recourir, pour la gagner, à tous les moyens humainement possibles, qu'ils prétendent en un mot borner leurs sacrifices et mesurer le service qu'ils doivent à la patrie. Pour atteindre un but secondaire, il est naturel que l'homme emploie des moyens proportionnés à l'importance qu'il y attache. Mais la victoire n'est pas un but secondaire: c'est la condition absolue de notre survivance.

Je crois que le gouvernement canadien ne peut pas contribuer au plan d'ensemble de ses alliés, ne peut pas sauvegarder efficacement notre propre sécurité, s'il est lié au cours de la guerre par des engagements antérieurs. Et c'est avec l'assurance que M. King ne fera rien qui ne soit dans l'intérêt du Canada, c'est avec la conviction d'accomplir mon simple devoir de citoyen, que je voterai oui lundi prochain.

M. Maurice Jarry

La tournure que les partisans du "non" imposent au débat sur le plébiscite me porte à croire qu'ils voteront non le 27 avril moins à cause d'une conviction raisonnée que de l'héritage de méfiance et de ressentiment qu'ils ont conservé à l'égard de l'Angleterre.

Lorsque les vingt-six Nations Unies ont jeté les bases de leur alliance, combien d'entre elles, en présence du danger, ont fait table rase de leur rivalités et même de leurs vieilles rancunes? Ne savons-nous pas que les fils de la Pologne, cent fois déchirés sous la domination des tsars, envahie par l'armée soviétique au début de la guerre, font le coup de feu sur le sol russe à côté de leurs ennemis d'hier? Ce qui est menacé ce n'est plus le seul acquis économique ou politique des nations fortes; ce n'est pas la seule maîtrise anglo-saxonne des voies maritimes, ni le pétrole de l'Iran, ni le diamant des Indes néerlandaises, ni le caoutchouc de la Malaisie, ni l'Angleterre, ni l'Empire: c'est le destin de l'homme. Nous ne soupçonnions pas il y a deux ans que la jeunesse de Russie servirait un jour sur les champs de bataille l'humanité tout entière. Et qu'importent, en effet, les opinions politiques du soldat qui meurt pour tenir un morceau du sol, puisque son sacrifice assure la vie à des milliers d'autres hommes auxquels, en temps de paix, il serait peut-être opposé?

Non, le Canada n'est pas en guerre pour défendre un empire, mais pour défendre son sol, ses familles, ses institutions. Voter non lundi prochain, à cause de nos griefs irraisonnés ou légitimes à l'égard de l'Angleterre, ce serait, à mon sens, transgresser par colère les lois les plus élémentaires de la conservation.

Ecoutons la voix puissante de la raison lundi prochain. Peu importent nos sentiments envers l'Angleterre, votons en songeant à notre avenir, avec la détermination de nous épargner la défaite. Et si nous faisons un examen de conscience avant de prendre une décision, nous en conclurons tous à la nécessité de voter oui et de faire confiance à M. King jusqu'à la fin des hostilités.

Le Dr Armand Hay

Je lisais ce matin dans les journaux, une parole du chef de la mission américaine aux Indes, M. Louis Johnson, qui m'a fait réfléchir à la portée immense du vote que nous déposerons lundi au bureau de scrutin. "Les Etats-Unis, a-t-il dit, continueront de témoigner leur sympathie après la guerre aux pays qui auront contribué à la victoire des Nations Unies". Plus que tout autre pays au monde, le Canada a besoin pour vivre de la confiance et de l'amitié des autres nations avec lesquelles il signe des traités.

Selon le rôle qu'il aura joué dans la guerre, il lui sera dévolu de jouer un rôle important ou secondaire à la signature de la paix; selon qu'il aura fortement ou faiblement appuyé ses alliés, signataires du Pacte des Nations Unies, il exercera fortement ou faiblement son influence à l'heure de la reddition des comptes et du partage des fruits de la victoire.

Je ne discuterai pas la mesure de notre contribution à l'oeuvre de guerre des Nations Unies. Ce qui importe le plus, c'est l'idée que nos alliés s'en font. Il y a près de 145 millions d'êtres humains sur le continent qui ne parlent pas notre langue, ne pratiquent pas la même religion que nous, n'ont pas les mêmes méthodes de pensée. Si nous votions non au plébiscite de lundi, si nous refusions de délier M. King des engagements qu'il a contractés envers nous il y a deux ans, notre attitude serait interprétée par la grande majorité de nos voisins comme un refus catégorique de collaborer à l'oeuvre collective des Nations Unies.

Nous avons donc le devoir de réfléchir à la portée du vote que nous déposerons lundi. Craignons d'ériger une muraille autour de la province de Québec, non pas cette "muraille protectrice" dont parlent facilement les partisans du non, mais une muraille qui nous isolerait en Amérique puisque personne ne songerait à la franchir. On ne le dira jamais assez nous avons besoin de la sympathie des autres. Les peuples les plus puissants ont besoin de la sympathie des peuples voisins. Pas d'entente, pas d'harmonie, pas d'équilibre entre nations orgueilleuses ou têtues. Dans un plateau de la balance, mettons nos sentiments; dans l'autre, mettons le poids de la nation. Si nous pesons de la sorte le pour et le contre, si nous mettons le présent en regard de l'avenir, c'est le vote affirmatif qui l'emportera le 27 avril.

M. Alain Paradis

Le plébiscite de lundi n'est pas du domaine électoral; les partisans du "oui" se recrutent en effet dans le sein de tous les partis. Mais les répercussions politiques du vote, selon qu'il déliera M. King de ses engagements ou qu'il le forcera de s'y tenir jusqu'à la fin de la guerre, seront immenses.

Si M. King et ses ministres essuyaient une rebuffade aux bureaux de scrutin, si le peuple canadien refusait de les libérer de leurs engagements antérieurs, qu'arriverait-il? On ne saurait dire que le gouvernement, privé de sa majorité aux Communes, serait tenu de dissoudre les Chambres. Mais il est certain que tous les éléments d'opposition, tous les champions de l'impérialisme, appuyés par le groupe des Deux-Cents, réclameraient sa démission à grands cris. Pourquoi? Parce que, diraient-ils, un gouvernement lié par des engagements d'ordre moral est un gouvernement privé de ses pouvoirs les plus essentiels et, par conséquent, incapable de diriger la guerre avec vigueur. Exposer M. King à un assaut de cette nature, c'est risquer naturellement sa défaite à la Chambre même. Et s'il était défait, qui prendrait sa place? Et s'il était défait, sur qui pourrions-nous compter? Et s'il était défait, qu'adviendrait-il de l'enrôlement volontaire? Même si la majorité du peuple canadien votait "non" lundi prochain, ce qui d'ailleurs, est improbable, son désir ne serait respecté qu'aussi longtemps que M. King et ses ministres seraient au pouvoir.

Je voterai donc "oui" au plébiscite, non parce que je veux maintenir un parti au pouvoir, mais parce que je veux maintenir au pouvoir les hommes qui nous ont donné les meilleures garanties.

L'assemblée du marché Atwater

(Suite de la page 14)

le président de la Ligue pour la défense du Canada.

Quand fut terminée "l'assemblée" du parti canadien, les gens se retirèrent, mais l'ordre fut moins observé cette fois. Près de mille personnes se formèrent en un défilé, très pacifique mais très bruyant. On s'engagea sur la rue Atwater et la police ne tarda pas à entrer en scène. Par une série de savantes manoeuvres elle tenta de disperser les manifestants et elle y réussit à demi.

Pour activer la dispersion on décida alors d'arrêter un des manifestants et c'est Jean Fortin, jeune étudiant de 20 ans, qui fut arrêté. Cela eut un effet magique sur les derniers groupes qui tentaient de se reformer et en quelques minutes la place fut nette.

Les discours

Le principal orateur de la soirée fut M. Maxime Raymond, député de Beauharnois à la Chambre des Communes. Au début de la guerre, a dit M. Raymond, on nous a demandé de consentir à la participation en nous promettant qu'il n'y aurait jamais de conscription pour service outremer. Aujourd'hui on vient nous demander "le plus grand sacrifice qui soit". Eh bien, a-t-il dit, nous voulons l'unité nationale, mais dans des conditions justes et raisonnables. Nous ne voulons pas de conscription parce qu'elle a été désastreuse en 1917; parce qu'actuellement on demande au Canada de fournir un effort maximum de production et que pour cela il faut garder les hommes au pays; parce que le Canada est menacé et qu'il nous faut des hommes pour le défendre; parce que nous sommes Canadiens 100 pour cent.

Les autres orateurs de la soirée furent: MM. J.-A. Crête, député de St-Maurice-Laflèche; L.-P. Lizotte, député de Kamouraska; P. Gauthier, député de Portneuf; E. D'Anjou, député de Rimouski; Wilfrid Lacroix, Québec-Montmorency; et Jean-François Pouliot, député de Témiscouata.

Tous ont repris et expliqué de nouveau les arguments principaux de la campagne anticonscriptionniste qui va se terminer par le plébiscite, lundi prochain. Ils ont dit que le premier devoir des Canadiens est envers le Canada, que le plébiscite aboutira fatalement à la conscription, que les autres provinces du Canada étaient avec nous dans cette campagne, etc. Près de 15,000 personnes ont assisté à cette assemblée. Pendant le discours de M. Pouliot on a fait tourner un disque rapportant un discours de M. Ernest Lapointe, dans lequel il dit que les ministres du Québec à Ottawa sont "le rempart contre la conscription et la muraille qui nous protège et qui protègent même ceux qui nous insultent." Ce disque a produit un grand effet sur la foule et plus d'un s'est senti ému d'entendre la voix de ce grand Canadien qui n'est plus.

Important comité formé à Montréal

(Suite de la page 1)

d'accorder une allocation supplémentaire mensuelle. Chaque cas sera étudié par le comité régional ou par le comité des administrateurs, mais seulement après qu'on aura reçu le rapport d'une enquête faite par une personne compétente.

Les présidents et les membres de ce comité régional sont tous des citoyens éminents qui ont été choisis à cause de leur situation sociale ainsi que pour leur aptitude et leur empressement à accepter la tâche du comité consultatif régional. Ils ne reçoivent aucune rémunération; leur seule récompense est la satisfaction de contribuer à l'effort de guerre du Canada en améliorant le sort des membres des familles de militaires qui sont dans le besoin.

Le comité a établi ses bureaux au deuxième étage de l'immeuble Jones-Heward, 249 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

Mme Graham Watt Coghlin a été nommé secrétaire. Les familles de militaires qui habitent Montréal devront s'adresser au bureau du comité pour obtenir de l'aide et des conseils. Ceux qui habitent en dehors de la ville pourront s'adresser par correspondance à la secrétaire du comité si cela leur est plus commode.

L'honorable sénateur A. K. Hugessen, c.r., et Me Aymé Lafontaine, c.r., deux avocats éminents de Montréal, ont été nommés présidents conjoints du comité. Le sénateur Hugessen a été en service dans le corps expéditionnaire canadien au cours de la dernière guerre avec la 7e batterie de siège de l'artillerie canadienne; de 1936 à 1939, il fut président de la Children's Service Association. M. Lafontaine est directeur de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises et du Bureau d'assistance sociale aux familles. Le vice-président du comité est le colonel A.-A. Munster, de Sherbrooke, qui, lors de la dernière guerre, a été en service avec l'armée canadienne dans le 5th Lancashire. Les autres membres du comité sont: Mlle Agathe Doré et Mme C.-R. Bourne, toutes deux de Montréal; M. Paul Beauset, qui a été en service avec le 22e Bataillon dans la grande guerre, et surintendant de la maison Dupuis & Frères; M. Anatole Désy, de Montréal, négociant en valeurs, professeur de sciences économiques et sociales à l'université de Montréal, membre du Conseil du Travail de la province de Québec; M. Percy-C. Drake, trésorier de la Montreal Light, Heat & Power; M. Brian Heward, directeur de la division du Québec de la Navy League of Canada; M. Henri Laurendeau, représentant de la province de Québec au Conseil fédéral de la Légion canadienne; M. Zave Levinson, de Montréal, M. Merrill, M. M. Walter, gérant de la Banque Royale du Canada;

Pompier grièvement blessé

Le pompier Roland Lelièvre, 22 ans, de la caserne No 3, (rue Ottawa), fut grièvement blessé, hier matin, en changeant le pneu d'une voiture à incendie. La jante le heurta violemment à la tête. On le transporta d'urgence à l'Institut neurologique de l'hôpital Victoria, où des radiographies furent prises afin de déterminer la nature exacte de ses blessures. Son état général ne semble toutefois pas trop alarmant.

Décès de Mme F.-S. Mackay

La défunte était la femme du colonel François-Samuel Mackay

Nous apprenons la mort de Mme François-Samuel Mackay, née Hillman (Lia), femme du colonel F.-S. Mackay, V.D., notaire, survenue en son domicile, 5910 avenue du Parc, hier après-mid. Elle était âgée de 79 ans.

Lui survivent, outre son époux, ses filles, Mmes Fernand Roby (Henriette); Henri-S. Labelle (Ida); Lionel Dagenais (Louise); Mme J.-R. Joly (Jeanne); ses fils, Francis, notaire et capitaine au centre militaire de Sorel; Me Hector Mackay, C.R., professeur à l'Université de Montréal; Maurice, V.D., major au centre d'entraînement de Saint-Jérôme, et Albert, de la Northern Electric Company; son frère, de Hull, M. Edgar Hillman; ses soeurs, Mmes Damien Richer, de Hull, et Owen Dowd, d'Ottawa. Elle laisse également plusieurs petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée à 5310, avenue du Parc.

Les funérailles auront lieu lundi matin à l'église St-Georges, à 8 heures et trente.

M. J.-L. Ralston fait l'éloge du volontariat aux Communes

(Suite de la page 1)

cours, alors que l'on a enregistré 7,000 enrôlements dans les premiers dix-huit jours.", a déclaré M. Ralston.

L'armée seulement compte 35,746 recrues depuis le mois de janvier, a-t-il ajouté.

La question des congés aux soldats

Le ministre a aussi déclaré que l'on ne pouvait consentir des congés en masse aux soldats pour leur permettre de travailler aux semailles ou aux travaux de ferme en général, en réponse à une question de M. G.-H. Castleden (C.C.F., de Yorkton).

Le col. Ralston a dit qu'il était responsable de l'entraînement et des opérations de l'armée et que le temps filait rapidement.

On peut, cependant, a-t-il ajouté, dans les cas spéciaux, présenter des demandes de congé aux commissions régionales de services de guerre et les officiers-commandants de district sont forcés d'accepter les recommandations de ces commissions et d'accorder, s'il y a lieu, des congés à ces soldats.

"Je crois, a déclaré M. Ralston, que mes responsabilités, de ministre de la défense, ne me permettront pas d'accorder des congés en masse aux soldats qui ont subi leur entraînement ou qui s'entraînent, même pour travailler aux semailles."

Relâcher les soldats de leurs camps, aux divers stages de leurs quatre mois d'entraînement, serait susceptible de désorganiser l'entraînement.

Certaines unités toutefois, telles celles des dépôts, subissent moins que d'autres les contre-coups occasionnés par le départ d'un certain nombre de soldats. Dans ces cas, on peut accorder des congés aux fermiers.

Faits divers

Ecrasé par un tramway

James Clarke, enfant de 10 ans, dont les parents habitent 2720, rue Dandurand, fut victime d'un malheureux accident, à 7 h. 30 hier soir. En traversant la chaussée vers le sud, à l'angle du boulevard Rosemont et de la 12e avenue, il fut écrasé sous les roues d'avant d'un tramway du circuit 54, qui voyageait vers l'est, boulevard Rosemont. Le garde-moteur stoppa promptement, et on se porta au secours de la petite victime qui gisait sur la chaussée, les deux pieds pratiquement arrachées. Le garçonnet fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, où il reçut les premiers soins, puis on le conduisit à Ste-Justine, où on dut lui faire l'amputation des deux pieds, au-dessus de la cheville. Il reçut aussi des plaies contuses au visage et au bras droit dans l'accident. Le lieutenant Albert Carufel, du poste No 22, (rue Masson) fit les constatations d'usage avec les agents Adrien Rompré et Jacques Fortin, de Radio-Police.

Octogénaire morte subitement

Mme veuve Alfred Guenette, âgée de 80 ans, qui habitait 2253, rue Albert, s'affaissa et mourut subitement, peu avant 7 h., hier soir, en son domicile. Le décès fut constaté par le Dr O'Brien, de l'édifice de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, puis le corps fut transporté à la morgue, pour enquête. Le lieutenant Joseph Daigle, du poste No 17 (à St-Henri), fit les constatations d'usage avec les agents Ritchie et Gibbons, de Radio-Police.

Un accident mortel

Mlle Philomène Paré, 74 ans, qui habitait 1652-A, rue Logan, a succombé, hier après-midi, à l'hôpital St-Luc, des suites de blessures reçues le samedi après-midi, 11 avril dernier, dans un accident de la rue. En traversant la chaussée à l'angle des rues Lafontaine et Maisonneuve, elle fut renversée par un camion. Les chirurgiens tentèrent vainement de lui conserver la vie. Le cadavre fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, par le coroner adjoint du district de Montréal, le Dr Pierre Hébert.

Chute sur le trottoir

M. Albert Emmatt, 57 ans, de Farnham, fut blessé, peu avant 2 h. 30 hier après-midi, en tombant sur le trottoir, en face du numéro 45 ouest, rue St-Jacques. On le transporta d'urgence à l'hôpital St-Luc, où on dut lui faire trois points de suture pour une blessure reçue à la région frontale.

Ecolier blessé en jouant

Jean-Guy Patenaude, enfant de 11 ans, dont les parents habitent 1576, rue Dorion, s'est fracturé l'avant-bras droit, hier matin, en tombant en jouant dans la cour de l'école Ste-Brigide, rue Ste-Rose. On le transporta à l'hôpital Ste-Justine.

Poste confié à M. J.-O. Baillargeon

Il est nommé directeur de la Corporation de la stabilisation des prix des denrées à Montréal

La "Corporation de la stabilisation des prix des denrées Ltée" vient de nommer M. J.-O. Baillargeon, bien connu dans le monde de l'assurance et de la finance, à la direction de son bureau de Montréal, au numéro 809 de l'édifice Aldred, Place d'Armes, où les importateurs pourront se renseigner sur la politique d'importation du temps de guerre.

M. Baillargeon s'est enrôlé en 1915 et il a servi durant quatre ans comme trésorier-payeur avec le grade de capitaine. A Paris, pendant quinze mois, il a dirigé le bureau de la trésorerie de l'armée canadienne. Le 1er mai 1919, il passa à la Mission économique canadienne de Londres, qui le délégua en Roumanie comme membre de son bureau d'information commerciale.

Suggestions de M. Gaudin à la Ville

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au président et aux membres du comité exécutif, le conseiller Arthur Gaudin donne avis qu'à la prochaine séance du conseil il présentera une motion demandant à l'administration municipale de mettre à la disposition du gouvernement de la province tous ses immeubles inoccupés qui pourraient être transformés en écoles d'arts et de métiers.

M. Gaudin explique que depuis le début de la guerre, on constate, comme jamais encore on ne l'avait fait, qu'il y a chez nous disette de main-d'oeuvre experte. Il est d'opinion qu'on ne devrait absolument rien négliger qui pourrait permettre à nos jeunes gens d'acquérir de bonnes connaissances techniques grâce auxquelles ils pourraient mieux gagner leur vie.

M. Gaudin suggère, enfin, que la Ville prête à la province ses postes de police et ses casernes de pompiers qui ne servent actuellement à rien. Il demande, toutefois, que ces locaux soient d'abord utilisés pour loger des familles, s'il en est, qui, le 1er mai, se trouveront dans la rue faute d'avoir pu se trouver un abri.

Exposition à l'Oratoire St-Joseph en septembre

Une exposition organisée par le Comité missionnaire des fêtes religieuses du IIIe Centenaire aura lieu en septembre prochain dans la future basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. Un service de transport entre le collège Notre-Dame, où stationnent les tramways, et le sommet de la colline facilitera l'ascension.

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

VENDREDI, 24 AVRIL

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF

7.29—Ouverture
7.30—NOUVELLES
8.00—NOUVELLES
8.15—Elévation mat.
8.30—Pot-pourri
8.55—NOUVELLES
9.00—Mme est servie
9.15—Quinze min. avec...
9.30—Chansons que vous...
9.57—NOUVELLES
10.00—Vie de famille
10.15—Moulin de la...
10.30—Le vieux maître
10.45—C'est la vie
11.00—Grande Soeur
11.15—Intermezzo
11.30—Les joyeux troub.
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Quelles nouvelles?
12.30—NOUVELLES, BBC
12.45—Rue principale
12.59—Signal horaire
1.00—NOUVELLES
1.15—Tante Lucie
1.30—Réveil rural
2.00—Walter Damrosch
3.00—Musique variée
3.30—NOUVELLES
3.35—Chefs-d'oeuvre
4.15—Programme mus.
4.30—Radio-Collège
5.00—L'heure du thé
5.15—Fémina
5.30—Programme mus.
5.45—La Marmaille
6.00—C.B.F., ce soir
6.10—Nouvelles sport.
6.15—NOUVELLES
6.30—Lionel Parent
6.45—Intermède
7.00—Le Pension Velder
7.15—Un homme et son...
7.30—L'hon. Cardin
8.00—Je me souviens
8.30—Relais du N.B.S.
9.00—Heure de la valse
9.30—L'hon. M. King
10.00—Orch. Hopkins
11.00—NOUVELLES
11.15—Nouvelles sportives
11.30—Cahiers français
11.45—Voix françaises
12.00—Fin des émissions

CBM

7.29—Ouverture
7.30—NOUVELLES
7.45—Intermède
8.00—NOUVELLES
8.15—Prières
8.30—Marches mil.
9.00—NOUVELLES
9.05—Happy Jack
9.15—Hank Lawson
9.30—Mélodies
9.45—Music Room
10.00—Food facts
10.15—Orch. Cugat
10.30—Melody Strings
10.45—Programme mus.
11.00—Airs d'opérettes
11.15—Maîtres de la mus.
11.30—Life and love
11.45—Tante Lucie
12.00—NOUVELLES, BBC
12.15—The Bartons
12.30—La ferme et ses...
12.59—Signal horaire
1.00—NOUVELLES
1.15—Happy gang
1.45—Trio Toronto
2.00—Mary Marlin
2.15—Vie de Sade
2.30—Life can be...
2.45—Mus. de danse
3.00—Against the storm
3.15—Ma Perkins
3.30—Peppet Young
3.45—Road of life
4.00—NOUVELLES
4.08—Causerie
4.15—Programme mus.
4.30—People's platform
5.00—Front line family
5.15—C.B.M., ce soir
5.30—Programme mus.
5.45—Trio vocal
6.00—Little Orphan
6.15—NOUVELLES
6.30—Chron sportive
6.35—Intermède
6.45—NOUVELLES, BBC
7.00—Causerie
7.15—Récital
7.30—Newbridge Fam.
7.45—Les livres
8.00—Commentaires
8.05—Manning depot
8.30—Chansons de mar.
9.00—L'hon. M. King
9.30—Théâtre
10.00—Voices of Victory
10.30—Orch. à cordes
11.00—NOUVELLES
11.15—World Affairs
11.30—NOUVELLES
12.00—Fin des émissions

CKAC

7.00—Ouverture
7.20—NOUVELLES
7.25—Quart-d'heure de...
7.40—Pot-pourri mat.
7.55—NOUVELLES
8.00—Méli-Mélo
8.30—Orgue
8.45—Courrier d'Odette
9.00—NOUVELLES
9.15—Radio-questionnaire
9.30—Variétés
10.00—Intermède
10.15—L'heure récréative
10.30—Pension Velder
10.45—Capsules méd.
11.00—La beauté...
11.15—Histoires d'amour
11.30—Heure St-Jérôme
11.45—L'heure ensoleillée
12.00—Quickies
12.15—Big sister
12.30—Mél. chanceuses
12.45—La parade du midi
1.00—NOUVELLES
1.10—Mlle Betty
1.25—Monsieur X
1.30—Coffret musical
1.45—La chance
2.00—Entre vous et moi
2.15—Un peu de tout
2.30—Concert symph.
3.00—Emprunt de guerre
3.15—Bourse
3.30—Festival
3.55—Pianologue
4.00—Musique mil.
4.15—Chansonnettes
4.25—NOUVELLES
4.30—C'est la vie
4.45—Tante Lucie
5.00—Grande Soeur
5.15—Pierre et Pierrette
5.30—La rue Principale
5.45—Madeleine et Pierre
6.00—Vie de famille
6.15—Moi, j'ai dit ça?
6.25—Intermède
6.30—Le sport aujourd.
6.35—Pianologue
6.40—La pièce du jour
6.45—NOUVELLES
7.00—Soldat Bidoche
7.15—Le Don Juan
7.30—Nezaire et Barnabé
7.45—Lionel Parent
8.00—Les secrets du Dr...
8.05—Pdre. Columbia
8.30—M. Sarto Fournier
9.00—Théâtre
9.30—Les boute-en train
9.45—Chron. mil.
10.00—Cav. de Lasalle
10.15—Demers et Gratton
10.30—Coehlo et Ives
10.45—NOUVELLES
11.00—Nouvelles sport.
11.10—Pianologue
11.15—Le plébiscite
11.45—Mus. de danse
11.55—NOUVELLES
12.00—Fin des émissions

CFCF

7.30—Mus. de danse
7.45—Orch. Fields
7.55—Early Morning...
8.00—NOUVELLES
8.10—Fanfare
8.15—Mélodies
8.30—Texas Jim
8.45—Orgue
8.55—NOUVELLES
9.00—Breakfast Club
9.30—H'makers Review
9.45—Mus. de danse
10.00—NOUVELLES
10.10—Mus. headlines
10.25—Musicale
10.30—In the country
10.45—Orch. à cordes
11.00—Your fortune
11.15—Good luck
11.25—For ladies only
11.45—Salon orch.
11.50—NOUVELLES
12.00—Noon Melody
12.15—Ridin the Range
12.30—Peter McGregor
12.45—Luncheon High.
1.00—NOUVELLES
1.05—Orgue
1.15—Gospel Singer
1.30—Gospel Singer
1.45—Mus. de danse
2.00—Walter Damrosch
2.30—Whisp. rythm
3.00—Voice of men
3.15—Pres. Prescott
3.30—Stars of the week
3.45—Sunset time
4.00—Matinée
4.15—Club matinée
4.55—Musicale
5.00—Tea Time
5.15—Secret city
5.30—Oncle Harry
5.45—Singin' Sam
6.00—C.F.C.F., ce soir
6.10—Town Crier
6.15—NOUVELLES
6.25—What's Happ...
6.30—Lucky Melodies
6.45—Mus. de danse
7.00—Musicale
7.05—Hollywood News
7.10—Musicale
7.15—Lum et Abner
7.30—Uncle Troy
7.45—F. P. Whitman
8.00—Lest We Forget
8.05—Autour des buts
8.20—Mus. de danse
8.30—Flying for freedom
9.00—L'hon. M. King
9.30—Steeplechase
10.00—Vox Pop
10.30—NOUVELLES
10.45—The jesters
11.00—Mus. de danse
12.00—Intermède
12.05—Mus. de danse
12.55—NOUVELLES
1.00—Fin des émissions

CHLP

8.55—NOUVELLES
9.00—Réveille-matin
9.30—Chansonnettes
9.45—Orgue
9.55—NOUVELLES
10.00—Orch. Tomlin
10.15—Pour vous plaire
10.30—Parade matinale
11.00—Vedettes de la sem.
11.15—Orch. Hudson
11.30—Chansons franç.
11.45—Orch. Martin
12.00—L'heure féminine
1.00—NOUVELLES
1.05—L'heure féminine
2.00—L'heure précise
2.01—Mélodies
2.30—Lison et Lisette
2.45—Sérénadeurs
3.00—L'heure de l'opéra
4.00—NOUVELLES
4.10—Orch. Arnheim
4.50—Chansons franç.
5.00—Thé-dansant
6.25—C.H.L.P., ce soir
5.30—Radio-Spécial
6.00—NOUVELLES
6.15—Méli-Mélo
6.30—Mus sur demande
6.45—La lutte
6.50—Chansons franç.
7.00—L'heure familiale
7.30—Trio Connor
7.45—L'oncle Troy
8.00—Neveu Natalie
8.15—Forêt noire
8.30—Orch. Rose
8.45—Radio-jeunesse
9.00—Orch. Ravazza
9.15—Col. Desrosiers
9.30—Il était une fois...
10.00—Orch. Walsh
10.15—NOUVELLES
10.30—Orch. Allan
11.00—Fin des émissions

La guerre exécute un mouvement DE PINCE sur les téléphones

D'UNE part, la demande de nouvelles installations téléphoniques — surtout pour les domiciles — a été plus forte que jamais. D'autre part, les matériaux employés dans la fabrication de l'outillage téléphonique et l'outillage lui-même ont été mobilisés en grande partie pour servir à des fins militaires et urgentes. Résultat: une grande disette de facilités pour satisfaire aux besoins des civils en fils métalliques, cables, tableaux de distribution et appareils. La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre nous a imposé la responsabilité de restreindre grandement les installations téléphoniques. Nous n'avons pas d'autre choix. Désormais les nouvelles commandes ne peuvent être exécutées que si elles sont justifiées par les besoins de la guerre et seulement en autant qu'il existe du matériel disponible. En faisant appel à votre collaboration, nous vous prions de ne demander un téléphone que dans les cas où il s'agit de ce service reconnu essentiel.

Et à tous les usagers nous signalons de nouveau l'importance de mettre en pratique "les conseils sur l'usage du téléphone en temps de guerre" — *votre* contribution au dégagement des lignes pour les nécessités pressantes de la guerre.

CONSEILS SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE EN TEMPS DE GUERRE

- ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- SOYEZ BREF . . . dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

En service actif — *donnant des ailes aux mots*

Le gérant, G. M. GRANT

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'eau-de-feu de Stacey, une eau plutôt claire!

Jeune Iroquois de Caughnawaga, accusé d'ivresse au volant, libéré sous caution par le tribunal

Georges Stacey, jeune Iroquois de Caughnawaga, accusé d'avoir conduit son camion lorsqu'il était en état d'ivresse,a été cité à son examen volontaire par le juge C. E. Guérin, hier. L'inculpé avait attenau son enquête judiciaire en prison, mais le tribunal décida de le libérer provisoirement sur un dépôt en argent de $50 à la demande de Me James Crankshaw, avocat de la défense. Après l'enquête le juge demanda au jeune inculpé:

— Vous savez ce que c'est de tenir sa parole?

— Oui.

— Vous me la donnez que vous vous présenterez pour votre examen volontaire le 1er mai?

— Oui, Votre Honneur.

— Bien, trouvez $50 et vous êtes libre.

Me L.-P. Mercure avocat du service de la police et Me Jean Mercier occupant pour la poursuite privée avaient demandé un cautionnement parce que le jeune chauffeur blessa une fillette qui n'est pas encore sortie de l'hôpital.

Les témoignages ont été typiques, personne ne pouvant dire positivement si Stacey était ivre. Le témoin Pierre Brazeau exposa:

— Je l'ai vu la tête en bas avec des petits yeux.

Eugène Brazeau, frère de Pierre déclara au tribunal:

— Il a passé un "stop" comme s'il n'y en avait pas. J'ai dit "Quins il est pacqueté".

— Comment pouvez-vous affirmer cela? demande le juge Guérin.

— Je connais ça moé.

— Pas un témoin ne peut me dire quand un homme est ivre, souligne le tribunal.

— Avez-vous vu le prévenu le soir de l'accident? redemande Me Mercure.

— Oui, il a passé à 35 milles à l'heure, il est parti, et il est revenu repasser au boulevard Monk, pis il a atteint la rue Dumas, pis il a r'culé, r'culé la longueur de deux rues.

— Comment parlait-il? s'informe le tribunal.

— Y parlait pas.

— Etait-il ivre?

— Oui, un p'tit peu.

C'est après ces témoignages que Me Crankshaw demanda un cautionnement minime, l'inculpé ayant un bon emploi à la compagnie Dominion Bridge.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 23 avril 1942

PRESIDENT: L'honorable juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus:

Atlas Thrift Plan Corporation Ltd contre Joseph H. Martin et autre; jugement déclarant demanderesse seule et vraie propriétaire desdits effets, mobiliers, etc.

Samuel Beiner contre Cour du Recorder et autre; jugement autorisant l'émission d'un bref de certiorari.

Morton Wise contre dame J. Bergeron; jugement autorisant examen avant défense.

U. F. G. Allan contre L. Lamoureux; jugement autorisant examen avant défense.

L. Leboff et vir contre F. Lécuyer et autre; jugemtnt autorisant examen avant défense.

R. Lemenn etntre Légaré Co Ltd; jugement accordant motion pour rejet pour les frais seulement.

U. F. G. Allan contre L. Lamoureux; jugement autorisant examen avant défense.

Alexander Murray and Compny Ltd contre H. Beloff et autre; jugement accordant motion pour contrainte.

S. Reeves contre S. Teasdale; jugement suivant desistement sans frais sur motion pour péremption.

R. Gibeault ès-qual contre J.-A. Mongeau et autre; jugement autorisant examen médical avant défense.

H. Rosenberg contre dame A. L. Murphy et P. Stevenson; jugement autorisant examen suivant article 591.

In re: N. Oldham, décédé; jugement nommant administrateur.

G.-A. Rodrigue contre O. Marsolais; jugement accordant motion pour contrainte.

P. Bercovitch et autre contre A. D. Schoolarinos; jugement accordant mode de signification.

George Hayes contre L.-C. Davignon et dame Lucie Fugère, opposant à fin d'annuler; jugement accordant motion pour renvoi de l'opposition, frais à suivre.

Albert Délisle contre Emery Thomas; jugement pour $131.55 avec int. et dépens.

J.-Hélidre Gagné contre Davilda Georges Primeau; jugement pour $152 avec int. et déclarant saisie-gagerie en expulsion bonne et valable.

Consolidated Plate Glass Company of Canada contre Léo St-Jean et Columbia Frame Inc. tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et avec dépens contre le défendeur.

Dr Joseph H. Rivard contre Alfred Côté; jugement rayant l'affaire du délibéré.

Procureur Général de la Province de Québec contre Thompson Boussuet Gold Mines Ltd; jugement donnant acte à la demanderesse de sa déclaration et déclarant la présente cause réglée hors de cour.

Cité de St-Lambert contre A. Gordon Cooke; jugement pour $210 avec int. et dépns.

Hugh L. Lister contre dame Martha Wright jugement en séparation de biens.

Lionel Béland contre J.-E. Lamothe et autre; jugement déclarant bonnes et avenues les mesures provisionnelles exercées, etc.

Albert Clermont contre Moise Scraige; jugement pour $126.21 avec int. et dépens.

Eléonore Boucher contre dame Omer Brunet; jugement rayant l'affaire du délibéré.

Bernard Lahaie contre Cuthbert Desfonds et Clercs de St-Viateur de Montréal, tierce-saisis; jugement déclarant saisi-arrêt bonne et valable.

Canadian Fairbanks Morse Co Ltd contre Roger Ethier et Louis Deguise, m.e.c.; jugement déclarant la demanderesse seule et vraie propriétaire desdits effets mobiliers.

Un notaire peut-il agir comme avocat

La Cour d'Appel doit décider ce point qui est du plus haut intérêt

La Cour d'Appel doit entendre la fin du plaidoyer de Me Robert Tellier, c.r., de Joliette, ce matin, avant de délibérer dans une affaire capitale, celle du Bareau de Montréal contre le notaire J.-N.-M. Préville. Il s'agit pour le Barreau de faire infèrer un jugement de l'hon. juge Alfred Forest, rendu à Joliette, le 7 mai 1941, renvoyant une action pénale prise contre le notaire Préville (l'intimé), pour pratique illégale de la profession d'avocat.

Me Charles Coderre, c.r., a argumenté hier et demandé au tribunal de renverser le décret de la Cour supérieure et de condamner l'intimé à payer une amende de $200, les frais ou à défaut à une peine de prison de trois mois. Ici Me Coderre expose:

"Cette conclusion extraordinaire est justifiée par le dernier paragraphe de l'article 70 de la loi du Barreau et les articles 74 et 75 de la même loi, en prenant pour acquit qu'il y ait eu une infraction de commise. Cette infraction aurait été commise par l'intimé lorsqu'il envoya une lettre à M. Joseph Morin, de Saint-Justin, comté de Maskinongé, le 25 juin 1940, dans laquelle on lit ceci:

"Conformément à la loi relative au moratoire, je suis chargé par madame Mathilda Gravel de vous donner avis que, dans trente jours, si vous n'avez pas satisfait à toutes vos obligations, en payant toutes vos taxes, vos arrérages d'intérêts sur $400, elle se pourvoira en justice contre vous pour vous y contraindre, même par décret s'il y a lieu.

(signé) J.-N.-M. Préville, notaire
Procureur de la demanderesse."

La deuxième partie de cette lettre est une note marginale ainsi conçue:

"Il vous est aussi enjoint de cesser de couper du bois sur les terres vendues, diminuant ainsi la garantie de votre créancier, autrement une action en dommages sera immédiatement prise contre vous, (2054-2055 Code Civil).

Me Coderre soumet donc que le public n'est pas censé savoir qu'il est impossible d'être avocat et notaire en même temps. Il peut donc être trompé par cette signature. Il est défendu par l'article 70 de la loi du Barreau à quiconque n'est pas porteur d'un diplôme d'avocat, de solliciteur, de **procureur**, de conseil ou d'avoué, d'exercer la profession d'avocat, de solliciteur de procureur, etc., ou de prendre simplement verbalement ou autrement ces titres.

DES ENVELOPPES OU BIEN L'AMENDE

Irving Voskos, 3880, rue St-Urbain, garagiste de son métier et propriétaire de l'établissement Voskos, aura à verser plus de $35 dans le coffre du greffe de la paix, pour avoir négligé de payer deux de ses employés dans une enveloppe, tel que le veut la loi et aussi pour ne pas avoir tenu de registre des heures de travail de ses employés. Après les aveux de l'inculpé hier, le juge Gustave Marin le condamna à l'amende et aux frais prévus par la loi. Me Clovis Dagenais représentait le comité conjoint de l'industrie de l'automobile.

Dispute au sujet d'une renonciation et d'un logement

La Cour supérieure aura à décider si Dame veuve J.-R. Dumesnil doit reprendre son logis à Montréal-Sud

L'hon. juge en chef Greenshields, de la Cour supérieure, délibère depuis hier dans la cause de Mme veuve J.-R. Dumesnil, demanderesse, qui veut reprendre un logement, sis à 27, boulevard Lafayette, à Montréal-Sud, et poursuit à cet effet le défendeur Gaston Dumesnil. A l'audience, Me Salluste Lavery, c.r., avocat de la demande, allégua que la demanderesse, par acte de renonciation passé devant Me J.-S.-U. Dupras, notaire de Longueuil, le 27 février 1941, reçut, entre autres considérations, pour l'abandon de sa part dans la succession de feu J.-R. Dumesnil, son époux, la paisible possession et occupation, sa vie durant, du logement en question. D'après le même contrat, la demanderesse devait recevoir une somme de $300, si elle désirait quitter sa maison et aller vivre ailleurs. Mais depuis septembre 1941 son état de santé l'a obligée à venir demeurer à Montréal, laissant à Montréal-Sud ses meubles et effets de ménage et ayant l'intention d'y retourner plus tard. Depuis le départ de la demanderesse, le défendeur Gaston Dumouchel a loué le logement à un nommé Schumacher, le 1er mai 1942, ce, sans aucun droit, a fait occuper le dit logement par son frère Louis-Philippe Dumesnil, le mis-en-cause dans cette affaire.

La demanderesse allègue en plus que les défendeur et mis-en-cause ont été mis en demeure, le premier, d'avoir à respecter le droit de la demanderesse, le second d'avoir à déguerpir. Tous deux ont refusé jusqu'ici. Dans les conclusions de son action la demanderesse réclame des dommages de $10, le tout avec dépens.

Me Jean-Marie Bériault, avocat de la défense, a plaidé que la demanderesse a déclaré devant plusieurs témoins qu'elle quittait son logis du boulevard Lafayette pour ne plus jamais y retourner et qu'elle a fait transporter à Montréal tout son linge; que la demanderesse a présenté une personne au défendeur pour faire louer le logement; que sa principale raison pour partir était l'insalubrité de la maison; que le défendeur n'a jamais refusé de lui payer les $300 mentionnés dans l'acte de renonciation et que le défendeur a demandé à son frère Louis-Philippe d'habiter le logis, pendant l'hiver, afin de le chauffer. En terminant, le défendeur déclare que cette action a été prise par malice et devrait être renvoyée par le tribunal. (C.S. 208,-721)

La compétence des garagistes

Les employés comme les patrons seraient obligés de posséder le certificat émis par le comité conjoint

M. L. Robert, de la maison Robert Automobile Limitée, 6389 boulevard Saint-Laurent, a subi son procès, hier, devant le juge en chef Gustave Perrault, sous l'accusation d'avoir laissé travailler des garagistes dans son établissement, sans que ces derniers soient munis des certificats de compétence exigés par la loi et émis par le Comité conjoint de l'industrie de l'automobile. Me Clovis Dagenais, avocat de la poursuite, fit entendre deux inspecteurs du comité qui visitèrent le garage de l'inculpé et trouvèrent son garçon sans sa carte de compétence. L'inculpé lui-même n'avait pas la carte en question.

Le tribunal décida d'ajourner son jugement au 6 mai non sans souligner que la question était de savoir si le propriétaire doit voir lui-même à ce que ses employés possèdent ces certificats. La loi semble le dire conclut le juge Perrault. Me Dagenais soumit à titre de jurisprudence un jugement du juge C.-E. Guérin, condamnant le garagiste Lavigne dans un cas absolument identique.

Accusés d'avoir vendu trop cher

Trois bouchers comparaissent en cour — Plainte de la Commission des prix

Abraham Cohen, Schneir Cohen et Rosie Paisner Taylor, bouchers en gros réunis sous la raison social Canada Beef Ltd., aux abattoirs de l'Est, 4365, rue Frontenac, et Annie Frank, propriétaire de la Louis Litwin Reg'd, commerce de viandes en gros établi à l'abattoir public de la rue Mill, ont comparu ce matin en correctionnelle, à Montréal, devant le juge Amédée Monet, sur plainte de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre qui les accuse d'avoir vendu leur marchandise plus cher que leur maximum de la période dite "de base' (15 septembre-11 octobre 1941).

Tous ont protesté de leur innocence. Leur procès sinstruira le 1er mai.

Wilfrid Nadeau, chez qui la commission des prix et du commerce en temps de guerre a fait saisir ces jours derniers, 500 livres de sucre, a été condamné hier, par le juge Amédée Monet, à $100 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

Action de $5,000 renvoyée, aux Trois-Rivières

Cause pour diffamation intentée par l'échevin Jos. Guay contre M. Emile Simard

TROIS-RIVIERES, 23. (Du correspondant du CANADA). — L'hon. juge Aimé Marchand, de la cour d'appel, a rendu jugement dans une cause qu'il avait prise en délibéré avant sa nomination, et a rejeté l'action de l'échevin Jos. Guay contre M. Emile Simard dans laquelle il réclamait $5,000 pour dommages découlant d'une prétendue diffamation.

La procédure faisait suite à la défense produite par M. Simard dans une autre cause pour diffamation. Dans sa défense, M. Simard niait le mariage du demandeur Jos. Guay et la paternité de ses enfants, comme étant étrangers au litige.

Le juge Marchand a déclaré que la défense avait parfaitement droit de nier ces allégués, non pas pour faire injure au demandeur, mais pour lui imposer la preuve de ces faits ou pour s'opposer à ce que telle preuve soit conduite à la cour.

"Considérant, déclare le tribunal, qu'il n'a été fait aucune preuve par le demandeur de malice de la part du dit défendeur en plaidant en cette action comme il l'a fait; et qu'il n'a prouvé non plus aucun fait qui autoriserait par les présomptions qu'on en pourrait tirer à dire que c'est par malice que le défendeur a ainsi plaidé;

"Considérant que le défendeur avait le droit de répondre à l'allégation du demandeur en l'admettant, en déclarant que les faits allégués n'étaient pas à sa connaissance, ou enfin en la niant (Code de Procédure, 202): que par la négation qu'il en a faite en fait il s'est trouvé à charger le demandeur du fardeau de la preuve des faits allégués et s'est réservé le droit, le cas échéant, de faire une contre-enquête à l'enquête du demandeur au sujet de ces faits; qu'en niant la dite allégation en droit et en alléguant qu'elle était étrangère au litige, il s'est réservé le droit de s'objecter à ce que le demandeur administre la preuve des faits et a soumis que cette preuve même si elle était administrée et si elle n'était pas contredite ne pouvait avoir aucune influence sur le litige."

Le tribunal continue en disant que la défense a usé d'un droit et qu'il appartenait à la demande de prouver qu'on avait abusé de ce droit. Il ajoute que c'est le demandeur lui-même qui a fait la publicité au plaidoyer du défendeur, et dont il se plaint. Enfin, il note que le défendeur a plaidé qu'il n'avait pas eu l'intention de diffamer le demandeur.

C'est la deuxième action pour diffamation prise par l'échevin Jos. Guay contre M. Emile Simard, qui est ainsi rejetée. Dans la première, M. Guay lui-même s'était désisté.

Me Fortunat Lord, c.r., représentait M. Emile Simard.

Le roi de tous les "traverseurs" en correctionnelle

Prévenu qui était "vu par une fenêtre" et qui "traversa" Adam, Frontenac, Moreau et même Pie IX

Une délicieuse audience a égayé la salle des enquêtes judiciaires, hier, devant le juge C. S. Guérin. Un prévenu, Henri Lamarre 2147 rue Dézery, était accusé d'avoir conduit son automobile de façon à mettre en danger la vie des citoyens. Pour faire sa preuve Me Louis-Philippe Mercure, avocat du service de la police, appela un constable et ce témoin, très gêné, relata au tribunal l'expérience suivante:

—Le 16 avril j'ai eu un "call" pour me rendre au numéro 2385 rue Joachim, parce qu'un homme, l'accusé à la barre, était assis dans son automobile, de manière à être vu "par un châssis et montrait ce qu'il ne doit pas montrer, Votre Honneur. En voyant arriver mon "char" le monsieur en question s'est sauvé, prit une petite ruelle, a traversé Sainte-Catherine à 50 milles à l'heure sans faire son "stop" et nous a fait courir de 9 heures 30 du matin jusqu'à 10 heures et 10 minutes. Il traversa rues, ruelles et terrains vacants.

—Il y a gros de trafic à cette heure? demanda Me Paul Désy, avocat de la défense.

—Ce sont les pires heures de la circulation. Il a traversé les rouges (lumières), à trois reprises, il a traversé Pie IX, (le boulevard) et il a continué à traverser Fullum, Frontenac, Moreau, Sherbrooke, Dézery, Hochelaga, Préfontaine et Adam (ouf!). Il devait à certains moments aller à une vitesse de 50 milles à l'heure.

Le tribunal ordonna aussitôt l'examen volontaire qu'il... nous allions dire "traversa... fixa au 1er mai.

Vol de lingerie et responsabilités

Procès typique devant l'hon. juge H.-A. Fortier qui décide de prendre l'affaire en délibéré

L'hon. juge H. A. Fortier, de la Cour supérieure, délibère depuis hier dans une affaire qui ne manque pas d'intérêt. Le 26 novembre 1939 M. Irénée Monette, qui occupait une suite, dans une conciergerie, à 1234 rue Drummond, appartenant à la maison Drummond Realty Corporation, se faisait voler de la lingerie pour une valeur de $204, dans l'une des chambres qu'il occupait. Le volé était assuré par la compagnie Home Insurance. Cette dernière remboursa M. Monette.

Hier, la compagnie d'Assurance plaidait son action en remboursement de la somme payée à son assuré et tenait responsable du vol la compagnie défenderesse, la Drummond Realty Corporation. Dans sa déclaration la demanderesse donne une liste des effets volés et l'on peut y voir deux foulards italiens blancs ayant chacun une valeur de $10; une malle $67; un rasoir électrique, $16; des chaussettes, $22.50 etc., etc.

La défenderesse a plaidé qu'elle exploitait une hôtellerie, une conciergerie, une maison de rapport et que M. Monette louait d'habitude d'octobre à mai. Elle n'était pas la dépositaire des effets personnels de l'assuré de la demanderesse et partant ne peut être tenue responsable du vol.

Me Marcel Pigeon, avec Me Roch Pinard, à titre d'avocat conseil, représentaient la demanderesse. Mes René Duguay, c.r., et René Desgrosseillers occupaient pour la défenderesse. (C. S. 190700).

EATON vous aide à conserver vos vêtements

Messieurs, faites durer les vôtres!

Il a toujours été sensé d'avoir soin de ses vêtements, mais aujourd'hui c'est impératif afin de retarder l'achat de linge neuf aussi longtemps que possible. Le Gouvernement a besoin de laine et autres textiles pour les forces armées et il faut fournir la défense avant les civils. Il est probable que la plupart des tissus de votre garde-robe sont importés. On a risqué des vies, plusieurs ont été perdues, pour vous les procurer; le moins que vous puissiez faire est de les faire durer. Voici la première série de suggestions offertes dans le but de vous aider à prendre soin de ce que vous avez:

En arrivant du bureau le soir, changez de vêtements. Si vous ne sortez pas, passez un pantalon sport et en vous reposant faites reposer vos habits.

Suspendez-les sur un cintre de bois en forme pour garder leur ligne, dans un endroit où ils ne seront pas froissés.

Brossez-les tous les jours, c'est important! Enlevez les taches aussitôt faites.

Ne portez pas le même complet tous les jours. Alternez et vos deux complets dureront et resteront beaux plus longtemps.

Surveillez les mites. Préservez-en tous vos lainages. Un bon ane est recommandé pour préserver les vêtements contre la poussière et les mites.

Brossez et cirez vos chaussures régulièrement. Portez-les à tour de rôle, elles dureront plus longtemps.

Placez-y des étendoirs. Pour les mettre serves-vous d'un chaussepied. N'oubliez pas que caoutchoues et couvre-chaussures sont précieux et doivent être séchés loin de la chaleur.

Si votre chapeau est mouillé, défaites le pli de la calotte pour le laisser sécher uniformement, abaissez la bande de cuir et faites ceci aussi si vous transpirez beaucoup.

Si vos chaussettes sont lavées à la maison, faites-les sécher sur des séchoirs. Faites de même avec les chandails.

Lorsque vos vêtements sont trop usés pour porter au bureau, ne les laissez pas dans le placard, ne les portez pas pour travailler à la maison. Donnez-les à un homme moins fortuné ou à une organisation de charité.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Qui voulez-vous au pouvoir?

Mackenzie King... ou ses ennemis

IL FAUT CHOISIR

"En qui aurez-vous confiance?"

"Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement et si vous ne voulez pas croire qu'ils ne feront que ce qui est seulement dans l'intérêt du pays, dites-moi en qui vous mettrez votre confiance?

l'hon. M. Mackenzie King
à la radio, 7 avril 1942.

POUR que M. King ne soit pas brusquement privé de notre appui au bénéfice de ses ennemis... et des nôtres;

POUR que, fort de notre soutien moral, il soit en mesure d'adopter les décisions qu'il jugera nécessaires à notre défense, aux exigences du moment et à la victoire commune;

POUR que le Canada, collaborant en associé puissant à l'oeuvre de guerre des Nations Unies, jouisse au même titre des avantages de la paix;

POUR que la province de Québec, oubliant même ses griefs légitimes pour servir le bien supérieur de la nation, commande le respect de tous les alliés;

POUR que trois siècles de labeurs et de traditions ne soient pas effacés par un seul acte impulsif mais soient couronnés, au contraire, par une attitude courageuse et réfléchie à l'heure la plus grave de notre histoire;

POUR nos familles, nos enfants, nos libertés acquises;

POUR l'avenir et l'honneur du Canada français

Il faut voter "OUI"

le 27 avril

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Paul-S Major LL. B
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 6177 - MONTREAL
Adresse télégraphique Geoffrion

Téléphone: HArbour 6123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

4 est, rue Notre-Dame - HArbour 7206
Chambre 501
JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bur.: Soir: 1555 Amherst - CR. 6826

HA. 6956
PIERRE DECARY
AVOCAT
EDIFICE TRANSPORTATION
132 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.

EDOUARD TELLIER, C.R.
AVOCAT
Edifice Aldred, Ch. 1110
507 Place D'Armes HA. 4139

JEAN-MARIE NADEAU
ANDRE NADEAU
de l'étude
Nadeau, Taillefer, Nadeau et Laurier
AVOCATS
Edifice des Tramways - Suite 610-7
159 ouest, Craig - BE. 3031-33
Montréal

Roger Ouimet — Jean de C. Nicol
Substitut du procureur général
OUIMET & NICOL
AVOCATS
266, rue St-Jacques O.
édifice Banque d'Epargne Tél.: HA.6269

ARCHITECTES

PERRAULT & GADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-JULIEN PERRAULT
B. Arch. McGill University
Ext. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J.-R. GADBOIS,
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
3795 Van Horne - AT. 6733 - Montréal

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

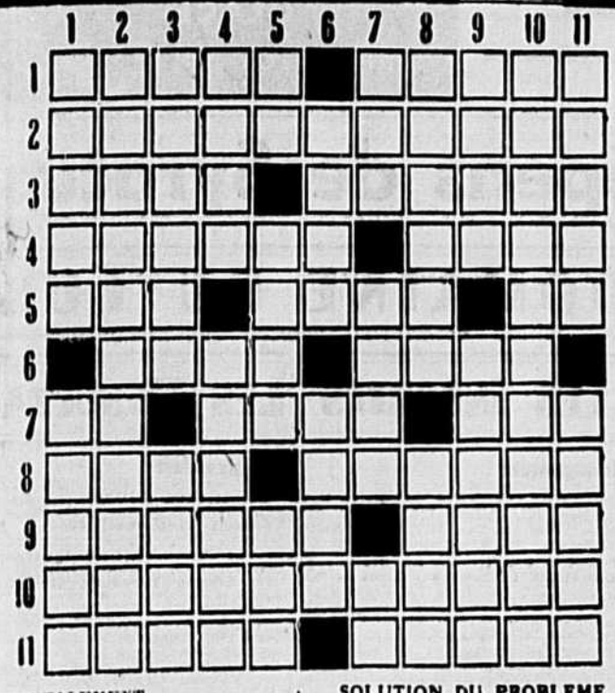

HORIZONTALEMENT

1—Suite ininterrompue d'une même matière. — Télégraphia par câble.
2—Propos sans rapport avec la chose dont il est question.
3—De couleur d'azur. — Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.
4—Parcourusses des yeux. — Met en mouvement.
5—Fleuve d'Allemagne. — Coupa avec une scie. — Symbole chimique du thorium.
6—Ville d'Allemagne (Thuringe). — Située.
7—Adjectif numéral. — Action d'ouïr. — Recueil de bons mots.
8—Connaît. — Mis la selle sur le dos d'un cheval.
9—Greffées. — Eléments provenant de la désintégration électrolytique d'un corps.
10—Mouvements subits et convulsifs des muscles expirateurs.
11—Ensemenças. — Possédasse.

VERTICALEMENT

1—Petit récit le plus souvent en vers.
2—Affaiblies.
3—Qui illumine.
4—Joie. — En outre, de plus.
5—Projectile creux. — Remarquera.
6—Conjonction négative. — Frère aîné de Jacob. — Ville d'Autriche.
7—Trésor de l'Etat. — Descendu d'une personne.
8—Petite corne du bois d'un cerf. — Orateur grec. — Pronom personnel (1ère pers.)

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	E	C	U	S	■	B	R	A	I	S	A
2	C	I	T	E	R	I	E	U	R	E	S
3	A	C	I	N	E	■	A	R	I	M	E
4	T	A	L	E	N	T	■	O	S	E	R
5	I	T	E	■	T	A	N	N	A	I	■
6	S	R	■	F	A	G	O	T	■	O	B
7	■	I	R	I	S	A	T	■	P	L	I
8	A	C	O	N	■	L	E	G	I	O	N
9	G	I	T	A	T	■	R	A	N	G	E
10	R	E	A	L	I	S	A	T	E	U	R
11	A	L	T	E	R	E	■	A	L	E	A

8—Ajustai le poinçon sur l'enclume.— Espace occupé par un corps.
9—Partie inférieure d'un corps. — La bonne compagnie.
10—Officiers au-dessous des capitaines.
11—Synonyme de "fenouil". — Circassienne achetée comme esclave.

Le Bridge-Contrat

Jeu du déclarant

L'exemple suivant illustre très bien l'exécution d'un coup brillant où le déclarant procède à réduire son nombre d'atouts après avoir fait le compte des cartes aux mains des adversaires qui lui vaut un contrat de manche contré.

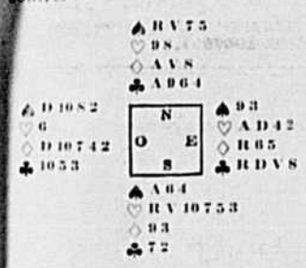

Le contrat est quatre coeur par Sud, contré par Est. Ouest entame du deux de pique et la levée est gagnée avec le valet du mort. Le neuf et le huit de coeur sont joués au mort; le neuf tient la levée et Est prend la deuxième avec l'as. Est retourne du roi de trèfle. Quand Ouest ne put fournir à la deuxième ronde de coeurs la position des cartes était comme suit:

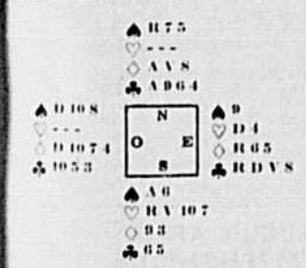

Avec quatre coeurs à sa main et deux à Est, Sud décide de réduire son nombre d'atouts après avoir compté deux rentrées au mort pour deux coupes en plus d'une rentrée additionnelle pour l'attaque finale, trois en tout. Le roi de pique et les deux as sont tout ce qu'il faut au mort et les courtes au jeu de Sud lui assurent deux coupes.

Sud doit premièrement créer la situation de coupes et s'il prend le roi de trèfle avec l'as cette position ne serait pas atteinte; cette levée doit être concédée et si Est continue de la dame de trèfle, l'as du mort gagne la levée et Sud coupe un trèfle. Le neuf de carreau est joué et perdu au roi d'Est. Est retourne pique au roi du mort et un quatrième trèfle est coupé. Il semble que l'as de pique est maintenant devenu une carte embarrassante et Sud doit en disposer en prenant l'impasse à carreau. Le mort est maintenant en main, après avoir encaissé l'as de carreau et quand l'attaque à pique est faite, la dame de coeur d'Est est attrapée.

TA RAIS DU

Les pompiers volontaires

En temps de guerre il est de première importance d'organiser la protection civile. Il y a de nombreux rouages dans cette organisation et un des plus importants c'est le recrutement et l'entraînement des pompiers volontaires. A la suite d'un bombardement on peut découvrir plusieurs incendies simultanés. Sont les pompiers de la force régulière ne sauraient alors suffire à la tâche, il faut leur adjoindre des aides.

L'entraînement de ces hommes est très minutieux et rien n'est laissé au hasard. Près de 500 citoyens ont déjà répondu à l'appel lancé il y a quelque temps par le C.P.C. C'est déjà un beau résultat, mais on est encore loin de l'objectif, fixé à 2,000. On fait donc appel à la bonne volonté de tous.

Vente d'écoulement à des prix sans précédents — 500 Underwoods — Longue période de garantie
CLAVIGRAPHES
Underwood Royal Remington
Réguliers et portatifs
Termes sur portatifs: $4.70 comptant et $3.40 par mois.
Calculateurs Machines à additionner Réparations Accessoires
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
Entre les rues Vitré et Lagauchetière
BElair 2318 — Montréal
Ouverts le samedi jusqu'à trois p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mailez ce coupon
NOM .....
ADRESSE .....

Récupération de six cents tonnes de rebuts à Verdun

Plus de soixante camions parcourent les rues de la ville durant trois heures

Plus de six cents personnes, sous la direction du Comité municipal de la récupération et du Comité de protection civile, ont réussi à ramasser près de six cents tonnes de rebuts, mercredi soir, dans la ville de Verdun. C'est la plus grande quantité de rebuts encore recueillis en une seule fois dans la municipalité. Les cadets de la marine et de l'aviation, les scouts et les brigade des jeunes ont participé à la récupération.

M. A. J. Burgess, greffier de la ville, nous a déclaré que soixante-trois camions ont circulé dans les rues de Verdun, de 6 h. 30 à 10 h. hier soir. Ils ont été remplis de toutes sortes de rebuts: du caoutchouc, des pneus, de l'acier et du papier, etc. qui ont ensuite été déchargés dans un terrain vacant situé près de l'Auditorium.

Le départ des camions a donné lieu à une belle manifestation. Le maire Edward Wilson, M. Roger Charbonneau, président du Comité provincial de la récupération, et le docteur C. H. Barr, directeur du C.P.C. étaient présents. Il est intéressant de noter que les membres du Comité de protection civile étaient en service dans les divers quartiers de la ville, comme durant les expériences d'obscuration. Plus de soixante-et-quinze employés municipaux participèrent également à la récupération. MM. A. Steggles, C. E. Harris et l'ingénieur de la ville, M. A. J. Hadley, étaient les principaux organisateurs de la récupération.

M. H.-S. Labelle nommé directeur régional de la construction à Montréal

Le ministère des munitions et approvisionnement a annoncé que l'on déménagera, d'Ottawa à Toronto, le 27 avril prochain, les bureaux du régisseur de la construction. M. C. Blake Jackson, régisseur de la construction a également annoncé l'ouverture d'un bureau régional à Montréal et la nomination de M. Henri-S. Labelle, architecte de Montréal, au poste de directeur régional. Le bureau régional se trouvera au bureau même de M. Labelle, 3 avenue Kelwin, Montréal.

Les "Amis de la Cour", invités de M. Pierre Beaubien

Les "Amis de la Cour" étaient mercredi soir les invités de M. Pierre Beaubien, vice-président des National Breweries. On remarque, ci-haut, assis, de gauche à droite, M. Pierre Beaubien, le lieutenant J.-R. Hébert, M. Maurice Parent, Me Paul-Gaît Michaud, M. le juge Edouard-Fabre Surveyer, le brigadier-général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4, M. Henri Bourdon, et Me S. Godinsky; puis, debout, entre autres, M. Rodolphe Bélisle, M. Georges Lanoue, M. Adélard Laberge, M. H. Eaton, M. Jacques Mélançon, M. Maurice Caron, M. Paul Cardinal, M. Jacques Pilon, M. Gaston Bourdon, M. Marcel Bourdon, M. Paul Bourdon, M. J.-J. Mercier, M. Charles Sauvé, M. Paul Boisjoly, M. M.-A. Blain et M. Réal Verdon. (Photo CANADA)

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez ! Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en page trois

1—Puisque nous parlons de la Norvège dans cette question, il est certain que c'est parce que la Norvège a quelque chose à voir avec ce moyen qu'aurait pu employer Herr Hitler pour pénétrer sans rencontrer de résistance sur le sol anglais. Ce moyen est en effet lié à l'histoire de la Norvège... mais c'est l'Allemagne qui n'aurait rien à y voir si elle savait rester à sa place. La Norvège pourrait légalement intervenir dans les affaires de l'Angleterre; mais, même en se proclamant Etat successeur, l'Allemagne n'acquiert aucun droit, puisqu'elle a chassé du pays la dynastie norvégienne qui en était la détentrice. Il s'agit d'une vieille affaire remontant au XVe siècle. En mariant entre eux leurs héritiers, les rois d'Angleterre et de Norvège de ce temps-là, avaient convenu que si la dot, copieuse, n'était pas versée par l'Angleterre dans les délais fixés, la Norvège reprendrait les Iles Orcades et les Iles Hébrides, au large de l'Ecosse. La dot en effet ne fut pas toute acquittée et la Norvège a toujours droit aux îles...

2—Oui, la radio aide à conserver la ligne de la silhouette féminine... et en fait une ligne de défense contre la graisse. Comme vous voyez, elle intervient sur tous les fronts... Mais nous avons mentionné la lampe de radio ou ampoule à trois électrodes, parce que c'est elle qui est plus particulièrement chargée de combattre la graisse envahissante et conserver une minceur attirante. La voix n'est pas nécessaire ici et ce n'est pas en suivant les conseils ou les commandements d'un instructeur de culture physique ou d'un diététicien à la radio que la femme maintenant se garde mince... C'est plutôt en employant un nouvel appareil à masser, alimenté par un courant d'ondes de radio. Un travail pénible et vain est ainsi épargné aux masseurs ou masseuses. La plus grande partie de l'effort dépensé par la masseuse se perdait en effet en chaleur extérieure et le traitement par compression des chairs amenait souvent des replis disgracieux. Le courant radio-électrique agit de l'intérieur, sans perte d'énergie et produit plutôt un lent "dégonflement".

3—Je pourrais dire, au sujet de cette question sur la plus grande société coopérative du monde et sur le pays où elle se trouve, à la façon d'un professeur : "Je vois déjà des mains se lever et des bouches murmurer: .....C'est la Finlande !... Non, c'est la Russie !"... N'allez pas trop vite, car vous pourriez faire erreur. Ce n'est ni l'une, ni l'autre maintenant. Ce n'est pas non plus la Suède, voisine et amie de la Finlande. Allez plus loin vers l'est. En Russie, les coopératives sont immenses et puissantes; mais elles n'existent que par fiction légale. En effet l'Etat possède ou contrôle tout. Tout à fait à l'est, vous trouverez la Chine. C'est là que se trouve la plus grande coopérative, groupant plusieurs centaines de milliers de membres. On l'appelle là-bas "L'Indusco", par abréviation à l'anglaise. C'est en effet un Australien, Rewi Alley, un des conseillers du gouvernement chinois, qui l'a fondée en 1938. Tous les maîtres artisans et les petits industriels qui ont fui vers l'intérieur des terres en font partie. Elle fabrique et vend de tout, en petites et en grandes quantités.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Vins DIGNES D'UN palais ROYAL
BIEN VIEILLIS D'UN BOUQUET PARFAIT
La qualité des vins Château Royal, type Porto ou type Sherry sec, est insurpassable.
Bouteille de 26 oz...45c
Bouteille de 40 oz...70c
Cruche d'un gallon...$2.05
Chateau ROYAL
BARNES WINES LIMITED
Montréal et St. Catharines

Nos **embouteillages** réjouissent l'**Axe**

CES MESSIEURS DE L'AXE n'aiment pas beaucoup ce qui se passe au Canada. Ils n'aiment ni nos chars d'assaut, ni nos avions, ni nos combattants, qui sont des durs à cuire. Cependant, la lenteur de notre circulation les réjouit, et voici pourquoi.

Lorsque la circulation est congestionnée, lorsque les livraisons sont retardées, ces Messieurs de l'Axe ont le temps de souffler. Pas plus que vous, nous ne voulons leur accorder de répit. Voilà pourquoi on demande à tous les citoyens de Montréal, automobilistes, piétons, conducteurs de véhicules, de coopérer en vue d'améliorer la circulation.

Dans l'intérêt de tous, il importe de résoudre le problème de la circulation à Montréal. Les agents ont le moyen d'appliquer les Règlements, mais il vaudrait mieux que vous coopériez librement avec les autorités.

Chacun devrait se faire un devoir de lire les Règlements et de les observer ! Ne perdez pas de temps. N'en faites pas perdre aux autres.

LES RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

1— Ne jamais laisser sa voiture aux endroits où les autorités ont placé des affiches STATIONNEMENT INTERDIT.

2— Ne jamais laisser sa voiture à côté d'une voiture stationnée.

3— Aux heures d'affluence (8 h. à 9 h. 30 du matin, 4 h. 30 à 6 h. 30 du soir) ne jamais laisser sa voiture dans les rues où le stationnement est interdit, soit: les "boulevards" et les rues où circule le tramway.

4— Aux heures d'affluence, ne jamais faire stationner, dans les rues principales où le stationnement est interdit, un véhicule avec lequel on livre ou on va chercher des marchandises.

5— Aux heures d'affluence, les agents ont le pouvoir de vous faire changer de route, mais les conducteurs de véhicules faciliteront la circulation en évitant, dans les quartiers encombrés, les rues où circule le tramway.

6— Il est interdit de circuler sur la voie du tramway aux points d'arrêt, lorsque la ligne blanche vous l'indique.

7— Les agents de circulation et les conducteurs de véhicules doivent faire les signaux prescrits.

Automobilistes, cyclistes, conducteurs de tramways, d'autobus et de tout autre véhicule, tous doivent observer les Règlements de la Circulation. Que chacun fasse sa part !

— *Offert par* —

CANADIAN PROGRESS CLUB
GYRO CLUB
KINSMEN CLUB
KIWANIS CLUB OF MONTREAL
LIONS CLUB OF MONTREAL
LIONS CLUB OF VERDUN
OPTIMIST CLUB
ROTARY CLUB OF MONTREAL
ROTARY CLUB OF MONTREAL-WESTWARD
ROTARY CLUB OF WESTMOUNT
ST. LAWRENCE KIWANIS CLUB
ZONTA CLUB

et

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES CLUBS D'ENTR'AIDE

MAINTENEZ LA CIRCULATION LIBRE

BUVEZ PEPSI-COLA GLACE
MEILLEURE SAVEUR MEILLEURE VALEUR

LES SPORTS

CHEZ VOUS SERVEZ PEPSI-COLA GLACE
ACHETEZ CE CARTON

Les Royaux s'assurent une victoire 4-0 aux dépens de Syracuse

MACON TIENT LES CHEFS A 4 COUPS SURS

Macon et Franks ont deux coups chacun. Montréal en quatrième position

SYRACUSE, 23. — Le gaucher Max Macon a tenu les Chefs de Syracuse à quatre coups sûrs, tous des simples, aujourd'hui, pour donner une victoire 4-0 aux Royaux de Montréal dans la première d'une série de trois parties ici aujourd'hui.

Grâce à cette victoire, les Royaux sont remontés en quatrième place de la ligue Internationale. Malgré leur défaite, les Chefs gardent la première position, avec une faible avance sur Jersey City et Baltimore.

Ben Wade, le frère de Jake, un ancien gaucher des Royaux, a commencé la partie au monticule pour Syracuse, et les Royaux ont compté tous leurs points à ses dépens dans les cinq premières manches. Clayton Lambert et Bill Harrist ont terminé la partie.

Hefman Franks et Macon lui-même ont mené l'attaque contre les trois lanceurs des Chefs avec une paire de coups sûrs chacun. Jack Graham, Les Burges et Vince Sherlock ont frappé les autres coups de Montréal.

Macon n'a permis qu'à deux joueurs des Chefs d'atteindre le troisième but, mais à chaque occasion il s'est tiré d'embarras facilement.

Les Royaux ont compté un point sans l'aide d'u seul coup sûr dans la première manche. Stan Rojek, le premier frappeur, a reçu un but sur balles. Adams a ensuite échappé le lancer du troisième but sur le coup de Tatum et les deux coureurs ont été saufs, Tatum recevant le crédit d'un sacrifice. Un autre buts sur balles à Gene Moore a rempli les coussins, et Rojek a compté après que Rosen eut attrapé le long coup de Jack Graham. Dans la deuxième manche, Vince Sherlock a reçu un but sur balles et, après avoir volé le second, il a croisé le marbre sur le simple de Franks.

Deux frappeurs étaient retirés lorsque les Royaux ont compté leurs deux derniers points à la cinquième. Graham a frappé un simple, et le deux-bûts de Les Burges l'a fait compter, après quoi Burge a compté sur le simple de Sherlock.

Ed Albosta, qui est on ne sait où, a été suspendu par les Royaux. Albosta devait visiter le Dr George Bennett à Baltimore pour un examen de son bras malade, mais il est parti, laissant une note disant qu'il était retourné chez lui à Saginaw, Michigan.

Les Royaux ont engagé Eddie Ross un lanceur droitier de 19 ans de Bloomfield, N. J., et l'ont amené à Syracuse. Ross sera probablement cédé à un club de classe A ou B sous peu. Jack Krauss commencera la 2e partie de la série contre les Chefs ici demain.

MONTREAL

	Ab.	Pts	Co.	R.	A.	E.
Rojek, s.c.	3	1	0	1	1	0
Tatum, c.f.	4	0	0	3	0	0
Moore, c.f.	4	0	0	1	0	0
Graham, c.d.	4	1	1	2	0	0
Burge, 1b.	4	1	1	11	1	1
Sherlock, 2b.	2	1	1	3	6	0
Gelbert, 3b.	4	0	0	1	4	0
Franks, rec.	4	0	2	4	0	1
Macon, lanc.	4	0	2	1	3	0
Total	33	4	7	27	15	2

SYRACUSE

	Ab.	Pts	Co.	R.	A.	E.
Rosen, c.c.	4	0	2	2	0	0
Williams, s.c.	3	0	0	0	1	1
Adams, 2b.	5	0	1	3	1	1
Vollmer, c.c.	4	0	0	2	0	1
Lukon, c.g.	4	0	0	2	0	0
Shokes, 1b.	4	0	1	7	1	0
Juelich, 3b.	3	0	0	4	0	0
Hartje, rec.	2	0	0	6	1	0
Wade, lanc.	1	0	0	0	1	0
Lambert, lanc.	1	0	0	0	0	0
x—Nagel	1	0	0	0	0	0
Harrist, lanc.	0	0	0	0	0	0
Total	32	0	4	27	5	2

x—Frappa pour Lambert à la 8e.

Montréal	110 020 000— 4
Syracuse	000 000 000— 0

Sommaire:—

Points produits par Graham, Franks, Burge. Deux-buts: Burge, Franks. But volé: Sherlock. Sacrifice: Tatum. Double-jeux: Rojek à Sherlock à Burge; Gelbert à Sherlock à Burge. Laissés sur les buts: Montréal 8; Syracuse 6. Buts sur balles de Wade 4; Lambert 1; Macon 1. Retirés au bâton, par Wade 2; Macon 3; Lambert 2. Coups sûrs, sur balles de Wade, 6 en 8 manches; Lambert, 1 en 3 manches; Harrist, 0 en 1 manche. Lanceur perdant: Wade. Arbitres: Gabowski et Solodare. Temps 1.48.

Vance à Erié

SYRACUSE, 23. (P.A.) — Les Chefs de Syracuse ont envoyé aujourd'hui le receveur Jimmy Vance à Erie, dans la ligue Mid-Atlantic, et l'arrêt-court Johnny Miggins à Ogden, dans la ligue Pioneer. Les deux joueurs ont été cédés sous option.

LES "SKATING VANITIES" SERONT A MONTREAL MERCREDI PROCHAIN

Lorsque les Skating Vanities de Harold Steinman, la première revue sur patins à roulettes, fera ses débuts au Forum mercredi soir prochain, elle marquera un grand succès pour le sport du patin à roulettes qui est finalement devenu un des sports les plus populaires sur le continent. Les Vanities demeureront cinq jours à Montréal, terminant leur visite le 3 mai.

Cette représentation, qui possède probablement le plus grand nombre de fameux patineurs jamais réunis, a été préparée par Gae Foster, qui s'est crée une belle réputation sur le Broadway et les critiques dans toutes les villes où les Vanities ont joué prétendant que cette dernière production est le dernier mot dans les spectacles sur la scène, l'écran ou la glace.

Il a fallu près de 80 ans au sport du patin à roulettes avant qu'il ne soit reconnu au point ou c'est le patinage de fantaisie et les Skating Vanities sont une immense amélioration sur les exhibitions par J. L. Blimpston en 1863, alors qu'il créa les patins à roulettes à son retour d'un voyage en Hollande. Aujourd'hui, les grands artistes sur les patins à roulettes peuvent accomplir tous les tours difficiles pratiqués par les patineurs sur glace et les numéros d'ensemble offerts par les 36 Rollerettes surpassent tous ce qui a été tenté sur la glace. Steinman avait plus de jolies jeunes filles parmi lesquelles il pouvait choisir lorsqu'il visita différentes parties des Stats-Unis pour trouver des vedettes pour ses Skating Vanities que n'en trouvèrent les organisateurs des spectacles sur glace. Neuf de ces jeunes filles sont des gagnantes de concours de beauté pendant que toutes étaient d'excellentes danseuses avant de chausser les patins à roulettes.

Gloria Nord, la jolie actrice de Californie est en tête de la liste des vedettes chez les Skating Vanities pendant que Lucille Page et Buster West sont les noms les plus importants parmi les artistes des comédies musicales recrutés sur le Broadway.

Un des membres les plus sensationnels de la troupe est Lew Testa dont les tours à l'encontre de la gravité lui ont valu une fameuse réputation dans le monde du patin. Testa a remporté 18 championnats professionnels aux Etats-Unis avant de se joindre aux Vanities et avec un partenaire remporta la victoire dans le championnat de vitesse de 2,500 milles. Il est le seul homme vivant qui puisse accomplir le "Flying Dutchman" au complet sans arrêt.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

BASEBALL d'un COUP D'OEIL

INTERNATIONALE

Hier

Montréal 4, Syracuse 0.
Baltimore 9, Toronto 1.
Buffalo 13, Jersey-City 10.
Newark 6, Rochester 4.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Syracuse	4	2	.667	....
Jersey-City	5	3	.625	....
Baltimore	5	3	.625	....
Montréal	4	3	.571	½
Newark	4	3	.571	½
Rochester	4	4	.500	1
Buffalo	2	6	.250	3
Toronto	1	5	.167	3

Aujourd'hui

Montréal à Syracuse
Buffalo à Jersey-City
Toronto à Baltimore
Rochester à Newark

AMERICAINE

Hier

New-York 6, Philadelphie 4.
Washington 10, Boston 5.
Cleveland 9, St-Louis 2.
Détroit 9, Chicago 6.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
New-York	7	2	.778	....
Boston	6	3	.667	1
Cleveland	6	3	.667	1
Détroit	6	5	.545	2
St-Louis	5	6	.455	3
Washington	4	6	.400	3½
Chicago	3	6	.333	4
Philadelphie	2	8	.200	5½

Aujourd'hui

New-York à Boston
Cleveland à St-Louis
Chicago à Détroit
Philadelphie à Washington

NATIONALE

Hier

Brooklyn 9, Boston 5.
Cincinnati 5, Pittsburgh 2.
Chicago 2, St-Louis 1.
New-York 5, Philadelphie 2.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Brooklyn	8	2	.800	....
Pittsburgh	6	4	.600	2
St-Louis	5	4	.556	2½
New-York	5	4	.556	2½
Chicago	4	5	.444	3½
Boston	4	6	.400	4
Cincinnati	3	5	.375	4
Philadelphie	2	7	.222	5½

Aujourd'hui

Brooklyn à Philadelphie
Cincinnati à Pittsburgh
St-Louis à Chicago
Boston à New-York

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Hier

Milwaukee ..... 000 001 001— 2 7 0
St-Paul ..... 000 000 003— 3 8 1
Vandenberg et George; Himsl et Andrews, Schlueter (8).

Indianapolis ..... 001 062 010—10 15 1
Columbus ..... 004 300 000— 7 10 4
Rich, Gill (3) et Hartnett; Brecheen, Gabler (3), Roe (6), et Heath.

Louisville ..... 200 001 000 000 00— 3 10 3
Toledo ..... 100 002 000 000 01— 4 10 2
Sayles et Walters; Kimberlin, Ostermueller (11) et Spindel.

Kansas City ..... 020 051 102 0—11 15 0
Minneapolis ..... 120 103 004 1—12 14 3
Ardizoia, Gettel (6), Sullivan (9), Roser (9), Karpel (9), Hendrickson (9), et Sears; Lefebvre, Kelly (6), Haefner (10) et Linton, Weston (10).

CE QU'ILS FONT

	P.	Ab	Co	2b	3b	C.	Ppp	Bv	Pc.
Macon	5	9	4	1	0	0	0	0	.444
Paepke	2	5	2	1	1	0	0	0	.400
Franks	5	13	5	1	0	0	1	0	.385
Rojek	7	25	7	0	0	1	5	2	.280
Moore	7	26	7	3	1	0	6	0	.269
Gelbert	7	25	6	0	0	2	8	1	.240
Sherlock	7	22	5	1	0	0	3	1	.227
Burge	7	26	5	2	0	2	8	0	.192
Tatum	7	29	3	1	0	0	1	2	.103
Howell	4	15	1	0	0	0	2	0	.067
Hatten	3	6	0	0	0	0	0	0	.000
Sherer	2	5	0	0	0	0	0	0	.000
Smith	1	0	0	0	0	0	0	0	.000
Falsone	1	0	0	0	0	0	0	0	.000
Mulach	2	1	0	0	0	0	0	0	.000
Kraus	1	0	0	0	0	0	0	0	.000
Spaulding	2	0	0	0	0	0	0	0	.000

LES LANCEURS

	P.	Mi	Co	bb	rab	PC	G.	P.	Pc.
Macon	3	17	8	4	4	1	1	0	1000
Paepke	1	8⅔	8	5	5	0	1	0	1000
Kraus	1	2	1	0	1	0	1	0	1000
Hatten	3	12	11	12	8	1	1	2	.333
Smith	1	2⅔	8	2	0	0	0	0	.000
Falsone	1	⅓	0	2	0	0	0	0	.000
Mulach	2	4	1	2	3	0	0	0	.000
Spaulding	2	1⅔	2	0	2	0	0	0	.000
Sherer	2	12⅓	16	2	8	1	0	1	.000

LES BEARCATS ET LES AVIATEURS SE REPOSENT

Les deux clubs se disputeront le match décisif demain à Toronto

TORONTO, 23 (P.C.) — Les Aviateurs d'Ottawa et les Bearcats de Port-Arthur se reposent ce soir après une journée d'inactivité, et tout indique que les deux clubs ne retourneront sur la glace que demain après-midi.

Les deux instructeurs, Hugh O'Leary de Port-Arthur et Bill Touhey d'Ottawa, n'ont pas révélé leur stratégie pour le match décisif de la finale pour la coupe Allan, qui sera disputé ici samedi soir.

Toute pratique était impossible aujourd'hui parce qu'il n'y avait pas de glace au Garden, comme on se préparait à un programme de lutte ce soir, mais la glace sera refaite demain.

Les deux clubs sont de forces égales — à peu près autant qu'on peut l'imaginer au hockey. Chacun a triomphé deux fois, et chaque club compte un joueur légèrement blessé.

Pickles McNichol, des Aviateurs, s'est blessé au côté quand il s'est frappé sur le poteau du filet de Port-Arthur hier soir, lorsque les Bearcats ont triomphé 4-3, dans le quatrième match de la série. Bud Poile, de Port-Arthur, est à l'hôpital, où il soigne un "charley-horse".

McNichol a visité un médecin aujourd'hui, et il pourra probablement jouer samedi. O'Leary a envoyé Poile à l'hôpital afin de lui permettre de se bien reposer, et de subir des traitements à la chaleur pour son "charley-horse". Poile jouera lui aussi samedi soir.

George Dudley, le président de la Canadian Amateur Hockey Association, qui cédera ses fonctions à Frank Sargent, de Port-Arthur, à la fin de la présente saison, a annoncé aujourd'hui un autre changement chez les arbitres pour la cinquième partie.

Army Armstrong, d'Oshawa, remplacera Bert Hedges, de Toronto, dans cette joute. L'autre arbitre sera Curly Wheatley, de Trail, qui a pris une part active dans les autres joutes de la série. Hedges avait remplacé Bert McCaffrey, de Toronto, qui avait été blessé dans le deuxième match. Dudley n'a pas donné de raisons pour le changement.

LE BASEBALL HIER

INTERNATIONALE

Buffalo ..... 021 002 700—13 13 2
Jersey City ..... 000 210 403—10 14 4
Giebell, Ott (9) et Garbark; Butcher, Jones (2) Bauswein (7), Sandel (8) et Poland et Gladd (8).

Rochester ..... 200 020 000— 4 5 2
Newark ..... 300 030 00x— 6 9 3
Hutchinson, Clay (2), Sakas (5), Wissman (6) et Narron, Robinson; Gumbert, Holcombe (6) et Padden.

AMERICAINE

Chicago ..... 000 000 000— 0 5 1
Détroit ..... 033 010 20x— 9 16 1
Lyons et Tresh; White et Tebbetts.

Philadelphie ..... 000 040 000— 4 9 6
New-York ..... 010 200 03x— 6 8 1
Knott et Hayes; Borowy, Lindell (5), Queen (8), Branch (9) et Dickey.

Boston ..... 000 100 103— 5 13 6
Washington ..... 320 120 100—10 13 2
Terry, Hughson (5) et Conroy; Leonard, Zuber (3) et Early.

Cleveland ..... 000 200 034— 9 13 0
St-Louis ..... 101 000 000— 2 9 2
Bagby et Desautels; Auker, Hollingsworth (9) et Swift.

NATIONALE

Brooklyn ..... 100 050 002— 9 10 0
Boston ..... 100 002 200— 5 10 3
Kimball, French (7), Casey (7) et Sullivan, Owen (9); Salvo, Javery (5), Hutchings (8), Donovan (9) et Lombardi, Kluttz (7).

New-York ..... 200 210 000— 5 0 0
Philadelphie ..... 000 000 200— 2 11 2
Schumacher, Adams (8) et Danning; Podgajny, Pearson (5) et Livingston, Warren (9).

Cincinnati ..... 000 000 500— 5 7 0
Pittsburgh ..... 100 100 010— 3 5 0
Vander Meer et Hemsley; Lanning, Strincevich (7), Klinger (8) et Lopez.

St-Louis ..... 001 000 000— 1 7 0
Chicago ..... 000 011 00x— 2 7 2
Lanier, Beazley (8) et O'Dea; Lee et Hermandez.

Baltimore, 9; Toronto, 1

(à Baltimore)

TORONTO

	Ab.	Pts	Co.	R.	A.	E.
Wyrostek, c.c.	4	0	0	0	0	0
Whitehead, 2b.	4	0	0	2	4	1
Gregory, c.g.	3	0	0	2	0	0
Colman, c.d.	4	1	1	1	0	0
Rubeling, 3b.	4	0	0	0	3	0
Jackson, rec.	3	0	0	5	3	0
Mack, 1b.	3	0	0	13	0	0
Young, s.c.	2	0	0	1	3	0
Hallett, lanc.	2	0	0	0	1	0
Schuman, lanc.	0	0	0	0	0	0
xBucher	1	0	0	0	0	0
Conger, lanc.	0	0	0	0	0	0
Gill, lanc.	0	0	0	0	0	0
Total	30	1	1	24	14	1

x—Frappa pour Schuman à la 8e.

BALTIMORE

	Ab.	Pts	Co.	R.	A.	E.
Conway, s.c.	4	3	2	1	2	2
Lemon 3b.	2	1	1	1	3	0
Hamilton, c.d.	4	0	0	4	0	0
Robinson, 1b.	4	1	2	16	0	0
Seeds, c.c.	2	0	1	2	0	0
Stuller, c.g.	4	1	1	3	0	0
Bell, 2b.	3	2	1	0	2	0
Becker, rec.	4	1	1	0	0	0
Naymick, lanc.	3	0	1	0	4	0
Total	31	9	10	27	11	2

Toronto	000 100 000— 1
Baltimore	130 020 03x— 9

Sommaire:—

Points produits par Hamilton, Becker, Conway 2, Colman, Lemon, Robinson, Naymick 2, Seeds. Deux-buts: Bell, Lemon, Seeds. Circuits: Conway, Colman Robinson. Sacrifices: Lemon, Naymick. Double-jeu: Rubeling à Jackson à Mack. Laissés sur les buts: Naymick 3; Hallett 2; Conger 2. Retirés au bâton, par Hallett 4; chuman 1. Coups sûrs, sur balles de Hallett 7 en 4 2-3 manches; Schuman, 0 en 1 2-3 manches; Conger, 2 en 0 manche; Gill, 1 en 1 manche. Lanceur perdant: Hallett. Arbitres: Berry et Henline. Temps 1.40.

BASEBALL DE LA SEMAINE

	J.	V.	S.	D.	L.	M	M.
Internationale:							
1—Baltimore	9	..	..	..	..	..	..
2—Buffalo	13	..	..	..	..	..	..
3—Jersey-City	10	..	..	..	..	..	..
4—Montréal	4	..	..	..	..	..	..
5—Newark	6	..	..	..	..	..	..
6—Rochester	4	..	..	..	..	..	..
7—Syracuse	0	..	..	..	..	..	..
8—Toronto	1	..	..	..	..	..	..
Nationale:							
9—Boston	6	..	..	..	..	..	..
10—Brooklyn	9	..	..	..	..	..	..
11—Chicago	2	..	..	..	..	..	..
12—Cincinnati	5	..	..	..	..	..	..
13—New-York	5	..	..	..	..	..	..
14—Philadelphie	2	..	..	..	..	..	..
15—Pittsburgh	8	..	..	..	..	..	..
16—St-Louis	1	..	..	..	..	..	..
Américaine:							
17—Boston	6	..	..	..	..	..	..
18—Chicago	0	..	..	..	..	..	..
19—Cleveland	9	..	..	..	..	..	..
20—Détroit	9	..	..	..	..	..	..
21—New-York	6	..	..	..	..	..	..
22—Philadelphie	4	..	..	..	..	..	..
23—St-Louis	2	..	..	..	..	..	..
24—Washington	10	..	..	..	..	..	..
Ass. Américaine:							
25—Columbus	7	..	..	..	..	..	..
26—Indianapolis	10	..	..	..	..	..	..
27—Kansas City	11	..	..	..	..	..	..
28—Louisville	3	..	..	..	..	..	..
29—Milwaukee	2	..	..	..	..	..	..
30—Minneapolis	12	..	..	..	..	..	..
31—St-Paul	3	..	..	..	..	..	..
32—Toledo	4	..	..	..	..	..	..

LE TENNIS

Club Concordia

Le club de tennis Concordia ouvrira sa saison dimanche après-midi sur ses courts du parc Lafontaine. Deux courts seront à la disposition des joueurs. Avis aux intéressés.

DANS LE DOMAINE DU TURF

Four Freedoms gagne à Jamaica Park

JAMAICA, N.-Y., 23. (P.A.) — Four Freedoms, un rapide fils de Peace Chance et Nea Lap, la soeur du célèbre Phar Lap, a remporté sa deuxième victoire en autant d'essais aujourd'hui, triomphant par une longueur dans la bourse Bayville, l'épreuve principale de la journée à Jamaica.

Dix deux-ans qui promettent ont participé à la course, et le vainqueur était le deuxième choix, rapportant $5.80 pour $2 au mutuel.

Gold Shower, à Vera S. Bragg, était favori, et il a tenté vainement de rattraper le vainqueur dans les dernières foulées, mais il a dû se contenter de la deuxième place, avec une avance de quatre longueurs sur Best Irish, de l'écurie Wheatley.

Best Irish est un frère de Bold Irishman et est aveugle de l'oeil droit. Four Freedoms, qui portait les couleurs de John Hay Whitney, a couru les cinq furlongs en une minute, exactement.

CHOIX DU JOUR

A JAMAICA
1—Taxes, Sly Tom, Alned.
2—Bulrushes, Victory Drive, Red Sonnet.
3—Ladies First, Blue Lily, Dixie Man.
4—Adventurous, Spirit, Rakish Hat.
5—Bulrush, Ben Gray, Dorko.
6—Portable, Helens Boy, Whiscendent.
7—Armor Bearer, Geneva Cross, Early Settler.

A NARRAGANSETT
1—High Martin, Wise Counsel, Ugin.
2—Eight and Six, Beacon Street, Morstep.
3—Lady Bob, Silver Tip, Zacanite.
4—Repelle, Count Cotton, Mask and Wig.
5—Valdina Valet, Tripped, Ticky Otis.
6—Fly Ty, Islam Bing, Betty K.
7—Catch Me Not, Mar Le, Conqueror.
8—Late Pass, Trapeze Artist, Panther Creek.

A HAVRE DE GRACE
1—Light Vale, Waters Edge, Pretty Is.
2—Liberty Patsy, Bold Lady, Briar Gal.
3—Many Lands, High Celebrity, Spuraway.
4—Marksman, Indian Sun, Sir Counsellor.
5—Dusky Fox, Alhalon, Ice Water.
6—Gallitico, Aethelcare, Discar.
7—Punchdrunk, Bury Fingers, Rahance.
8—Air Cooled, Boston Pal, Money Muddle.

Pari-double

A Jamaica, $256.80.
A Narragansett, $48.50.
A Havre de Grace, $25.

LE BIG SIX

(Par la Presse Associée)

	J.	Ab.	Pts	Co.	Pc.
Gordon, Yankees	9	35	4	17	.486
Campbell, Sénateurs	10	40	6	17	.425
Slaughter, Cards	8	30	6	12	.400
Dickey, Yankees	8	29	5	11	.379
Fernandez, Braves	10	44	4	16	.364
Sanders, Cards	9	33	4	12	.364

CIRCUITS. — **Ligue Nationale:** Elliott, 3. — **Ligue Américaine:** Keltner, Indiens, 3.

POINTS PRODUITS. — **Ligue Américaine:** Foxx, Red Sox, 13. — **Ligue Nationale:** Brown, Cardinaux, 12.

Rotation Numérique A Jamaica

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que les chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Date	Nombre fois rép.	Premier Combin. répétée
Avril		
23	727	6 7
22	805	3 8
21	848	2 9
20	291	4 11
18	018	5 12
17	773	4 13
16	628	6 14
15	222	1 1
14	193	5 12
13	094	1 15
11	744	6 7
10	356	3 4
9	160	4 11
8	951	4 10
7	756	2 9
6	215	3 12
4	836	5 11
3	599	3 8
2	196	5 12
1	156	2 6
Mars		
31	206	4 9
30	780	3 10
28	369	7 16
27	022	2 10
26	039	3 13
25	126	2 7
24	988	9 15
22	458	3 9
21	964	2 2
20	477	6 17
19	577	4 13
18	933	5 11
17	423	3 6
16	239	1 15

LES INSCRITS

Narragansett

PREMIERE COURSE, 6 furlongs — Ugin 116, Claro 111, Spillway 116, Nick C. 111, Bonnie Alfred 114, Take It 114, High Martin 111, See See 106, Wise Counsel 111, Hi Kid 116.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs — Beacon Street 114, Don Pecos 116, Showum 111, Pilot Boat 114, Morstep 111, Eight and Six 106, Frt Griffin 114, Miss Mintdrop 111, General Planet 114, Upto 111.

TROISIEME COURSE, 4 1-2 furlongs — Silver Ti p115, Merry Glow 107, Marlee S. 102, Sharp Reward 112, Southern Yam 102, Lady Bob 104, Liberty B. 106, Zacanite 107, Buzzie Jr 115, Social Ace 106.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs — Bobby Bunting 114, Jne Vito 111, Repeller 116, Post Luck 111, Count Cotton 111, Mad Money 111, Pernelle 106, He Said 116, Mask and Wig 111.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs — Shrimpie 113, Trippsi 113, Unbuttoned 118, Alaflag 113, Valdina Valet 113, Ticky 106.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs — Islam King 106, Lawyersville 111, Date Ace 116, rammintan 116, Abbreviation 111, Betty K. 101, Fly Ty 116, Ragnaseen 116.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 70 verges — Max Forst 110, Catch Me Not 106, Allanwod 113, Conqueror II, 110, Mad Le 111, Dip 110, Nopalosa Rojo 116.

HUITIEME COURSE, 1 mille 70 verges — Trapeze Artist 111, Diavolo Cliff 113, Late Pass 113, Top Staff 113, String Music 114, Bees B. 106, Panther Creek 116.

Jamaica

PREMIERE COURSE, 6 furlongs — Pharo Ttattler 116, Classic Beauty 104, Alned 117, aJack Fly 116, Takes 111, Grandun 114, Stimuli 116, Miss B. B. 111, High Luck 112, Orenco 16, Bill D. 116, Allmar 116, Kens Pop 116, Sly Tom 114, Pops Rival 121, Count d'Argent 114, Hi Stranger 116, Heathertown 109, ig Boy Blue 111, aRanchos Boy 114.

—aEntetrée G. Zamek et J. C. Vidal.

DEUXIEME COURSE, 5 furlongs — Regal Bo y111, Victory Drive 122, Red Sonnt 106, Meneither 116, Budded 113, Tindell 111, Silt 116, My Zacs 116, Chat Hopkins 111, Bulrushes 111, Glenock 113.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs — Sizzling Pan 115, Centuple 114, Merry Marine 115, Stevada 108, Ladies First 111, Dixie Man 118, Grebe 115, Blue Lily 108, Smoky Snyder 110, Schuylerville 113, Knight Call 113, Bright Ann 111, De Icer 118.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs — Rakish Hat 115, aWitchwater 110, Alagnes 115, Now Mandy 115, Adventurous 118, Canayya 115, Spirit 115, Prominette 115, Sonorous 115, aPomrose 110, Dairy Lady 116, Battlesmoke 115.

a—Entrée G. D. Widener.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs — aPaladin 113, Blue Stride 108, aBen Gray 116, Son Islam 116, Blenson 118, Dorko 126, Waitabit 116, Bardia 116, Song O War 108, Bulrush 103, Altern 108, Holland Road 113.

aEntrée Log enibaC it vRerDUTO6,ETA
a—Entrée Log Cabin et River Edge.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille — Helens Boy 120, Dinsen 113, Genial Guy 108, aPortable 107, aWhiscendent 110, Keene Advice 113.

a—Entrée C. S. Bromley.

SEPTIEME COURSE, 1 3-16 mille — Geneva Cross 110, aId Rogers 110, Armor Bearer 119, Clorado Ore 106, Dust Cap 104, Uvalve 114, Jeb Stuart 100, aPriority 104, Belfry Chimes 109, Librecaine 114, Early Settler 110, Broiler 119.

Havre de Grace

PREMIERE COURSE, 4½ furlongs — Catslip 116, Light Vale 116, Water's Edge 113, War Page 116, Teentee 111, Tower Pet 108, Bleeding Heart 116, War Master 116, Zacabrand 116, Back Play 116, Pious Display 116, City Man 118, Pretty Is 116, Mr. MacGurrin 116, Noslen 116, Hazteville 116.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs — Hadgrace 112, Ask Aunt Ada 112, Bold Lucy 107, Valdina Niece 107, Lit Up 115, Cherrydale 115, Meadow Star 107, Liberty Patsy 112, aBriar Gal 112, Queens Delight 115, Church Supper 112, Fenway 115, Isle De Pine 112, Miss C. Q. 107, aGrandiloquent 112.

a—Entrée H. L. Straus

TROISIEME COURSE, 6 furlongs — aSir Jerome 118, Flying Reigh 118, Caesar B. 113, bHigh Celebrity 118, aBaby Boy 118, Spuraway 108, Mar D'Esprit 112, Many Lands 112, Cold Crack 118, bPetes Bet 113, Pompeco 118, Bola Mowlee 113.

a—Entrée Lowe & Mitchell
b—Entrée Ecurie Schoen & Lavann

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs — Sunset Boy 105, Indian Sun 110, Trelawney 107 Caduceus 113, Marksman 108, She Dast 108, Sir Counsellor 107.

CINQUIEME COURSE, 1 mille et 70 verges — Ice Water 112, Dusky Fox 107, Devalue 110, Pharlen 97, Pete Jr. 112, Alhalon 109, Yawl 107.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 70 verges — Gallitico 105, Argo Lassie 105, Gala Ring 110, Aubaley 105, Market Place 108, Myrtle M. 105, Magnify 116, Three Nines 105, Aethelcare 105, Walter Haight 110, Hessy Time 110, Mystique 100, Miss Identity 108, Discar 110, Sir Talbot 116, G. C. Hamilton 105.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille — Burner 112, Rahanee 113, Spang 105, Punchdrunk 109, Bunny Baby 113, Egypta 105, Janegri 106, Nilon 112, Busy Fingers 120, Miss Thirteen 105, Mitza 105, Molasses Nibs 111, Lady Mowlee 107.

HUITIEME COURSE, 1¼ mille — Air Cooled 104, High Arch 104, Bienethel 104, Saxon Princess 107, Masthead 104, Boston Pal 112, Money Muddle 109, Toast 104, Peppery 104, Diabrook 109, Pep Talk 107, Schley Al 104, Bel Mars 109, Busy Man 107, Donabr 104, Lees Jimmie 104.

LES RÉSULTATS

Narragansett

PREMIERE COURSE — La Scala 111, Snyder 7.20, 4.30, 3.00; Brass Kitty Turnbull

1,900,000 soldats massés en renfort au front de Russie

(Suite de la page 1)

sent, dégénèrent en escarmouches d'avants-postes; il n'y a plus aucun signe d'offensive allemande prochaine. Des observateurs recoupant des rapports de source neutre ou même axiste croient au contraire que ce sont les Russes qui reprennent le combat poussant des reconnaissances en force pour éprouver certains points du front allemand.

Les Allemands admettent que les Russes attaquent dans le secteur de Kerch, en Crimée; ils y ont mené de 20 à 30 chars; Stockholm signale de fortes concentrations de troupes russes dans le même secteur et plus au nord, en vue d'une offensive éventuelle. Les Allemands disent à ce propos que leurs avions bombardent précisément des concentrations russes au sud-est de Kharkov et dans le secteur de Kerch.

Au plus près du Caucase, là où les Allemands devraient attaquer, leurs attaques locales elles-mêmes ont ralenti sur plusieurs points du front, l'ennemi se borne à défendre les centres populeux, qu'il a fortifiés lui-même.

Le porte-parole russe invite les Britanniques à poursuivre leurs raids sur les villes allemandes, comme à Augsbourg et à Lubeck, car la jeunesse (17 ou 18 ans) des nouvelles recrues et les prélèvements sur les ouvriers irremplaçables aux usines indiquent que l'Allemagne risque la décomposition intérieure. Losovsky n'a toutefois pas exprimé d'avis sur l'ouverture d'un second front contre l'Allemagne, par les Alliés.

Les Allemands n'ont effectué que deux contre-attaques dans le sud-ouest; l'une fut arrêtée net par les défenseurs qui coupèrent le pont établi par l'assaillant. L'autre est un vaste mouvement tournant tenté par une troupe italienne sur le front sud; la moitié des soldats italiens ont été mis hors de combat par es Russes.

Un colonel roumain, Marcu Bonkes, s'est rendu aux Russes. Le communiqué révèle qu'au front central, les Russes attaquent les chicanes établies par les Allemands dans le secteur de Bryansk. Ces chicanes sont des barricades faites de troncs d'arbres entrecoisés.

Aviateurs américains internés en Russie

LONDRES, 23, (P.C.)—Des aviateurs américains ont dû faire un atterrissage forcé en Sibérie, au retour d'un raid contre les villes japonaises. Comme le Japon est en paix avec la Russie, les aviateurs américains ont été internés pour la durée de la guerre, par les autorités soviétiques.

Voici le texte de l'agence officielle "Tass" radiodiffusé par Moscou:

"Le 18 avril dernier, un avion militaire américain a amerri en territoire soviétique. D'après la déclaration de son équipage, cet appareil avait participé à un raid contre les villes japonaises; il avait dû se poser en territoire soviétique à la suite d'un trouble de moteur. En vertu des lois internationales, les autorités soviétiques ont interné l'appareil américain et son équipage."

LES RÉSULTATS

Keeneland

PREMIERE COURSE — oDevil Dancer Bierman, 18.80, 12.00, 7.20; Rapid River Brooks, 14.60, 9.00; Multiqpets 113, Young, 13.00, Temps .47 2-5— Red Native, Bold Style, oMeadowbroow, Aerial, Torpedo, Ginomerica, Amys Third, Vacuum Cleaner, aChop Suey, aSinging Satin ont aussi couru.

a—Coupled.

DTUXIEME COURSE — Mack Gray, Brooks, 6.00, 4.40, 3.40; The Anvil 107, Strickler, 13.00 5.40; Torchy 113, Sanders, 2.40, Temps 1.12 1-5 — Leila D., Winabeau, High Vote, oDark Wonder, Sonny John, And Now, oMichigan Blue, oMy Playmate, Darby Dean ont aussi couru.

o—Field.

TROISIEME COURSE—Ackwell 116, Vedder, 15.00, 7.20, 5.20; Leslie Jarvis, Wielander, 7.80, 5.60; oTexalite 102, Strickler, 7.60, Temps 1.13 1-5 — oFlorian Sally, Loretta Rice, Torantal, Here She Is, Brilliant Hope, Darby Demon, oValley Byrd, Miss Letitia, Bragabout ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — Best Seller Young, 2.80, 2.40, out; Century Note 113, Arcaro, 3.20, out; War Bugle 114, Bierman, out, Temps 1.44 1-5 — Moscow II a aussi couru.

CINQUIEME COURSE — Short Life, Young, 8.60, 4.20, 2.80; Supremes Best, Arcaro, 3.20, 2.40; Fair Weather 107, Wielander, 2.60, Temps .46 3-5 — Brother, Bert Lady Cab, Playante, Miss Gosling ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — Shut Out 123, Arcaro, 4.80, out, out; Bless Me, Young out, aout; Equinox 121, Bierman, out, Temps 1.52 2-5.

SEPTIEME COURSE — Markell Lads, 6.40, 5.00, 3.60; Equator 114, Bierman, 7.60, 5.00; Pet 109, Jemas, 5.20, Temps 1.12 2-5 — Put In, Silesia J, Xalapa, Lord Vatout, Uncle Jack, Treemontier ont aussi couru.

Jamaica

PREMIERE COURSE — November 110, Meade, 12.40, 4.30, 3.00; Uh Huh 111, Rodriguez, 3.10, 2.40; aRarified 113, Gilbert, 2.70, Temps, 1:00 4-5 — Love Venture, Pilatan, Sparkling Maid, aPanthorn Revelry, Dark Velvet, Suffragette, Nosined ont aussi couru.

a—Accouplés

DEUXIEME COURSE — Argo Rouge, Thompson, 43.00, 14.20, 9.60; Bell Bottom, McCreary, 6.50, 4.20; Flying West 117, Meade, 5.50, Temps, 1:13 1-5 — Miss Mary Jane, Cruiser, Lady Insco, oBouncing, Phantom Lady, Hattie Belle, Company Rest, oSundria, What Excuse, Barnegat, oPrime Sun ont aussi couru.

o—Field

TROISIEME COURSE — Wise Shot, Gilbert, 4.30, 3.60, 2.90; Lanova 108, Stout, 28.60, 12.40; Recap 113, Rodriguez, 4.10, Temps, 1:13 3-5 — On Loan, Omassari, Paraboloid, Brown Gal, Meadow Court, Dinah Did Play.

QUATRIEME COURSE — Blue Pennant, Westrope, 24.10, 7.30, 4.70; Plantaganet 113, Longden, 3.00, 2.40; Blue Water 110, Breen, 4.00 Temps, 1:13 — Equiplay, America Fore, Bug Buy, Alchano, McCormick ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — Four Freedoms, Westrope, 5.80, 3.20, 2.40; Gold Shower 116, James, 3.00, 2.30; aBest Irish 116, Longden, 2.50, Temps, 1:00 — Water Pearl, Kiev Lee, aBayford, Favor, Alacyon, Thru Train, James Borough ont aussi couru.

a—Accouplés

SIXIEME COURSE — Ear Dieylivery, Meade, 4.70, 3.00, 2.70; Happy Lark 116, Wahler, 3.70, 3.00; Irish Echo 115, Stout 5.30, Temps, 1:12 — White Mask, Who Calls, Wilton, Hubbub, Happy Hunting ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — Here Again, McCreary, 14.60, 8.40, 4.70; Hillblond 115, Meade, 7.80, 4.20; Sweepalot 114, Zufelt, 3.10, Temps, 1:46 1-5 — Wedding Morn, Noroton, Drudgery, Lucky Omen, Singing Torch, Quaroma, Thrift, Flying Legion, Coffeeman ont aussi couru.

L'OPINION BRITANNIQUE

(Suite de la page 1)

insurpassable. Des troupes chinoises leur ont donné beaucoup d'assistance. Les Chinois savent, en effet, qu'il est essentiel pour eux que la route de Birmanie soit conservée.

Actuellement, les Britanniques viennent de se replier de l'autre côté du fleuve Pinchaung. Ils ont, en effectuant cette opération, perdu du monde et un matériel considérable. Les Chinois se battent sur les fronts de la Salween et du Sittang. Ils essuient de lourdes pertes mais ils en infligent de plus lourdes à l'adversaire. Dans la région de Pynmana, les Japonais se servent d'unités blindées très lourdes.

CE QUI SE PASSE EN FRANCE

Si Vichy reste le siège du gouvernement français, Laval a l'intention de passer presque tout son temps à Paris. Le correspondant diplomatique du *Times* dit qu'il s'y emploiera à maintenir les relations les plus étroites possibles avec les Allemands. Cela lui permettra aussi de se libérer du contrôle que le maréchal Pétain continue d'exercer sur lui. On s'attend que Laval se débarrassera de tous ceux sur lesquels, dans le fonctionnarisme ou la police, il ne pourra pas absolument compter. Il fera aussi surveiller tous les prétendus communistes, les Juifs et les autres Français qui pourraient se rallier au général de Gaulle. Il fera enfin de son mieux pour aider les nazis à empêcher que l'on assassine de nouveau des soldats allemands.

SUR LE FRONT RUSSE

Sur presque toute l'étendue du front de l'est, les opérations sont suspendues. Ce fait s'explique facilement: les champs de bataille ne sont plus que d'immenses champs de boue, des champs de boue comme on n'en a jamais vus, nulle part, dans aucune guerre.

Dans le secteur septentrional, cependant, entre les lacs Onéga et Ladoga, les troupes rouges continuent d'attaquer les Finlandais. Autour de Leningrad, les nazis se terrent dans leurs tranchées, où ils ont de l'eau glacée jusqu'à la ceinture. La nuit leurs vêtements se transforment en une véritable armure de glace. Les Allemands concentrent, dans le sud de la Russie, des divisions blindées, dont quelques-unes, semble-t-il, viennent de France.

DANS LA MER NOIRE

D'Ankara, on reçoit la nouvelle que les puissances de l'axe manquent de navires et de mazout dans la mer Noire. Des vaisseaux allemands et roumains, remplis de matériel, sont immobilisés dans le port de Stamboul par la flotte soviétique qui a déjà détruit de grands nombres de navires ennemis.

EN NOUVELLE-GUINEE

Le représentant du *Times* à Melbourne dit qu'en Nouvelle-Guinée les Japonais sont toujours tenus en échec. Ils sont actuellement sur le rivage du golfe de Huen, où des spécialistes australiens de la petite guerre les surveillent. Ils tentent, selon toute apparence, de masser dans cette région assez de forces terrestres et navales pour pouvoir continuer leur poussée vers le sud. L'aviation australienne, cependant, ne rate aucune occasion, par ses raids, de déranger leurs préparatifs.

EN AUSTRALIE

Le correspondant du *Times* à Canberra dit que la guerre modifie radicalement les relations que l'Australie entretenait avec le reste de l'empire. Du côté britannique, on ne fait rien pour montrer aux Australiens ce que leur a valu le fait qu'ils sont membres de la Commonwealth britannique. On ne tente même pas de leur faire voir comment le Royaume-Uni les a renforcés et comment il les a défendus depuis le début de la guerre. Même le magnifique exploit que la marine militaire anglaise a accompli, en ramenant au pays l'armée australienne du Proche-Orient, a à peine été mentionné par les Britanniques, tant ces derniers craignent d'être accusés de faire de la propagande dans les Dominions. Le journaliste du *Times* ajoute qu'il serait grandement temps que de hauts personnages du Royaume-Uni adressent quelques paroles bien senties aux gens d'Australie.

SUNER APPUIE LAVAL

Serrano Suner, chef de la phalange espagnole, s'est déclaré enchanté du retour de Laval au pouvoir. Il assure que, si les Allemands ne peuvent empêcher les bolchévistes russes de prendre position en Europe occidentale, l'Espagne enverra un million de soldats au secours de l'Allemagne.

Le nombre des victimes est porté à six

M. Paul Roland Farmer, 21 ans, de Waterloo, ainsi que M. Wilfrid Wright, 20 ans, de Fulford, ont succombé tous deux, hier matin, à l'hôpital Victoria de Montréal, des suites de blessures reçues dans l'explosion de mercredi, à la MacDonald Chemical Works, près de Waterloo. Comme nous le relations dans notre édition d'hier matin, quatre manoeuvres furent tués et quatre autres blessés dans cette explosion. Ceci porte donc à six le nombre des personnes qui ont perdu la vie dans cet accident.

Les autorités de l'hôpital Victoria nous déclarèrent hier soir que l'état des deux autres victimes ,MM. Donald Levoy, de Knowlton, et M. Philippe Goyette, de Granby, était encore plutôt alarmant.

Par permission spéciale du coroner du district de Montréal, Me Richard L. Duckett, les corps des deux jeunes hommes décédés hier matin ne furent pas transportés à la morgue, mais remis aux familles des défunts, pour fins d'inhumation.

Beaverbrook fait l'éloge de Churchill

NEW-YORK, 23. (P.C.). — Parlant ce soir au banquet annuel de l'Association des journaux américains, Lord Beaverbrook, ex-ministre dans le cabinet Churchill, a déclaré que "tous les coeurs britanniques désirent ardemment l'ouverture d'un front occidental". Il recommanda une aide accrue à la Russie.

Il ajouta que les bruits de la chute du gouvernement Churchill au cours de l'été étaient faux et rendit témoignage au premier ministre britannique.

Congrès du Rotary à Portland, Me.

PORTLAD, Me. ,23. (P.A.) — Le district No 193 du Rotary tiendra son congrès annuel ici les 7 et 8 mai prochains. La province de Québec fait partie de ce district

La Chambre accepte que la province cède, pour la durée de la guerre, certains...

(Suite de la page 14)

que le gouvernement va laisser discuter cette motion.

M. Godbout — M. l'Orateur, je ne me prononcerai pas sur le mérite de la motion mais, aujourd'hui, elle est absolument inopportune puisque les émissions à la radio se terminent demain. La motion apprécie, après coup, une décision de Radio-Canada prise depuis déjà assez longtemps.

L'hon. député de Matane sait que la semaine dernière nous nous sommes entendus, tous les jours, sur le travail que nous ferions à la Chambre, et il ne m'a jamais parlé d'une motion qu'il voulait présenter au sujet de la décision de Radio-Canada.

L'hon. chef de l'opposition n'est revenu à la Chambre qu'hier après-midi. Je ne lui en fais aucun reproche, sauf pour lui dire que nous regrettons qu'il ne soit pas revenu plus tôt. Mais, hier, il m'a demandé de discuter le projet de convention entre le gouvernement fédéral et la province.

Je le répète, je ne prononce pas sur le mérite de la motion de l'hon. député de Matane mais je ne la crois pas opportune.

M. CHALOULT. — Je crois, comme le premier ministre, que la motion de l'hon. député de Matane est venue trop tard. D'un autre côté, comme je ne veux pas me solidariser avec Radio-Canada je voterai pour la motion que l'hon. député vient de présenter.

M. LORRAIN. — La Chambre devrait accepter cette motion sans discussion.

M. GAGNON. — J'ai donné avis de ma motion la semaine dernière, le 17, et elle n'a été inscrite que mardi au feuilleton. Mardi n'était pas le jour des députés et, hier, l'hon. premier ministre et l'hon. chef de l'opposition se sont entendus pour discuter autre chose.

M. LEON CASGRAIN. — Tout cela démontre que la motion a été présentée trop tard.

La motion pour que la Chambre passe à l'ordre du jour No 27, mise aux voix, est rejetée par 12 contre 39.

Question de privilège

M. J.-A. FRANCOEUR. — M. l'Orateur, je me lève sur une question de privilège. J'ai reçu une lettre dans laquelle on me menace en m'accusant d'être pro-juif. La lettre, non signée, est envoyée au nom de la Ligue de l'Achat de Chez Nous. Cette menace me vient parce que, lors de l'étude du bill de Québec, au comité des bills privés, j'ai demandé des renseignements sur le nombre des familles non canadiennes-françaises dans Québec. On m'a répondu que 5 pour cent de la population est de langue anglaise et qu'il y avait 116 familles juives.

M. l'Orateur, je voudrais appartenir à votre profession et posséder vos talent pour répondre comme il convient à cette menace. Je sais que vous êtes un des membres les plus distingués du Barreau, que vous êtes l'avocat le plus instruit de la province. (applaudissements unanimes et prolongés)

Je ne suis pas un pro-juif mais un pro-Canadien. Mon éducation, mes principes, je les dois à des parents dont je suis fier. Ce n'est pas une lettre de menace qui m'empêchera de me renseigner au comité et de faire mon devoir.

Quant à l'Achat Chez Nous, j'ai toujours dit à ses adhérents de donner l'exemple eux-mêmes. (appl.)

L'incident est clos.

La convention avec Ottawa

La Chambre en comité plénier (M. Valmore Bienvenu au fauteuil) reprend l'étude des résolutions relatives à la loi concernant une convention entre le gouvernement fédéral et la province pour la suspension de certaines taxes pendant la guerre.

M. DUPLESSSIS. — Le débat d'hier nous a révélé que le gouvernement provincial va céder des millions au gouvernement fédéral par cette convention. (souriant) Ces millions vont-ils servir à la conscription... Vont-ils servir à l'équipement et au transport des conscrits?

M. MATHEWSON. — J'ai donné mon opinion hier à l'hon. chef de l'opposition. En homme intelligent, il a parfaitement compris ce que je lui ai dit et il sait qu'il n'est nullement question de céder des droits et nullement question de ce dont il vient de parler.

M. Duplessis. — Combien la cité de Montréal va-t-elle perdre par cette convention?

M. Mathewson. — Pas un sou.

M. Duplessis. — Je ne veux pas répéter tous nos arguments mais nous considérons ce projet de convention ruineux pour la province et son autonomie.

M. Mathewson. — Je ne m'accorde pas non plus avec l'hon. chef de l'opposition sur la portée qu'il donne à la convention.

M. Duplessis. — Il y a des gens qui en parlant d'isolement manquent de fierté nationale. Ce n'est pas s'isoler que de se tenir debout devant l'oppresseur. Ceux qui nous proposent de marcher derrière les autres provinces sont prêts à accepter les idées des autres provinces. Ce sont des suiveux.

M. Bienvenue (président du comité). — Sur quelle résolution l'hon. chef de l'opposition parle-t-il?

M. Duplessis. — Sur la convention des provinces avec le fédéral. C'est un bien mauvais spectacle que celui d'un député qui nous demande de marcher en arrière des autres provinces.

M. Léon Casgrain. — L'hon. chef de l'opposition fait allusion à mon discours d'hier soir en en changeant complètement le sens. Je n'ai jamais dit que nous devions marcher en arrière des autres provinces. J'ai dit que nous ne devions sacrifier aucun droit essentiel mais sur les questions de détail, sur les questions financières, nous devions marcher la main dans la main avec les autres provinces si nous voulions sortir de cette guerre en vainqueurs. J'ai dit aussi que pour parler ainsi, il fallait plus de courage que pour crier à la violation de l'autonomie quand elle n'est nullement violée.

Les résolutions sont adoptées en comité.

La troisième lecture, mise aux voix, est adoptée par 43 contre 11.

La loi basée sur les résolutions est présentée par l'hon. M. Mathewson et adoptée en 2e lecture et en comité. Troisième lecture prochaine séance.

La loi de l'assurance

La Chambre en comité plénier (M. Valmore Bienvenue au fauteuil) étudie la loi de l'hon. M. Mathewson, modifiant la loi de l'assurance des maris et des parents.

M. MATHEWSON. — La mesure a pour objet de faire concorder la loi de l'assurance avec le jugement récemment rendu par la Cour Suprême du Canada.

En vertu de la nouvelle loi, il sera loisible à un mari d'emprunter sur une police dont sa femme est bénéficiaire avec le consentement de cette dernière. C'est ce que la Cour Suprême a décidé.

M. DUPLESSIS. — La loi peut avoir une telle portée que je me demande si on n'aurait pas dû se contenter du jugement sans changer la loi.

La loi est adoptée en 2e lecture et en comité. Troisième lecture, prochaine séance.

A 6 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à vendredi après-midi à 3 heures.

La Commission des prix a versé $2,128,981 en subsides, en cinq mois

(Suite de la page 1)

lieu de croire que ce total atteigne jamais la somme fantastique de plusieurs centaines de millions, ainsi qu'on le prétend en certains milieux".

Lorsqu'il a présenté à la Chambre la loi des appropriations de guerre, le ministre a dit qu'il avait alors, en établissant ses estimés, fixé à environ 50 millions la somme totale qui sera requise pour verser les subsides.

Pas de compromis en économie dirigée

M. Ilsley a ajouté que l'on conduisait des enquêtes pour connaître le montant des subsides que l'on devra payer à l'avenir. Après une étude approfondie de la question, a-t-il dit, il en est venu à la conclusion que l'on doit imposer le contrôle ou le plafond des prix fermement ou ne pas l'imposer du tout. Il ne saurait y avoir de compromis et de demi-mesures en ce domaine complexe de l'économie dirigée.

"Nous sommes disposés à permettre la disparition de certaines choses non-essentielles du marché canadien, plutôt que de permettre l'augmentation des prix à un niveau dépassant le plafond fixé, ou à verser des subsides pour les choses qui ne sont pas vraiment essentielles", a dit M. Ilsley.

C'est dans le domaine des importations que les prix sont surtout montés à vive allure depuis la mise en vigueur du contrôle des prix, sans que l'on puisse par ailleurs les contrôler.

Les prix des choses importées ont monté en bien des cas, alors que les tarifs de l'expédition et des assurances ont sensiblement augmenté.

Les navires doivent par ailleurs parcourir des distances plus étendues et l'on doit recourir à des moyens de transport plus onéreux en temps de guerre qu'en temps normal.

"Le contrôle des prix a protégé le consommateur canadien contre les effets de l'extension de la guerre, en ce qui concerne le coût de la vie."

M. Ilsley a ajouté que le versement des subsides constituait une partie intégrante de la politique générale de la stabilisation des prix et des revenus. On en est venu à la conclusion qu'il était plus équitable d'ajuster ainsi les prix, lorsque la chose est nécessaire pour les empêcher de monter, plutôt que de les laisser monter et d'être forcé de procéder aux ajustements ailleurs. Si l'on permettait à certains commerces et industries d'augmenter leurs prix, ce serait injuste envers d'autres.

Nécessité des subsides

Il est par ailleurs nécessaire, a expliqué le ministre, de recourir au versement des subsides parce que le prix coûtant de certains articles ou services, mais à la disposition des consommateurs canadiens, ne pouvaient être entièrement contrôlés, ou parce qu'en certains cas le prix coûtant était déjà plus élevé au moment où l'on a imposé le contrôle des prix que celui que réflétait le prix de détail des dits articles, services ou produits.

Le ministre a ensuite déclaré qu'il était impossible de contrôler le prix coûtant des produits en question.

"En autant que le prix coûtant monte au-delà de ce que l'industrie peut absorber, sous le contrôle des prix, nous devons, soit nous priver de ces produits, soit augmenter le plafond de leurs prix, ou encore verser des subsides et payer la différence sans majorer les prix."

A ce propos, il y a un certain nombre de produits et d'articles essentiels dont le coût a dépassé le niveau que l'industrie peut absorber et dont on doit quand même continuer à alimenter le marché canadien. Dans ces cas, le gouvernement a dû verser des subsides ou faire des achats massifs de ces produits, que le gouvernement revend ensuite aux détaillants canadiens ou aux manufacturiers à des prix qui permettent au public d'acheter les dits articles ou produits aux prix fixés.

Un vibrant appel de Me P.-E. Côté à ses électeurs

(Suite de la page 14)

sont pas le moindre lien qui me rattache à ma ville natale et me la fait chérir par-dessus tout. Vous pouvez soupçonner que vis-à-vis mes chefs politiques, j'aurais peut-être recueilli un mérite dont je ne puis plus me prévaloir si j'avais fait connaitre mon opinion il y a deux mois, ou tout au moins un mois, et si j'avais dès lors entrepris une active campagne d'éducation dans le sens qu'ils suggéraient.

Malgré la répercussion que pourrait avoir mon attitude dans le comté de Verdun à l'encontre de mes intérêts propres, je viens vous redire ce soir qu'en toute sincérité envers moi-même, envers ma race et mon pays et à la lumière des évènements que nous traversons et dont nous sommes loin de mesurer toute la gravité pour nous du Canada, j'ai pris la ferme décision d'appuyer notre chef à tous, le très honorable M. King, en me rendant à sa demande et en le libérant de l'engagement qu'il a pris il y a deux ans devant le Canada tout entier, mais surtout par considération pour notre province. En donnant le vote affirmatif qu'on me sollicite, j'estime que je poserai non pas tant l'acte d'un homme public du comté de Verdun ou même d'un citoyen de la province de Québec, mais celui d'un Canadien, de descendance française, anxieux de voir son pays sortir victorieux de la lutte acharnée où il est engagé et dont le prix sera l'intégrité de son territoire, la survivance des libertés qui y sont à l'honneur et des cultures françaises et anglo-saxonnes qui en font la richesse.

Je désire, ce soir, m'adresser en toute franchise et dans les dispositions d'une sincère amitié à mes compatriotes de Verdun et Ville Lasalle, et les assurer que si j'ai décidé de voter affirmativement lundi prochain, je n'en continue pas moins d'être en harmonie avec les opinions qu'ils ont toujours manifestées sur le sujet de la conscription. Je suis opposé à cette mesure pour service outre-mer et c'est précisément parce que j'y suis opposé que je préfère, à tout autre, le conseil du très honorable M. King, l'ami de la province de Québec, et que je voterai "oui" dans quelques jours. Je me suis opposé à la conscription dans le premier discours que j'ai fait à la Chambre des Communes, en votre nom, et je maintiendrai cette attitude tant et aussi longtemps que l'on ne m'aura pas positivement convaincu que cette mesure est devenue d'une urgente nécessité non pas tant pour accroître de 25,000 ou de 50,000 hommes, nos forces armées, servant au-delà de nos frontières, mais surtout, et je dirai uniquement, pour défendre notre Canada en arrêtant et en abattant l'ennemi avant qu'il n'y vienne réduire en esclavage les êtres qui nous sont les plus chers au monde. Advenant cette perspective extrême, la première préoccupation des législateurs devra quand même être de maintenir la paix au pays en sauvegardant l'harmonie dans laquelle doivent vivre et travailler les différentes races qui le peuplent. L'union fraternelle de tous les Canadiens devant le danger est la condition fondamentale qui doit présider à notre effort militaire et économique, car sans elle nous ne pourrons contribuer pleinement à la défense de notre pays. Evidemment personne autre que Dieu n'est maître des événements qui nous guettent. Toutefois, nous croyons tous, à la suite du premier ministre, que notre pays a fait jusqu'ici un effort total, que pour y parvenir la conscription n'a pas été nécessaire, qu'elle ne l'est pas présentement et qu'elle ne le deviendra peut-être jamais.

En votant affirmativement à la question posée par le plébiscite, je suis fermement convaincu de contribuer à remettre l'étude d'une mesure de conscription par la Chambre à beaucoup plus tard que si je dépose un vote négatif.

James Brook coupable d'avior frauduleusement obtenu la somme de $120

James Brock, 38 ans, publiciste, accusé d'avoir obtenu frauduleusement une somme de $10,000 du grand public, en se servant du nom d'un officier de l'armée, a été déclaré coupable par le juge C.-E. Guérin de fraude dans au moins trois cas, où la preuve a démontré qu'il a obtenu en tout $120. Il recevra sa sentence le 24 avril. Me Jean Tellier représentait le ministère public dans cette affaire, Me Gustave Adam, la poursuite privée.

On se bat encore sur l'ile de Timor

(Suite de la page 1)

L'aviation alliée en Australie entreprend de presser la cadence de ses raids sur les bases adverses. Hier, c'était au tour de Rabaul qui a vu son port attaqué par des bombardiers alliés, les quais pilonnés efficacement. La veille, les Alliés avaient bombardé la plantation de Stockholm, près de Rabaul; ce raid-surprise a aussi donné de bons résultats.

En Australie, on procède à l'organisation d'un état-major naval composé de quatorze officiers dont deux australiens et un hollandais. Le chef en est le capitaine de vaisseau américain J. Cary Jones.

Le premier-ministre Curtin a fait rencontrer les ministres des états australiens avec le général Douglas MacArthur. On croit que cette réunion avait pour but de permettre aux dirigeants provinciaux d'apprécier la nécessité de modifier le régime intérieur de l'Australie, pour les besoins de la guerre.

Le premier-ministre néo-zélandais Peter Fraser se déclare favorable à l'entrée de son dominion et des archipels adjacents dans le plan de défense allié du Pacifique. Son gouvernement, dit M. Fraser, n'a hésité que devant le risque d'infeoder la Nouvelle-Zélande à l'Australie. On suggère que le vice-amiral américain Robert Ghormley pourrait être envoyé par les Etats-Unis pour établir la liaison entre le haut-commandement allié du Pacifique et la Nouvelle-Zélande.

Les Chinois se replient en Birmanie

(Suite de la page 1)

les; des troupes fraiches d'infanterie avancent ensuite et nettoient le terrain conquis. Lorsqu'une troupe assaillante a pratiqué un saillant assez prononcé dans la ligne adverse, elle tourne à droite ou à gauche et, tandis que de nouveaux renforts gardent solidement les points du saillant où l'on n'attaque pas, la troupe d'attaque tournée sur le flanc des défenseurs les prend peu à peu à revers.

Il est plus dur de mordre aux villes, dans lesquelles les Chinois retranchés peuvent affronter l'ennemi d'homme à homme; car les formations de chars ne peuvent manoeuvrer dans les rues. C'est ce qui explique que les Chinois n'abandonnent les villes que sous la menace de l'encerclement.

Les pertes de vies doivent être considérables des deux côtés. La plus grande bataille du front va se livrer maintenant entre les Japonais et l'armée chinoise du centre, celle qui vient d'évacuer Loikaw. L'ennemi s'infiltre actuellement dans la forêt qui sépare la rivière Nam Pawn du fleuve Salouen; son objectif général est toujours Mandaley, la seconde grande ville de Birmanie, après Rangoon, déjà perdue.

Echec des naxis à l'ile de Malte

LA VALETTE, 23. (P.C.) — Six avions allemands ont été détruits et quatre autres aujourd'hui lors d'un assaut raté contre la forteresse britannique de la Méditerranée.

Wall Street n'a jamais été aussi avili qu'hier depuis avril 1933

POTINS FINANCIERS

La tendance était lourde hier à Wall Street et les stocks, transigés hier sur les bourses de Montréal et de Toronto, faisaient aussi preuve d'hésitations. Quant aux prix du blé, ils étaient inchangés hier à Winnipeg et plutôt faibles à Chicago. — Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours hier paraissait ferme.

* * *

Throgmorton Street continuait de se bien comporter hier, pendant que Wall Street persistait à s'avilir, au point qu'en fermeture, nombre de titres cotaient à des niveaux inconnus depuis avril 1933. Faut-il en conclure que les mesures politico-économiques influent plus le sentiment spéculatif que les nouvelles de guerre par le temps qui court? Fort possible. En effet, le monde des spéculateurs américains appréhendent fortement les répercussions du bill anti-inflationnaire, que l'administration rooseveltienne semble vouloir adopter mardi prochain. Comme les spéculateurs anglais et canadiens savent à quoi s'en tenir sur les répercussions que les politiques de stabilisation des prix, des profits, etc, ont sur les affaires, il n'est donc pas étonnant que les Bourses de Londres, Montréal et Toronto aient fait meilleure figure que la bourse de N.-Y. hier. Notre monde des spéculateurs doit cependant se garder de se moquer des spéculateurs américains, car, Ottawa pourrait bien leur réserver maintes surprises dans le prochain budget. Quant à Québec, il ne faut pas oublier qu'il a en sérieuse considération le projet d'étatiser maints services publics québécois, en plus de la Beauharnois. S'il ressort de ces données qu'il faut surveiller attentivement ce qui passera sous peu à Washington, Ottawa et Québec, à cause de leur influence sur le marché en général et sur certains groupes de valeurs mobiliers en particulier, il importe, aussi, de ne pas perdre de vue ce qui s'en vient outre-mer. Il ne faut pas oublier avec l'arrivée du beau temps, que l'offensive des Nazis en Ukraine, dans le Proche-Orient, etc. est sur le point de se matérialiser et que rien ne sera négligé pour effectuer une jonction cet été avec les Nippons, lesquels ne cessent, de leur côté, d'avancer en Birmanie. Que Laval permette maintenant aux Japonais l'usage de ports et d'aéroports à Madagascar et la situation deviendra fort grave, pour les Indes jusqu'au jour où les Alliés prendront l'offensive à leur tour. Heureusement que la stratégie, adoptée récemment par les Nations Unies dans le Pacifique, devrait avoir pour effet de ralentir les activités de Tokio dans l'Océan Indien et que les bombardements répétés des côtes françaises forceront peut-être Berlin à détourner une partie des troupes, destinées au front russe, affaiblissant d'autant son pouvoir d'attaque contre les Soviets.

* * *

Le développement des dépôts d'huile de schiste en Australie a été retardé par l'impossibilité pour de telles huiles de concurrencer avec succès les combustibles importés, écrit M. R. P. Bower, Sous-commissaire du Commerce du Canada à Sydney, dans un rapport envoyé au Ministère du Commerce. Un certain nombre de tentatives ont été faites dans le but d'établir une industrie capable d'utiliser les riches dépôts de schiste de la Nouvelle-Galles du Sud et, bien qu'on ait obtenu jusqu'ici un carburant satisfaisant, aucune des entreprises n'a réussi à faire des profits dans son exploitation. En 1937 étaient conclues entre le Gouvernement du Commonwealth, l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud et une compagnie particulière des négociations par lesquelles la compagnie s'engageait à développer l'industrie de l'huile de schiste dans le district de Newnes-Capertee, l'une des conditions étant que jusqu'à concurrence de 10,000,000 gallons de la production de pétrole de la compagnie seraient exempts d'accise durant une période de 25 ans. Avec l'introduction des restrictions sur l'essence de pétrole, l'intérêt pour l'extraction des schistes locaux a été stimulé, et un grand nombre de sociétés ont pris à bail des dépôts de schiste et formulé des plans pour récupérer l'huile et produire de l'essence de pétrole.

Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada et l'effort de guerre

Consolidated Mining and Smelting Company of Canada a tenu hier son assemblée annuelle à son siège social dans nos murs. Comme il s'agit de la plus importante entreprise minière du pays — elle est même l'une des plus grosses de tout l'Empire Britannique — nous croyons fort opportun d'effectuer quelques commentaires non seulement sur les remarques prononcées à l'assemblée d'hier, mais, encore sur ses activités en général.

L'augmentation dans la production durant le premier trimestre augure bien pour 1942

S'il est vrai que la plupart de nos entreprises industrielles ont profité grandement de la guerre, l'on peut, certes, en dire autant de nos compagnies productrices de métaux essentiels, tels que le zinc, le plomb, le cuivre, etc. On peut en juger par le fait que les profits d'opération de Cons. Mining and Smelting ont passé de $8,524,869 en 1938, soit durant l'année qui précéda les hostilités à $15,934,749 en 1940 et, enfin, à $20,440,832 en 1941. Comme son président M. S. G. Blaylock n'a pas hésité à dire aux actionnaires, réunis hier pour la tenue de l'assemblée annuelle, que la production s'était encore améliorée au cours du premier trimestre de cette année, il s'ensuit donc que les perspectives pour 1942 paraissent favorables. Faut-il en conclure que les recettes nettes enregistrées cette année excéderont celles de $3.72 par action commune accusées l'an dernier? Nous aimerions à répondre affirmativement, mais, en face de la nécessité pour le fisc de se montrer plus exigeant cette année, nous ne pouvons pas être catégorique, mais, nous n'hésitons pas toutefois, à laisser entendre qu'il se pourrait fort bien que les bénéfices nets soient quelque peu plus élevés cette année qu'en 1941, d'autant plus, que Smelters procèdera cette année à certains agrandissements. Une dépêche d'hier ne rapporte-t-elle pas qu'Ottawa accordera une certaine aide fiscale à Smelters, afin de lui permettre de financer une expansion de $9,500,000 à l'usine hydro-électrique de West Kootenay Power and Light Co., une de ses subsidiaires. Comme l'on estime que cette amélioration aura pour effet de rapporter plus de $10,000,000 de fonds américains par année au Canada, comme conséquence d'envois plus considérables de métaux et de produits chimiques aux Etats-Unis, il semble donc vraisemblable de s'attendre à des profits nets accrus cette année, d'autant plus que les usines de la compagnie sont appelés à fonctionner sur une haute échelle en 1942.

Augmentation de 70,000 c.v. dans la force motrice disponible

Nous venons de dire que les usines de Smelters fonctionnent à plein rendement. Rien de plus vrai et d'après certains extraits du discours présidentiel, prononcé hier, non seulement les ateliers opèrent sur une haute échelle comme l'an dernier, mais, le rendement est même plus élevé en ce qui concerne les divisions chimiques, du mercure et de l'or. Incidemment, nous tenons, ici, à faire remarquer aux acheteurs potentiels de titres de cette importante entreprise que la production accrue dans les usines chimiques de la compagnie, construites et opérées par le gouvernement, n'aura pas de répercussions sur les revenus de Smelters sur ce point seulement. Nous croyons bon, ici, de faire ressortir le fait que cette compagnie coopère particulièrement avec nos autorités fédérales, en ce qui regarde l'accentuation de l'effort de guerre du pays. En effet maints établissements ont été construits et il y eut un accroissement marqué de ses activités dans tous ses départements.

Il n'est donc pas étonnant qu'à la suite d'un tel renouveau d'activités, il soit question de rareté de force motrice, pour cette compagnie. Heureusement qu'à la suite des travaux de harnachement du pouvoir d'eau qui se poursuivent présentement à Brillant, que l'on s'attend à un accroissement de 70,000 c.v. à cette usine hydro-électrique, dont le rendement futur proviendra maintenant de quatre unités d'une force de 35,000 c.v. chacune. Comme le défaut d'énergie électrique a empêché jusqu'ici Smelters de construire une usine de magnesium, il est à espérer que les travaux ci-dessus procèderont activement et qu'il n'y aura pas d'entraves de la part du bureau des Priorités, afin que cette compagnie puisse accroître la production de tous les métaux et les produits chimiques qu'il nous faut, pour assurer le triomphe final de la cause britannique.

Rôle vital des métaux dans la poursuite de la guerre moderne

S'il ressort des données ci-dessus que la Consolidated Mining and Smelting ne cesse de progresser, et même d'innover — n'a-t-elle pas commencé à produire du tungstène depuis le début de l'année — il n'en est pas moins vrai que les remarques formulées hier ne furent pas toutes favorables, puisqu'il a laissé entendre hier que la mine Big Missouri avait apparemment épuisé tout son minerai de valeur commerciale. Heureusement, par contre, que d'autres subsidiaires continuent de rapporter des revenus intéressants. On peut en juger par la déclaration de M. Blaylock à l'effet que les mines d'or et de mercure exploitées par Smelters ont rapporté au-delà de $600,000 durant les trois premiers mois de 1942.

C'en est assez pour inciter les détenteurs actuels ou potentiels de titres de Consolidated Mining and Smelting et de ses subsidiaires à continuer vraisemblablement à envisager favorablement l'avenir de cette entreprise, d'autant plus que presque toute sa production de zinc et de plomb serait rendue aux gouvernements d'Ottawa et de Londres pour la durée de la guerre. Il n'est donc pas étonnant que les rendements de zinc et de plomb aient atteint des records l'an dernier et, en face des développements survenus cette année dans le Pacifique, tout porterait à croire que les anciens records établis seront même dépassés. Ce lui sera d'autant plus facile que la demande de la part des Alliés pour ses produits est loin de faire défaut et que sa position financière montrait au début de cette année une amélioration de $7,461,466 à $21,166,094. Avec un tel fonds de roulement amélioré, et un surplus de $4,010,379, les exigences du dividende annuel de $2.50 par action semble donc sauvegardées, tout en permettant à la direction d'être en mesure de coopérer le plus possible à l'expansion de l'effort de guerre du pays. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que nos compagnies de métaux se sont particulièrement distinguées sur ce point, puisqu'elles produisaient au début du présent conflit au-delà de 2,300 tonnes de métaux raffinés par jour, contre seulement 68 tonnes au commencement de la guerre de 1914. Quand l'on sait l'importance du rôle joué par les métaux dans la présente guerre, l'on ne peut que se louer de l'essor dynamique accusé par nos compagnies de métaux, grâce, évidemment, au dynamisme de leurs dirigeants, recrutés, évidemment, parmi la crème de notre monde financier et industriel, comme on peut en juger par l'élection hier de M. Morris W. Wilson, président de la Banque Royale du Canada et de MM. Geo. W. Spinney, gérant-général de la Banque de Montréal au poste d'administrateurs de notre plus importante compagnie de métaux — et même de l'Empire — nous avons nommé la Consolidated Mining and Smelting Co.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

Changements, peu prononcés hier sur la place locale. Papeteries, stationnaires. Utilités publiques, lourdes. Aluminium, inchangé sur le Curb

La liste locale était témoin de peu de changements hier matin, mais durant le cours de la seconde partie de la séance d'hier, nombre de stocks paraissaient plus mouvementés.

7,800 titres industriels changèrent de mains hier, contre 5,000 la veille. Quant à l'échange des titres miniers hier, il fut de 2,000 actions, en regard de 3,600 la veille.

Les utilités publiques se ressentaient quelque peu des rumeurs au sujet d'étatisation de certaines entreprises. C'est ainsi que Shawinigan glissait de 1-4 pts à 13 et que Montreal Power glissait à 20 1-2. Bell Telephone remontait, par contre, de 1-2 pt à 144.

Nat. Steel Car a 28 reculait de 5-8 pt parmi les titres d'outillage ferroviaire. Les papeteries paraissaient généralement stationnaires. En effet, St-Lawrence Corp, priv., à 12 1-2, Cons. Paper à 2 1-8, et Donnacona à 2 5-8 étaient tous trois en fin de séance aux mêmes points qu'au début.

Dominion Bridge a 23 demeurait inchangé parmi les aciéries. L'on pouvait en dire autant de Canadian Car a 5 1-4. Les actions de priorité de cette dernière entreprise remontèrent, toutefois, hier de 1-2 pt à 24 1-2.

Noranda attirait l'attention parmi les métaux en glissant de 1-2 pt à 42 1-2. Nickel a 29 3-4 baissait de 1-4 pt, Hudson Bay a 22 1-2 reculait de 1-2 pt. Aluminium demeurait ferme à 1-2 parmi les spécalités, transigées hier sur le Curb local.

Sullivan reculait de 2 cts à 50, parmi les mines d'or.

Marché du beurre

Le marché du beurre au comptant n'a pas varié hier au Canadian Commodity Exchange et les contrats à terme ont demeurés inchangés, auf celui de juin, pour lequel il n'y a pas eu d'offre. Il n'y eut aucune vente, ni au comptant ni à terme.

Les prix des oeufs n'ont pas fluctué non plus, les A-gros continuant de coter 29½ à 30 cents la douzaine et les A-moyens 28 à 29 cents.

ARRIVAGES

Non compris ceux par camion.

	Oeufs cais.	Beurre boites	From. boites
Mercredi	1,195	1,154	...
Année dernière	1,913	1,302	...

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant:
Québec, 92 points, 35¼ d.
Ouest, reclassifié, 35¼ d.

Marché à terme:
Avril, 35¼ d.
Mai, 34 d.
Juin, 33⅝ d.

PRIX DES OEUFS

A-gros	29½-30
A-moyens	28 -29
A-poulettes	23 -24
B	25 -26
C	23½-24

Marché à terme:
Avril, 29 d.

Prix fournis par le gouvernement

Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantités
A-1 gros	—	28
A-gros	29½	33-34
A-moyens	28	32-33
A-poulettes	24	28-30
B	27	31-32½
C	24	27-29

En cents la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîte de carton aux détailliants. Libres, ils se vendent 2 cents de moins la douzaine. D, demande; O, offert; T, traité; S.R. ou L.A., sous réserve; L.P. Inspecté par le gouvernement fédéral.

FARINES, GRAINS ET MOULEES

Northern No 1	.91
Northern No 2	.88
Avoine Extra No 2 CW	.62
Orge No 2 fourragère	.76
Farine du printemps	
Première qualité	5.15- 5.35
Deuxième qualité	4.50- 4.70
Moins 10 cents au comptant	
Farine, blé d'hiver de choix	
Au wagon	5.70
En petits lots	6.00
Farine de maïs blanche	
Au wagon	7.20
En petits lots	7.50
Moins 10 cents au comptant	
Gru	20.25
Son	30.25
Middling	33.25
Avoine roulée, sac de 40 lbs	3.25- 3.40
Foin No 2	27.50

Investment Trusts

Compilé par A.-M. KIDDER & CO., 288 Saint-Jacques, Montréal.

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund Inc. Com.	1.72	1.89
*Boston Fund, Inc.	10.71	11.52
*Bullock Fund Ltd	9.82	10.77
Can. American Trust	2.75	3.30
Can. International Trust	3.50	4.25
Can. Investment Fund	2.80	3.10
*Commonwealth Int. Corp.	2.49	....
*Corporate Trust Shares	1.59	....
* Do Accum.	1.51	....
* Do Accum. Mod.	1.84	....
*Cumulative Trust Sha C	2.50	....
* Do D	3.55	4.10
*Dividend Shares	84	92
*Fundamental Trust Sha A	3.11	3.84
*Independence Trust Shar	1.47	1.69
*Mass. Investors Trust	13.93	14.98
* Do 2nd Fund Inc.	6.58	7.08
*Nation Wide Securities	2.22	....
* Do Voting	81	91
*North Amer Trust S 1953	1.43	....
* Do 1955	1.71	....
* Do 1956	1.67	....
* Do 1958	1.31	....
*Quarterly Income Shares	3.80	4.65
United Bond and Share	7¼	....
*U.S. Elect. Light and P A	9½	....
* Do B	95	....

*.—En monnaie américaine.

A NOTER

Les directeurs de Am. News Co, et ceux de Hazel-Atlas Glass Co et de Eaton Mfg Co. doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende.

* * *

C'est aujourd'hui que l'Industrial Acceptance Corp, doit tenir son assemblée annuelle et, c'est aussi aujourd'hui que Canadian Oil Companies, Hudson Bay Mining & Smelting, Noorduyn Aviation Co, Price Bros, et Waite-Amulet doivent aussi tenir leur réunion annuelle.

* * *

Maintenant que les arrérages de dividendes sont réglés en ce qui concerne les actions de priorité de International Paper Co, l'on s'attend à ce que quelque chose soit fait au sujet du dividende sur le stock commun. Pour cela, il faudra évidemment que le fisc ne soit pas trop exigeant en 1942.

* * *

S'il faut en croire certain rapport, la Dominion Textile gagnerait amplement cette année ses exigences du dividende.

Bourse de TORONTO

La moyenne des industriels moins lourde que les autres hier

TORONTO, 24. (P.C.) — Le total des transactions enregistrées hier sur le marché minier de cette ville fut de 126,000 actions, contre 113,000 la veille.

La moyenne des mines d'or fut plutôt à la baisse, tandis que la moyenne des industriels paraissait mieux supportée hier que la veille. Les moyennes des bas métaux et des pétroles étaient aussi lourdes hier, mais aucun recul ne dépassa en moyenne 1 point.

	Haut	Clot
Abitibi P	5½	5½
Acme	4½	4½
A P Con	6	6
Aldermac	8½	8½
Ang Cdn	38	37
Ang Hu	175	175
Aunor	96	95
Bk NS	273	273
Bk or	230	230
Bath A	14	14
Bear Ex	2	2
Bell Tel	143	143
Bralorn	710	710
Brazil	7¾	7A
B A Oil	12½	12½
Brit Do	25	25
Broulan	41	41
Buff An	135	135
Cal Edm	86	86
C Perm	122	122
Can SS	6½	6½
Do P	26½	26½
Bk Com	144	144
Cann 1 P	16½	16½
Cdn Car	5¼	5¼
Do P	25	25
Cdn Drug	9½	9½
Cdn Mal	27	27
C P R	5¾	5¾
Cariboo	110	110
Cent Pat	80	80
Chester	82	80
Cochen	50	50
Coniar	65	60
Co nSml	38A	38½
Delnite	40	40
Dome	10½	10½
Dom Stl B	7¾	7¾
Dom Stor	4¼	4
East M	125	125
Eldorado	45	45
Falcon	285	285
Fleet	2¼	2¼
Ford A	155	155
Franco	19½	19½
Goodyear	32	32
Do P	44	42½
Gunnar	8¼	8¼
Gypsum	2¥	2¥
Holling	740	740
Home	248	245
Homest	6	5¥
Howey	16	16
Hud Bay	22¥	22½
Imp Oil	8	8
Inspira	20	20
Int M In A	5½	5½
Int Nick	30¼	29¥
Int Pete	11¼	11¼
Kerr Ad	330	330
Kirk L	43	43
L Shore	690	690
Lamaq	320	320
Leitch	47	46
Lil ILl	95	95
LoblawA	20	20
Do B	19¼	18½
Macassa	212	210
MacLeo	116	116
Malartic	130	130
Massey	3	2¥
Massey N	11¼	10¼
McIntyre	37¥	37¥
McKenie	59	59
McWatt	7	7
Moore	39	39¼
Do A	160	160
Nat Car	29	29
Naybob	10	10
Noranda	42¼	42¼
Nor Star P	3	2
Ont Nick	13¥	13¼
Page	98	98
Pick Cr	150	150
Pioneer	142	140
Premier	40	40
Press Met	2¥	2
Preston	178	176
Queenst	10¼	8
Riv Silk	18	18
Sa nAnt	145	145
Senator	12	12
Shawin	13¥	13¥
Sherritt	66	66
Silv Dair	6¼	6¼
Siscoe	36	36
Sladen	20	20
Slave L	1¥	1¥
Steep R	142	142
Straw L	1	1
Sturgeon	10	10
Sud Bas	122	122
Sulliv	51	51
Sylvan	126	125
Teck H	165	163
Tip To P	98	97
Un Gas	7¥	7¥
Upp Can	68	68
Vermilata	9	8¥
W War L	90¼	9¼
Wendigo	13	13
Weston	10	10
Do P	93¼	93¼
Wri Har	185	185

CURB

Con Pap	2¼	2¼
Co S&GP	78	78
Cor Bo P	69	69
Dalhousi	15	15
Mtl Pow	20¼	20¼
Pend Or	120	120

Total des ventes 126,000 actions.

HORS-LISTE

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co. 200, St-Jacques Ouest

	Haut	Clot
Abbeville	...	2
Albany Ri	2	5
Amal K	3	5
Area	2	2
Argosy	3	5
Athona	1	2
Barber L	2	3
Beaucourt	5	8
Beresf Lak	1	2
Big Mast	1	2
Bilmac	1	2½
Brock G	2	4
Cadill E	2	2
Can Pand	1½	3
Capi Rou	...	1
Central M	1	2
Cehminis	2	3
Chibmac	...	2
Clerno	...	3
Courn N	4	8
Crow Sh	5	6
Cun'teau	...	1½
Demp Ca	...	1½
De Santis	6	9
Dubisson	15	20
East Lacoma	...	1
Elmos	4	6
Franco O	15	20
Fontana	1	2
Hiawatha	1	2
Hiawatha	1	2
Hugh Pa	2	3
Hutchi L	1	2
Iroquois	...	5
Keora	...	2
Lacoma	...	1½
L Dufault	17	19
L Geneva	6	9
L Rowan	1	2
Landor	...	10
L L Lagoo	1	3
Leroy Mi	...	1½
Louvre	...	1½
Low Pete	1¼	18
Mag Con	30	32
Magn Lak	7	10
Martin B	2	4
McMarm	7	10
Mof Ha N	1½	2
Mosh L L	4	6
Nat Mal	14	17
Numalak	10	14
Norbeau	15	20
N Auger	5	9
N A Moly	...	6
Obalski	1	2
Okland	3	4
OLeary M	2	4
Opem Cop	4	7
Oriole	1	2
Orpit	2	3
Pan Can	4	7
Pascalis	12	15
Plains Pe	...	10
Porcup L	2	4
Polaris	1	2
Pont Rou	2	4
Presdor	3	4
Privateer	30	33
Propriet	325	350
Que Man	22	24
Que Euro	...	7
Rand Mal	9	11
Red Gold	...	2
Ribago N	...	1½
Rose G N	5	10
Routh Ca	...	1½
Rou Rew	...	1
Rubec	...	1
Sachi Ri	450	500
Scott Chi	...	1½
Shawma	...	5
Shenang	2	6
Sisc E G	1	2
Smelt Go	...	2
St Pier C	...	3
Spri Stu	8	11
Thom Cad	1	2
Tible Isl	...	1
Tonaw	...	1
Un Minin	2½	4
V d'Or M	10	15
Walke P	...	1
Wasu	3½	5½
Wawban	...	1
Well L L	15	...
West Cad	1	2
Winoga	1	3
Woco	1	1½
Youn Da	14	17

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	20 Or	10 Metal	15 Petr Ouest
Ferm hier	$80.76	61.62	61.58	16.23
Ferm. ant.	$0.79	61.89	61.92	16.29
Ch'ge net	—.03	—.26	—.34	—.16
Il y a 1 sem	$0.65	61.42	61.44	16.29
Il y a 1 mois	$1.11	64.31	63.13	16.54
Il y a 1 an	$9.49	98.58	61.00	17.83
Haut 1942	93.50	83.71	71.01	18.86
Bas 1942	$0.94	62.22	62.84	16.27
Haut 1941	103.48	109.76	75.20	21.62
Bas 1941	$5.87	$0.89	59.20	16.73

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Util	20 Ind	20 Com	10 Pap.	15 Or
Ferm. hier	40.2	55.3	50.3	59.43	36.94
Ferm. ant.	40.4	55.3	56.3	58.91	37.03
Ch'ge net	—0.2	Inch	Inch	+0.52	—0.09
Il y a 1 sem	40.2	55.4	50.3	58.80	37.07
Il y a 1 mois	41.6	56.9	51.8	65.08	38.40
Il y a 1 an	45.7	55.5	52.2	63.17	75.19
Haut 1942	43.6	60.5	54.7	77.17	54.52
Bas 1942	40.3	56.0	51.1	64.02	37.94
Haut 1941	54.2	66.6	62.3	88.90	79.99
Bas 1941	41.1	52.3	49.3	58.96	53.94

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	IN 30	RR. 15	UT. 15	ST 60
Ferm. hier	x46.7	14.7	x22.0	x32.5
Ferm. ant.	47.8	15.1	22.3	33.3
Il y a 1 mois	49.8	16.1	23.3	34.7
Il y a 1 an	55.6	16.7	21.9	39.8
Haut 1942	56.0	17.6	27.3	28.7
Bas 1942	48.7	15.6	23.0	24.2
Haut 1941	63.9	19.0	35.5	45.0
Bas 1941	51.7	13.4	24.5	34.4

x—Nouveau bas 1942.

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	RR. 20	IN 10	UT. 10	Fgn. 20
Ferm. hier	64.7	103.5	x92.7	x47.1
Ferm. ant.	64.9	-03.4	93.9	46.6
Il y a 1 mois	65.4	103.1	96.0	44.8
Il y a 1 an	65.0	104.3	101.0	43.7
Haut 1942	65.6	102.5	100.6	46.0
Bas 1942	60.8	102.6	94.7	41.5
Haut 1941	66.5	105.4	102.2	51.4
Bas 1941	58.3	102.9	98.9	38.0

x—Nouveaux bas 1942.
s—Nouveau haut 1942.

Bourse de NEW-YORK

Le programme de Washington, anti-inflationnaire, fait baisser Wall Street. 82 gains, contre 494 reculs hier. Pertes, allant jusqu'à 7 pts.

NEW-YORK, 24. (P.C.) — Wall Street paraissait indécis hier et il le demeura durant la majeure partie de la séance d'hier. L'approche du bill anti-inflationnaire semble influer passablement sur le sentiment spéculatif.

Sur 737 titres échangés hier sur ce marché, 82 accusaient des gains, tandis que 494 enregistraient des reculs et que 161 demeuraient inchangés. Le taux de l'argent a vue était de 1 p.c.

L'indice de 60 titres, compilé par la Presse Associée, accusait hier une baisse de 8 pt à 32.5.

Le total des transactions, enregistrées hier sur ce marché, s'élevait à 429,476 actions, contre 257,030 la veille.

Nombre de titres glissèrent hier a des niveaux inconnus depuis 1933. Certaines spécialités perdirent de 2 à 7 points.

Am. Telephone glissait à un nouveau bas pour l'année. La moyenne des ferroviaires s'arrêta au plus bas niveau, vu depuis le 11 juin 1940.

Les aciéries clôturaient réactionnaires hier et U.S. Steel a 46 5-8 perdait 1 pt et Bethleem Steel a 55 1-4 reculait de 1 1-2 pt.

Les titres de cies d'automobiles ne se comportaient guère mieux que les titres sidérurgiques et Chrysler a 52 1-4 perdait près de 2 pts. Gen. Motors reculait au-delà de 1 pt à 33.

Nickel a 25 3-4 s'avilissait de 3-8 pt dans le compartiment des titres canadiens, transigés hier sur le marché américain.

Gain de 9.2% des recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National, pour la semaine terminée le 21 avril, se sont élevées à $6,333,000, en regard de $5,797,000 pour la même période l'année dernière, soit une augmentation de $536,000, ou de 9.2 pour 100.

Assemblées annuelles

Coniagas Mines Ltd: la réunion générale annuelle des actionnaires aura lieu à 11 heures, le jeudi 30 avril, à Toronto.

Cons. Diversified Standard Securities Ltd: la réunion annuelle aura lieu à 10 heures, le jeudi 30 avril, à l'Hôtel Windsor.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Abitibi Paper C.D. ex. $10 payment	5	1953	61	64½
Abitibi Paper exp.	5	1953	61½	64
Acadia Sugar	4½	1955	101	104
Acadia Sugar	6	1954	98	101½
Alta Pac Grain	6	1946	103½	....
Algoma Stel	5	1948	101½	....
Atlantic Sugar	4	1951	101	....
Bowatters Pulp	5	1968	93½	96
B. C. Packers	5	1952	99	101
B. C. Pulp	...	1950	92	....
Bruck Silk	6½	1945	98	....
Brand-Hend	6	1956	61	71
Brown Co. Ltd	5	1959	80½	83
Burns	6	1958	72	75
Can. Cannérs	4	1951	101	....
Can Cement	4½	1951	103	105
Can. Int. Paper	6	1949	105½	107
Can. Loco	6	1953	99	....
Can. Vickers	6	1947	96½	99
Cons. Paper	5½	1961	70½	73
Dom. Coal	4½	1952	99	103
Dom. Steel & Coal	6½	1955	105	107
Dominion Tar	4½	1951	102	104½
Dom. Woollens	6	1953	95	97½
Donnacopa Paper	4½	1956	76½	79
Dryden Paper	6	1949	100½	....
Easter Dairy	6	1949	78	82
Famous Players	5½	1951	99	101½
Federal Grain	6	1949	102	....
Fraser Co.	6	1950	102	....
Gen. Steel Wares	4½	1952	101	103
Gt. Lake Paper	5	1955	93½	96
Gypsum L & A.	5½	1948	101½	104
Howard Smith Pap	4½	1951	102½	105
Indus. Accept Corp.	4	1953	78½	82
Inter-City Bak	5½	1948	102	....
Inter. P. & P. Nfld.	5	1968	97½	....
Kingston Elev.	6	1950	104½	....
Lake St. John	5	1961	58	62
Lake St. John	5½	1961	85	88½
Maple Leaf Mill	5-5½	1958	80	82
Massey-Harris	4½	1954	95½	97½
McColl-Front	4½	1949	101½	104
Mersey Paper	6	1949	99½	....
McCormick's	4	1952	96	99
Mersey Paper	5	1957	98	100
Min. & Ont.	5	1960	100½	103
N. S. Steel	5½	1963	82	85
Price Bros	4	1957	81	85
Price Bros	5	1957	98½	101
Reliance Grain	4½	1952	97½	....
Restigouche Co.	6	1948	102	....
Rolland Pap	4½	1951	102	104
Simpson Ltd	4½	1951	100½	103
United Amusement	5	1956	100½	....
United Grain Grow.	6	1948	100	....
Western Grain	6	1949	63½	67

Services publics

	Offre	Dem.	Rend.
Assoc. T. & T.	5½	1965	65	68
Avalon Telephone	4½	1958	101	....
Bell Telephone	5	1967	125	....
Bell Telephone	5	1960	125	....
Bolivan Power	8	1945	90	95
B. C. Power	4½	1960	98½	....
B. C. Telephone	4½	1961	106½	....
Calgary Power	5	1960	105	108

COMMERCE et FINANCE

Le marché des obligations

Tenue encourageante des valeurs étrangères et de certaines industrielles. Montréal tranquille

NEW-YORK, 23. (P.C.) — Le marché des obligations fit preuve d'une bonne tenue en dépit du sentiment pessimiste prévalant dans d'autres cercles financiers, perdant d'une fraction à environ 1 point dans le groupe principal des compagnies industrielles domestiques.

Les gains substantiels réalisés par quelques valeurs étrangères cotées en dollars, l'appui constant apporté à quelques ferroviaires et industrielles, constituèrent les signes encourageants de la journée.

Dans les valeurs canadiennes les Canada 4% gagnèrent ⅛ et les 2¾ de 1944 ⅜ de point. Les cours des ferroviaires furent irréguliers.

L'indice des valeurs étrangères enregistra une moyenne maxima 1942 à 47.1.

* * *

Le volume des affaires a de nouveau dicinué hier sur le marché des obligations. Au groupe des utilités les Montreal Tramways de 1955 et les Winnipeg Elec. "B" n'offrirent pas de résistance. Les Shawinigan de 1964 et les United Securities améliorèrent leur position.

Sur quelques petites transactions les obligations de papier-journal cédèrent un peu de terrain.

Young-Davidson Gold

Cette entreprise a connu un excellent trimestre, le profit brut fut en effet supérieur de 32% à celui du trimestre précédent et la production marqua un surplus de $6,915, quoique le tonnage ait diminué de 18%. La récupération s'éleva de $3.77 à $4.54 par tonne. Le profit brut fut de $87,271, comparativement à $66,105 pour le trimestre précédent et à $63,771 pour le trimestre correspondant de 1941.

Le puits No 2 Tilley produit 60 barils par jour

CALGARY, 23 (P.C.) — Des porte-parole de l'Imperial Oil Limited, ici, ont déclaré que le puits No 2 nord-ouest Tilley, foré par la Northwest Company, une subsidiaire de l'Imperial, a produit depuis sa complétion, il y a environ un mois, au taux de 60 barils par jour de pétrole brut.

Ils ajoutèrent que cela indiquait la découverte d'un nouveau champ pétrolifère extensif dans le voisinage de Tilley, à 130 milles au sud-ouest de Calgary.

Comme le puits No 2 Tilley a été complété à seulement 3,100 pieds, les frais de forage dans ce district sont minimes comparativement à ceux de Turner Valley où souvent il a fallu creuser jusqu'à une profondeur de 8,000 pieds avant d'en arriver à une production.

Compensations bancaires

Voici un tableau des compensations versées par les banques canadiennes pour la semaine terminée hier, avec les chiffres comparatifs de la période correspondante de l'an dernier:

	1942 $	1941 $
Montréal	124,529,295	101,094,451
Toronto	157,488,161	120,945,548
Ottawa	64,417,048	42,912,726
Winnipeg	50,601,644	56,056,968
Vancouver	24,045,832	18,589,601
Calgary	8,048,284	7,362,992
Hamilton	7,594,271	7,445,696
Edmonton	5,999,396	5,079,816
Québec	5,161,687	4,645,154
Régina	3,646,747	3,882,654
Saint-Jean	2,544,948	2,586,567
London	2,926,937	2,406,563
Sherbrooke	1,110,237	820,642
St. Catharines	1,384,471	
Kitchener	1,308,362	1,266,054
Moncton	1,226,808	934,009
Brantford	1,145,624	1,018,244
Fort-William	1,035,193	1,075,450
Victoria	1,973,667	1,983,794
New-Westminster	957,383	821,097
Peterborough	836,419	678,135
Sudbury	846,634	1,041,847
Kingston	706,379	725,593
Moose-Jaw	654,231	623,298
Lethbridge	695,475	532,472
Chatham	675,086	555,099
Prince-Albert	478,389	384,634
Brandon	438,261	390,948
Sarnia	392,166	491,783
Medicine-Hat	313,703	306,030

Epineux problème pour la Mtl Tram.

Nécessité de décaler les heures de travail; suppression de services d'autobus

A l'assemblée annuelle tenue aujourd'hui le Conseil d'administration a approuvé le rapport annuel et l'état financier de la compagnie. Tous les directeurs furent réélus: MM. Wm. C. Finley, Sévère Godin fils, C. E. Gravel, Beaudry Leman, George H. Montgomery, C.R., Howard Murray, O.B.E., Gordon W. MacDougall, C.R., et R. N. Watt.

Les directeurs ont nommé le personnel administratif suivant: R. N. Watt, président; Wm. C. Finley, vice-président; D. E. Blair, vice-président et gérant général; A. Duperron, gérant général adjoint; Patrick Dubee, secrétaire-trésorier et C. H. Boire, secrétaire-trésorier adjoint.

Sur les rues parallèles à celles où existe un service de tramways, il sera peut-être nécessaire de réduire davantage le service d'autobus, selon que le jugera à propos le régisseur des transports, a déclaré M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal, aux actionnaires réunis en assemblée générale annuelle. A ce sujet, a-t-il ajouté, "la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées."

M. Watt a ajouté ce qui suit à son rapport annuel :

"On se rendra compte, j'en suis convaincu, que la compagnie à cause des conditions créées par la guerre, éprouve des difficultés croissantes dans l'exploitation de ses ateliers et de son matériel roulant. La construction et le fonctionnement d'un grand nombre d'usines de guerre dans la ville et les environs ont entraîné d'importantes modifications dans les centres de population et des milliers d'ouvriers sont obligés de parcourir une distance considérable pour se rendre à leur travail. Pour fournir les facilités de transport, les moyens de la compagnie sont poussés au dernier point. La situation mondiale a restreint ou rendu impossible l'achat de matériel nouveau. On doit faire face à une pénurie de matières premières telles que l'acier, le caoutchouc, le pétrole et nombre d'autres. D'une façon générale le public en ressentira des inconvénients — il n'est pas possible de les éviter — mais j'espère que la compagnie peut compter sur la collaboration et l'aide généreuse de tous les usagers.

"Le régisseur des transports qu'a nommé le gouvernement cherche à remédier à la situation en ayant recours au décalage des heures. A Montréal la compagnie se trouve dans l'impossibilité de mettre en service un nombre plus grand de tramways pendant les heures d'affluence; on fait actuellement le meilleur usage possible de tout le matériel en disponibilité mais les rues étroites de la ville présentent un obstacle naturel qui ne peut être surmonté. Le régisseur des transports a reconnu que certaines périodes d'affluence, causées par des heures fixes de travail, doivent être étendues sur un plus grand nombre d'heures ou, en d'autres termes, qu'il doit y avoir un décalage des heures de travail. C'est ce qu'on est à faire à travers tout le Canada et le principe en sera sans doute plus généralement appliqué à Montréal et dans les quartiers excentriques.

"Une autre manière de faire face à la situation est de dégager les rues pour accélérer la circulation pendant les heures d'affluence, c'est-à-dire de faire disparaître le stationnement des véhicules.

"Il est intéressant de constater que le conseil général des clubs sociaux appuie les efforts du directeur de la police pour dégager les rues des autos en stationnement et de certains autres véhicules durant les heures d'affluence. Ces efforts faciliteront la circulation de tous les véhicules, y compris les tramways et les autobus, et aideront la compagnie à donner un service plus régulier et plus efficace. Les résultats obtenus jusqu'ici sont remarquables.

"Le régisseur des transports a ordonné de discontinuer le service d'autobus sur certaines rues parallèles où existe le service de tramways. En conséquence, certaines modifications ont déjà eu lieu et d'autres seront nécessaires à brève échéance.

"Toutefois la politique de la compagnie, depuis nombre d'années, s'est limitée à remplacer les lignes de tramways par un service d'autobus dans les quartiers excentriques; dans les principaux districts de la ville, les lignes de tramways ont été entièrement conservées."

Pour $1,394,155,090 de marchandises exportées du Canada en Grande-Bretagne

OTTAWA, 23. (P.C.) — Le Canada a exporté au Royaume-Uni des marchandises pour une valeur de $1,394,155,090 depuis le 1er septembre, 1939, au 28 février, 1942, a-t-on déclaré au parlement canadien aujourd'hui.

On a payé pour ces marchandises avec de l'or, la revente au Canada des valeurs canadiennes détenues en Grande-Bretagne, ou la vente au Canada de balances en sterling, dit le rapport déposé aux Communes.

Les livraisons en or se sont chiffrées par $250,000,000 et les valeurs rapatriées au Canada par $525,900,000 divisés comme suit : Valeurs gouvernementales: $295,000,000; valeurs du C.N.R. $105,000,000; valeurs provinciales d'Ontario, $900,000 et autres pour $125,000,000.

Il n'y a pas eu d'annulation de la dette encourue par la Grande-Bretagne depuis le début de la guerre, mais d'après les appropriations de guerre de finance du Royaume-Uni, on a fait provision pour le milliard donné à la Grande-Bretagne en vue de rendre ce don rétroactif à quelque date antérieure au 1er mars, mentionne le rapport.

Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: Pommes 28; bananes 5; pamplemousses 5; citrons 5; oranges 59; poires 1; fraises 7; tomates 30; fruits agrumes mélangés 3; autres fruits 1; choux 5; carottes 6; céleri 3; laitue 12; pommes de terre 87; légumes mélangés 12; autres légumes 10; TOTAL: 279.

Pommes: N.-E., Gano, bar. No 1 $5.75 à $6.00; Spy, bar., No 1 $8.50, dom. $7.50; Ont., Stark, bar., No 1 $6.00 à 06.25; dom., $5.25 à $5.50; Spy, dom., $7. à $7.50; C.-B., Winesap, caisse, comb., $3.00 à $3.25; Newtown, caisse $2.75 à $3.15; Virg., Ben Davis, caisse, No 1 $2.50 à $2.75; Pa., York Imperial, boiss., No 1 $2.35 à $2.65; N.-Y. Ben Davis, boiss., $2.50 à $2.65; Virg., Gano, belles, enveloppées, bois., $2.90 à $3.00; Beauté de Rome, cageot, N.Y. $2.50 à $2.65; Virg., Beauté de Rome, cageot, très belles, et belles, enveloppées $3.25 à $3.40; Wash., Winesap, belles, caisse, $3.00 à $3.10.

Bananes: Stocks des Antilles, $10 le qtl.

Raisins: Stocks de l'Argentine, verts, $3.75 à $4.00.

Pamplemousses: Stocks de l'Arizona et de Floride, cageot, $4.00 à $4.25; de Californie, cageot $4.00.

Citrons: Stocks de Calif., cageot, $4.50 à $5.25.

Oranges: Stocks de Calif., cageot, $3.75 à $5.25; de Flo., cageot, $4.00 à $4.25.

Poires: Stocks de l'Oregon, Anjou, belles et très belles, caisse, $5.00 à $5.25; de Calif., Winter Nellis, $4.00 à $4.25.

Rhubarbe: Stocks du Qué., de serre, carton de 12 liv., $1.20 à $1.25; No 2, $0.75 à $0.85; de l'Ont., 10 liv., non en bottes, $0.90 à $1.00.

Fraises: Stocks de Louisiane, cageot de 24 chopines, $3.75 à $5.75.

Tomates: Stocks du Mexique, lug, $4.00 à $4.50.

Betteraves: Stocks du Qué., sac de 50 liv., $1.00 à $1.25; du Texas, boiss., $2.00 à $2.50.

Carottes: Stocks locaux, sac de 50 liv., $1.50 à $1.75; du Texas, cageot, $4.00 à $4.25; du Texas, boiss., $2.00 à $2.50.

Choux: Stocps du Texas, cageot, $2.75 à $4.00; demi-cageot, $1.75 à $2.00.

Céleri: Stocks de Flo., cageot, $2.75 à $3.25; de Calif., cageot, $3.50 à $3.75.

Concombre: Stocks de l'Ontario, de serre, carton d'une douz., $1.50 à $1.75; de 2 doux., $3.00 à $3.60; pan., de 11 ptes, No 1 $2.50 à $3.00.

Laitue: Stocks de l'Arizona, Iceberg, $3.50 à $4.50, suivant la qualité; stocks locaux de serre et de couche chaude, non pommée, $0.70 à $0.95.

Oignons: Stocks du Qué., jaunes, 30 liv., No 1, $2.50 à $2.85; rouges, $2.85 à $3.00; de l'Ont., jaunes, 50 liv., No 1 $2.60 à $2.80; qtl., No 1 $5.00 à $5.50; de C.-B., jaunes, qtl., No 1 $5.25 à $5.50.

Panais: Stocks du Qué., boiss., No 1 $1.00 à $1.25.

Pommes de terre: Stocks du Qué., blanches, 75 liv., No 1 $1.65 à $1.70, No 2 $1.25 à $1.50; I. P.-E., Mountain, 75 liv., No 1 $1.75 à $1.90; blanches, $1.75 à $1.80; du N.-B., Mountain, 75 liv., No 1 1.75 à $1.85.

Epinards: Stocks du Texas, boiss., $1.25 à $1.50.

Navets: Stocks du Qué., ordinaires, sac de 50 liv., $0.75 à $0.90; de l'Ont. 50 liv., cirés, $1.00 à $1.15; ordinaires $0.75 à $0.85.

Radis: Stocks locaux, de couche chaude et de serre, douzaine de bottes, $0.50 à $.60; du Texas, cageot, $2.50 à $4.00; de Virg., boiss., $2.75 à $3.00.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

Dernières nouvelles sur les mines et les huiles

Gunnar Gold Mines

Le président de cette entreprise, M. Gilbert Labine, a déclaré qu'elle avait un profit net de $28,019, en 1941, soit $1.04 par action. L'actif était supérieur au passif de $502,178, ce qui représente une marge de 18,5 cents par action. Le revenu total fut de $603,144 et les déboursés y compris les impôts de $392,472.

Preston East Dome

TORONTO, 23. — Preston East Dome Mines, Ldt., rapporte pour le premier trimestre de 1942 une production de $793,852 qui provient du traitement de 65,088 tonnes de minerai. Le coût d'exploitation revient à $4.49 par tonne, comparativement à $5.83 durant l'année 1941.

En 1941, la production s'élevait à $2,399,270 et l'usinage à 194,817 tonnes de minerai.

Chesterville Larder

TORONTO, 23. — Chesterville Larder Lake Gold Mining Co., Ltd., a réalisé durant les trois mois terminés le 15 mars un bénéfice d'exploitation de $44,302, déduction faite de la dépréciation et des amortissements, mais non des provisions pour taxes. Ce bénéfice se compare à $143,000 pour la même période l'an dernier.

La production s'établit à $296,648, contre $397,824.

Leitch Gold Mines

TORONTO, 23. — La production de Leitch Gold Mines, Ltd., durant les trois premiers mois de 1942 se place à $231,524, en comparaison de $239,317 le trimestre précédent et $217,733 le trimestre correspondant de 1941.

Nouveaux directeurs de la London Canadian Invest.

M. Arthur D. Emory a été élu hier président de cette corporation, à la succession de feu Sir Herbert Holt, lors de la réunion générale annuelle des actionnaires, tandis que M. J. H. Gundy était réélu vice-président et MM. Wilbert H. Howard et N. K. Gordon étaient nommés directeurs.

Les pertes par incendie plus fortes cette année

Les pertes par incendie au Canada pour la semaine terminée le 19 avril furent de $556,505, comparativement à $131,260 la semaine précédente et à $278,100 pour la semaine correspondante de l'an dernier. Le total des pertes depuis le 1er janvier est de $6,079,430, comparativement à $4,919,980 pour la période correspondante de 1941.

God's Lake Gold

WINNIPEG, 23. — Durant l'année 1941, God's Lake Gold Mines, Ltd., a usiné 72,903 tonnes de minerai d'une valeur totale de $845,357 et dont la récupération moyenne se place à $11.60. Ces chiffres se comparent à 71,768 tonnes, $798,788 et $11.13.

Le bénéfice d'exploitation se traduit par $367,280, en regard de $280,716 en 1940. Le bénéfice net, avant la dépréciation et les travaux de développement différés, ressort à $405,986, par rapport à $388,555 en 1940.

Le gérant de la mine, M. W.-F. Baker, qui a présenté le rapport, a dit qu'au cours de 1941, on avait extrait hors de la mine et usiné 90,439 tonnes de minerai, sans compter le fonçage aux puits No 1 et 2. De cette quantité il y avait 72,903 tonnes de minerai.

Tout l'exécutif et le conseil d'administration ont été réélus.

LES GRAINS

Par O'BRIEN & WILLIAMS
Edifice Transportation

Winnipeg

	Ferm. ant.	Haut	Bas	Clot
Blé				
Mai	79¾	79¾	....	79¾
Juillet	80⅝	80⅝	....	80⅝
Avoine				
Mai	51⅛	51⅜	....	51⅛
Juillet	50⅛	50⅛	....	50⅛
Octobre	49⅛	49⅛	49⅛	49⅛
Orge				
Mai	64⅞	....	....	64⅞
Juillet	64⅝	64⅞	64⅝	64⅝
Octobre	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝
Seigle				
Mai	64⅛	64⅛	63⅛	63⅛
Juillet	63⅛	....	....	63⅛
Octobre	66⅛	....	....	66⅛
Chicago				
Blé				
Mai	121⅛	121⅛	119⅛	120
Juillet	123⅛	123⅛	122	122⅛
Septembre	125⅛	126⅛	124⅛	124⅛
Maïs				
Mai	86⅛	86⅛	85⅛	85⅛
Juillet	89⅛	89⅛	87⅞	88⅛
Septembre	91⅛	91	90	90⅛
Avoine				
Mai	55⅛	55⅛	55	55⅛
Juillet	56	56⅛	55⅛	55⅛
Septembre	57	56⅛	56⅛	56⅛
Seigle				
Mai	73⅛	73⅛	71⅞	71⅞
Juillet	78⅛	78⅛	77⅛	77⅛
Septembre	81⅛	81⅛	80⅛	80⅛

Dividendes déclarés

Sylvanite Gold Mines, 5 cents par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 9 mai.

Delnite Mines, 3 cents par action, payable le 29 mai aux actionnaires inscrits le 9 mai.

Canadian Breweries Ltd., 85 cents par action privilégiée, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Permis de bâtir en mars

Les permis de bâtir émis par les municipalités faisant rapport au Bureau Fédéral de la Statistique ont une valeur de $6,831,997 en mars, à rapprocher de $4,407,965 le mois précédent et $8,552,431 le mois correspondant de l'an dernier. Le total pour le premier trimestre de cette année est de $17,672,649 contre $18,896,969 la période correspondante de 1941.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques

Angleterre livre câble	4.02½
Suisse franc	.2333
Suède couronne	.2385
Brésil, milreis	.0515

Taux de la Commission du contrôle du change étranger.

£ sterling	4.43	4.47
$ américain	10⅝	11⅜ pr.

Curb de New-York

	Haut	Bas		Haut	Bas
Alum A	50	50	Glen Al	12	11⅝
AmCyN	30½	29⅝	Gulf Oil	27½	26⅝
Am G E	13⅝	13⅜	Humble	50⅛	50
Bras Tr	5⅛	5⅜	Imp Oil	6⅛	6⅛
Breeze C	8⅛	8⅛	Intl Pet	9⅛	9
Br Aero	5½	5⅛	Lake Sh	5⅛	5⅛
Can Col	2⅜	2⅜	Nat Rub	7⅛	7
Can IndA	2⅜	2⅜	NJ Zinc	55	54⅜
Cit Serv	2⅝	2⅛	Niag Hd	1⅛	1⅛
Col O & G	⅜	⅜	Nr A LP	3-32	3-32
CreoleP	12⅜	12⅛	Pant Oil	2⅜	2⅜
El B & S	1	15-16	Penn'd	2⅞	2⅞
Fairch A	8⅜	8⅛	St R Pap	1⅜	1⅜
Ford A	11⅜	11⅛	So Ky	11	10⅞
FordLtd	1¼	1¼	Technolr	8⅛	8

Les missionnaires colonisateurs au Parlement

Ils ont rencontré les autorités du ministère de la colonisation

QUEBEC, 23 (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Les missionnaires-colonisateurs, représentants des sociétés diocésaines de colonisation de la province, se sont réunis au Parlement hier et ont rencontré les autorités du ministère de la Colonisation.

Mgr Auguste Boulet, P.D., président de la Fédération des sociétés de colonisation et porte-parole de la délégation, a présenté les demandes et suggestions des missionnaires-colonisateurs, en même temps qu'il s'est enquis des possibilités gouvernementales de colonisation pour l'année fiscale en cours.

Au chapitre des mesures à prendre pour la préparation de l'après-guerre, Mgr Boulet a suggéré qu'on améliore et prolonge les chemins de colonisation aux extrémités des paroisses déjà organisées. Du même coup, on viendrait au secours de quelques colons isolés qui, pour une raison ou pour une autre, sont allés, il y a quelques années, prendre des lots trop éloignés des chemins existants, qui ont peut-être insisté contre le gré des autorités pour avoir les dits lots de préférence à d'autres, comme on l'a fait remarquer, mais qui souffrent tout de même du défaut de bons chemins.

La délégation a été reçue par le sous-ministre de la Colonisation, M. Léo Brown, accompagné de M. J.-E. Garon, directeur des services, et entouré de tous les chefs de services et autres employés supérieurs de ce ministère.

M. Brown, en souhaitant la bienvenue aux missionnaires-colonisateurs, leur a transmis un message de l'hon. Adélard Godbout qui les remercie de leur bon travail et leur demande de continuer pour l'avenir la même bonne collaboration qu'ils ont donnée jusqu'ici pour le plus grand bien de la colonisation. Mgr Boulet a demandé à M. Brown de transmettre à l'hon. premier ministre les remerciements sincères des missionnaires-colonisateurs pour les bons sentiments exprimés à leur endroit. Puis on passe immédiatement aux questions de colonisation.

Dans ses remarques, M. Brown avait souligné que les mêmes plans d'établissement de l'an dernier étaient maintenus en vigueur pour l'année en cours. La seule différence, c'est qu'en vertu du plan provincial la prime de construction de maison a été augmentée de $250 à $300 et la prime de reconstruction (pour ceux qui n'ont jamais eu d'aide à la construction, sauf les sinistrés) est portée de $150 à $200.

Quant aux possibilités d'établissement d'après le plan Fédéral-Provincial que le gouvernement vient de décider de maintenir, même sans l'aide d'Ottawa, M. Brown déclare que l'hon. M. Godbout a manifesté le désir qu'on établisse tous ceux susceptible de faire un établissement sérieux. Toutefois, l'an dernier on a réussit difficilement à atteindre le quota de 400 familles et tout laisse prévoir que le recrutement sera plus difficile cette année, soit à cause du travail dans les industries de guerre ou encore même parmi les fils de colons et de cultivateurs à cause de l'interprétation qu'on pourra donner à la loi de mobilisation ou de stabilisation des forces du pays, qui décrète que la main-d'oeuvre enmployée à la production agricole devra demeurer à cette besogne essentielle.

On a discuté aussi la question des colons qui ont laissé leur lot pour s'enrôler. Aucune révocation de lot ne sera faite dans tous les cas où celui qui est parti s'est assuré que les améliorations se continueront sur son lot de façon que celui-ci ne reprenne pas en brousse. Dans les autres cas le ministère de la colonisation accordera à chacun au retour des avantages équivalents à ceux qu'il avait au départ. Des instructions particulières ont été données à ce sujet à tous les inspecteurs de colonisation afin de régler tous les cas avant le départ de l'intéressé lui-même.

Les réserves forestières

A propos des réserves forestières, coupes de bois et protection contre le feu à l'occasion du brûlage des abattis, les missionnaires ont appris de M. Brown qu'un comité, composé des chefs de districts de colonisation les plus intéressés, a siégé conjointement depuis deux jours avec des représentants du ministère des Terres et Forêts et du ministère des Mines. Il en découlera sûrement des décisions de nature à rendre service à la colonisation.

Au cours des échanges de vue, M. Eugène Gagné, chef du Service de l'établissement des colons, a fait appel aux missionnaires pour qu'on installe de préférence les nouveaux colons sur les lots abandonnés, même s'il faut pour cela briser les lignes des cantons réservés à chaque diocèse en particulier. M. Gagné a aussi fait remarquer que les familles qui ont déserté leur lot pour venir tenter fortune à la ville, et qui possède encore leur lot, peuvent y retourner mais elles doivent le faire à leurs frais.

M. l'abbé Camille Lebel, du diocèse de Gaspé, s'informe s'il est toujours question de multiplier les colonies agricoles-forestières, comme celle de Grande-Vallée. Il mentionne particulièrement le projet de canton Robidoux. Il déclare que pour les comtés de Gaspé et Bonaventure, c'est cette formule de colonisation qui serait le salut. Monsieur Théo. Mercier, chef du service des terres donne des explications. Il espère que d'ici quelques années, depuis Madeleine jusqu'à Gaspé, plus d'une colonie bénéficieront de l'exploitation forestière organisée, mais on ne peut pas toujours aller aussi vite qu'on le désirerait dans ce domaine. A cause du système des grandes concessions forestières qui prévalait dans le passé, il est parfois assez difficile d'obtenir des compagnies des espaces suffisamment boisées pour assurer les revenus nécessaires aux colonies qui auraient à compter sur les revenus de la forêt. Le ministère de la Colonisation a fait toutefois certains progrès dans ses démarches auprès des compagnies d'exploitation forestières concernées. M. l'abbé Fortier de Chicoutimi remarque que c'est regrettable tout de même que, dans l'intervalle, des compagnies s'empressent de faire couper le bois, précisément dans les parties de forêts qui devraient constituer les réserves des futures colonies agricoles-forestières. M. Brown remercie les missionnaires d'avoir soulevé de nouveau la question et assure qu'elle fait présentement l'objet des meilleures attentions du ministère de la colonisation.

On a discuté de bien d'autres questions, telles le choix des colons, les défrichements motorisés, les grains de semence, l'introduction des animaux en colonie, enfin de tout ce qui est de nature à aider davantage le colon.

Parmi les missionnaires colonisateurs qui accompagnaient Mgr Boulet, on remarquait : M. l'abbé Alphonse Morel de Québec, secrétaire de la Fédération; MM. les abbés René Lévesque, d'Amos; L.-Z. Moreau, Saint-Bruno de Guigues, et L.-F. Fontaine, de Fugèreville, Témiscouata; MM. les abbés Arthur Fortier, de Chicoutimi et Emile Parent de Canton Bégin; MM. les abbés Camille Lebel, de Gaspé et Donat Hénault de Joliette; Mgr Ant. Camirand, P.D., et Georges Pinard, de Nicolet MM. les abbés Adelard Roy, de Mont-Laurier et J.-O. Labelle, de Sainte-Rose de Lima, Papineau; M. le chanoine Z. Alary, de Montréal; M. l'abbé R. Glaude, de Gatineau, diocèse d'Ottawa; Mgr O.-Z. Letendre et M. l'abbé Armand Malouin, de Sherbrooke; MM. les abbés Lucien Messier, de Saint-Jean et Rosemont Masson, des Trois-Rivières.

Réunion des Bellemare de Montréal

Les Bellemare de Montréal et des environs sont invités au café St-Jacques (415, rue Ste-Catherine Est) mardi le 28 avril. A 7 h. 30, il y aura souper de famille, et, à 8 h. 15, étude du projet d'un voyage à Yamachiche, au foyer des ancêtres, le 5 juillet prochain. Ceux qui se rendront pour le souper, mardi soir, sont priés d'avertir par téléphone, aux heures de bureau, MA. 8101; à la résidence FR. 7948.

Tél.: LA. 7396
JOSEPH LAVOIE
C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
10, rue St-Jacques, Ouest
Montréal

GONTHIER, MULLIGAN & CIE
Immeuble "Insurance Exchange"
Chartered Accountants
Comptables agréés

ANDERSON & VALIQUETTE
COMPTABLES VERIFICATEURS
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
J. Charles Anderson, L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dugenais, C.A.
Georges Bernier, C.A.
84 NOTRE-DAME ouest - PL. 9709

P.-E. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A.
H. Lavallée C.A.-C.P.A. L. Gascon, C.A.
Courtois, Lavallée, Fredette & Cie.
COMPTABLES AGREES
10 ouest, rue St-Jacques - Montréal

Chartré, Samson & Cie
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
Successeurs de
LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
Jacques LaRue, C.A. A. Emile Beauvais, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A. E. Harry Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. Gérard Marcoux, C.A.
Paul Emile Bruneau, C.A. L. P. Bélair, C.A.
Lionel Rousseau, C.A. Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafertu, C.A. Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A. Raymond Lortier, C.A.
Jean Tarrels, C.A. Guy Bernard, C.A.
MONTREAL - QUEBEC - ROUYN

MEDECINS
DR PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux: PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles Urinaires-Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
Clinique Privée
Dames et Messieurs
3440 rue Hutchison — PL. 6148

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY,
388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Haut	Clôt.		Haut	Clôt.		Haut	Clot		Haut	Clôt.
Air Rd	31¼	29⅞	Co Sou	7-32	3-16	LiggM	51½	51	SearsR	46⅝	44½
Al Ch	123	121	Con Ed	11⅝	11½	Lock'd	18¼	17¼	Servel	5⅞	5⅞
Al Cha	23⅞	22⅝	ConsOil	5	5	Loews	38⅝	38	Shell U	10⅜	10⅜
Am Cn	58⅛	57⅜	CnCan	22⅝	22	Mack	29⅝	29	Sim'ns	12⅝	12¼
Am CF	25⅛	24½	Cnt Mot	2⅛	2⅛	Macy	18⅛	18	Socony	7⅛	7
Am Loc	7½	7⅜	Cnt Oil	17⅝	17	Martin	20	19⅞	SCEdis	16¼	16⅛
Am P Lt	½	½	Crane	10½	10⅛	Mead	6⅝	6⅝	SouPac	11½	11⅜
6 pv	12⅝	12⅝	Crown	10⅜	10⅜	Monty	25	24¾	SouRly	14	13⅝
5 pv	15⅝	15½	Crucib	28	27	NatBis	13½	13½	priv	27½	26⅞
Am Rad	4⅝	4⅛	CurtWr	7⅛	7	N Cash	13⅜	13⅝	Sperry	24⅜	23⅝
Am Ro	10⅜	10	Deere	20⅞	19½	NDairy	13⅞	13⅜	StdBrds	3	2⅞
Am Sm	39	38⅛	Del Hd	7¼	7⅛	NatDis	18½	18⅜	StOCal	19	18⅝
Am Stl	17⅛	17	DomeM	8¼	8⅛	N Lead	12¼	12¼	StOInd	21⅛	20½
Am Su	17⅝	17⅜	Dougl	57	57	NatPrLt	1⅝	1½	StONJ	32⅝	30⅝
Am T	113½	111⅝	DuPn	109	107	N Stee	146	45½	Studbkr	4½	4½
Am Tb	34	34	East	112⅝	110	NYCent	7⅛	7	TxsCor	31½	30⅞
AmB	35⅛	35⅛	ElAuL	24⅛	23½	Nor Am	6⅝	6⅝	TxsGlf	29⅛	28⅝
Am Wa	1⅞	1⅞	ElBoat	11⅝	11⅜	NAAvi	11¼	11⅛	Timk'n	35½	35⅜
Am Wo			El P L	15-16	15-16	Nor Pac	5⅝	5⅛	20thCF	8⅝	8⅝
priv	60¼	60¼	Gen An	36	36	Ohio Oil	6⅝	6⅝	Un Bag	8	8
Anaco	24⅛	24	Gen El	22⅛	22	Omnib's	4⅛	4⅛	U Carb	59⅛	58⅝
Armour	3	3	Gn F'd	25	24⅝	Owens	44½	44⅛	UnPac	68⅝	67⅝
Atchis	35⅝	34⅝	Gn Mo	24⅛	23	PacGas	16⅛	16⅜	UAirc	29	28
Atla Cr	3⅛	3⅛	Gdrich	15	15	Packard	2⅜	2	UAirLt	8⅝	8⅛
Aldw	11¼	10⅜	G'year	13⅛	12⅞	Param	16⅛	12	U Corp	9-32	¼
Balt Oh	3	2⅞	Gr Nor	22⅝	22	priv	12⅜	12	priv	12⅜	13½
Bendix	24⅜	23⅝	Gr Ws	23⅝	23	PenRR	20⅜	20	UFruit	54½	53½
Bethlh	56	55½	Greyh	11	10⅜	PepsiC	19	18	UnitGas	4	4
Boeing	16⅛	15⅞	Hlr Wl	31⅜	31⅜	Phelps	26½	25⅝	USPipe	23⅝	23⅝
Bohn A	26⅛	26⅜	H'atke	25⅛	24⅛	Philips	31	30⅝	USRub	15⅜	14⅝
Bords	18⅜	18⅝	Houst'n	2⅝	2⅝	PubSer	10⅛	10	priv	64⅛	63⅛
Bor W	22⅜	21½	HowSt	31	31	Pullmn	22	21½	USSmlt	38½	38⅛
Briggs	18	17⅝	HdBay	17⅝	17⅜	Pure Oil	7⅝	7⅜	USStl	47¼	46⅛
Budd M	2⅜	2⅜	Ill Cent	6	5⅞	Radio	2⅜	2⅝	priv	115⅝	113⅛
Bur Ad	6⅜	6⅜	Inspir'n	9⅜	9⅜	priv	47½	47½	Vandm	15⅝	15⅜
Can Dr

GAZOLINE, GRAISSE, HUILE, LAVAGE, SIMONIZE
Entreposage à la journée ou au mois avec service de livraison
CAPACITE 200 VOITURES
SERVICE DE 24 HEURES
LAURIER GARAGE
GERALD GROULX, LTEE, Propriétaire
390 ouest, avenue Laurier - - - - CR. 3115

Le Canada

14 MONTREAL, VENDREDI 24 AVRIL 1942

TAIT-FAVREAU Limitée
L. FAVREAU, O.C.D., président
EXAMEN DE LA VUE
Troubles musculaires de l'oeil
VERRES CORRECTEURS
Le spécialiste OPTOMETRISTE
LORENZO FAVREAU
et ses assistants Lucien Hébert Ba. O., C. Monfette, Ba. O.
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
LICENCIES
"Bacheliers en Optométrie"
Bureau du Centre : 205 E., rue ST-CATHERINE Tél. : LA. 6706
Bureau du Nord : 6890, rue ST-HUBERT Tél. : CA. 9344

La Chambre accepte que la province cède, pour la durée de la guerre, certains impôts au fédéral

L'Assemblée législative adopte, par 43 voix contre 11, la loi de l'hon. J. A. Mathewson—M. Onésime Gagnon n'a pas de chance avec sa motion visant la société Radio-Canada

QUEBEC, 23 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Par un vote de 43 contre 11, l'Assemblée législative a adopté, cet après-midi, la loi de l'hon. J.-Arthur Mathewson, trésorier provincial, concernant la convention du gouvernement fédéral avec la province pour la suspension de la taxe des corporations et de la taxe sur le revenu, deux impôts provinciaux qu'Ottawa percevra pour le temps de la guerre en versant à Québec une compensation.

La Chambre a d'abord adopté les résolutions en comité et en 2e lecture.

L'hon. M. Mathewson, a ensuite présenté un bill qui n'a plus que la troisième lecture à franchir pour être loi.

Avant la fin du débat sur la convention, l'hon. Onésime Gagnon, (Matane), a proposé que la Chambre discute aujourd'hui sa motion concernant les émissions de Radio-Canada à l'occasion du plébiscite.

L'hon. Adélard Godbout premier ministre a déclaré qu'il ne se prononçait pas sur le mérite de la motion du député de Matane mais que cette motion était absolument inopportune puisque les émissions à la radio cessent dès demain.

Après un court débat, la proposition de l'hon. M. Gagnon a été rejetée par 1 voix contre 39.

Après avoir adopté en 2e lecture la convention Ottawa-Québec au sujet des impôts, la Chambre a adopté en 2e lecture la loi de l'hon. M. Mathewson, modifiant la loi de l'assurance des maris et des parents.

Au début de la séance, M. J.-A. Francoeur, (Montréal-Mercier) a soulevé une question de privilège et, en passant, il a rendu un hommage à la haute culture de l'hon. Bernard Bissonnette, président de la Chambre. L'hommage a provoqué des applaudissement unanimes et prolongés.

La Chambre s'est ajournée à vendredi après-midi.

L'hon. Bernard Bissonnette, président, ouvre la séance à 3 heures.

A propos de Radio-Canada

L'hon. Onésime Gagnon, secondé par M. Lorrain, propose que pour que la Chambre passe à l'ordre du jour No 27 qui contient sa motion demandant que la Chambre exprime l'avis que des représentations soient faites auprès du gouvernement fédéral pour que ceux qui croient devoir répondre "non" à la question posée à l'occasion du plébiscite aient les mêmes avantages, aux postes de Radio-Canada, que ceux qui croient devoir répondre "oui".

M. Gagnon — Si ma motion n'est pas discutée avant le 27 avril, elle n'aura plus sa raison d'être. Trois ministres du gouvernement de la province se sont déclarés en faveur d'une réponse négative. La Chambre devrait donc étudier ma motion.

M. Duplessis — La motion de l'hon. député de Matane soulève une question importante, celle de la liberté de parole. La guerre est une guerre de liberté. Le Canada qui y participe doit donner l'exemple. Radio-Canada est payé pour un tiers par la province de Québec. J'espère

(Suite page onze)

Un vibrant appel de Me P.-E. Côté à ses électeurs

Le député de Verdun s'adresse aux citoyens de Verdun et de Ville Lasalle

Me Paul-Emile Côté, député du comté de Verdun à la Chambre des Communes, a porté la parole au poste CKAC, hier soir, en faveur d'un vote affirmatif au plébiscite qui sera tenu lundi prochain. Me Côté s'est particulièrement adressé aux citoyens de la ville de Verdun et de Ville LaSalle. Voici le texte de l'allocution de Me P.-E. Côté:

Depuis deux mois une question de brûlante actualité sollicite sans cesse votre méditation, des orateurs de toute qualité prennent la responsabilité de vous aviser sur le jugement que vous devrez porter lundi prochain. M'en rapportant aux confidences qui m'ont été faites faites récemment, ils ne sont pas rares ceux d'entre nous qui, même à cette date, sont encore tourmentés par l'incertitude et l'indécision et vont même jusqu'à se demander si dans cet état d'esprit ils devront se rendre au bureau de votation le jour venu.

J'ai moi-même connu ces moments d'inquiétude en face de la même question. Lorsque j'ai pris part au débat sur le discours du trône en février dernier, mon opinion n'était pas formée sur la réponse que je donnerais à la question soulevée par le plébiscite. J'ai approuvé ce mode de consultation populaire parce qu'il s'est avéré absolument nécessaire pour la solution de difficultés d'ordre politique qui venaient de surgir à l'attention du gouvernement et d'autre part parce qu'il était bien l'une des plus belles manifestations de notre système démocratique. J'ai cependant réservé mon jugement sur le vote même que je donnerais en temps et lieu. Depuis lors, toutes les déclarations qui ont été faites de part et d'autre pour orienter l'opinion publique dans le sens affirmatif ou négatif, je les ai étudiées en toute franchise, avide de trouver la vérité et d'y conformer ma conduite.

J'ai contenu mes premières inclinations et je me suis gardé d'arrêter une décision hâtive afin de bien me convaincre avant de la manifester, de l'opinion dont j'assumerais la responsabilité. Depuis quelques semaines, surtout, les discours contradictoires sur le sujet du plébiscite n'ont pas manqué au sein même de notre province. Ils n'ont eu d'autre résultat, chez moi, que de me confirmer davantage dans l'attitude que j'avais prise et que je vous ai fait connaître il y a quelques jours à peine. Je me présente à vous, ce soir, dans le but d'amplifier et de compléter, si possible, les raisons que je vous ai déjà apportées et qui sont les bases de ma conviction présente, réalisant parfaitement la responsabilité que je prends ainsi par devoir envers mes commettants.

Mes amis de Verdun et Ville Lasalle, vous savez non moins que moi comment se partage notre population locale du point de vue racial, et du point de vue traditions. Vous savez qu'en me prononçant contre la conscription le 12 février dernier, je ne me suis pas rallié toute l'opinion publique du comté que je représente et que j'ai peut-être perdu l'appui d'un grand nombre d'électeurs. Vous admettrez qu'en face du problème actuel du plébiscite, si je favorise le vote affirmatif, je ne serai pas compris d'un autre élément de notre population, risquant même de compromettre des relations d'amitié qui ne

(Suite page onze)

M. Godbout demande à tous d'aller voter

Déclaration du premier ministre de la province sur le vote du 27 avril — C'est le devoir le plus impérieux que nous ayons à remplir depuis que nous avons le gouvernement responsable, dit l'hon. M. Godbout

QUEBEC, 23, (Du correspondant parlementaire du "Canada")—L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a lancé aujourd'hui un appel aux électeurs et électrices pour leur demander de tous voter lundi prochain, 27 avril, jour du plébiscite.

Voici le texte de la déclaration de l'hon. M. Godbout:

De tous les devoirs que l'électorat de notre pays a été invité à remplir depuis que nous avons le gouvernement responsable, le plus sacré le plus impérieux, le plus gros de conséquence pour notre avenir, est sans aucun doute le vote du 27 avril prochain sur le plébiscite.

Après plus de trente mois de guerre, le gouvernement fédéral, sous la haute et responsable autorité du très honorable Mackenzie King, fait un appel au peuple canadien pour être relevé de certains engagements antérieurs. De part et d'autre, on a présenté à l'électorat des arguments, des exposés afin de l'inciter à voter affirmativement ou négativement à la question qui fait l'objet du plébiscite. Il est donc du devoir de chacun qu'il s'attarde à réfléchir sur le OUI ou le NON qu'il sera appelé à répondre lundi et surtout qu'il se donne la peine d'aller voter.

L'heure est trop grave pour que le sentiment, la crainte individuelle ou l'amour-propre prennent la place du jugement et fassent oublier le bien-être général de la nation, et l'objectif essentiel: la victoire. Rendez-vous donc, lundi, au poll qu'on vous a assigné; votez de bonne heure, votez avec votre raison, avec votre jugement, selon votre conscience; votez sans peur pour rester sans reproche; votez pour le succès collectif de l'effort national, pour le triomphe de nos armes, pour la victoire du Canada, la paix de nos foyers, la liberté de conscience de nos enfants.

(signé) Adélard GODBOUT

Discours des hon. MM. King et Cardin, ce soir

Le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics et du transport dans le cabinet King, le colonel Henri DesRosiers, D.S.O., V.D., sous-ministre conjoint de la défense nationale du Canada et ancien commandant du 22e Bataillon canadien-français, et Me L.-Philippe Picard, c.r., député du comté de Bellechasse à la Chambre des communes, porteront la parole à la radio, ce soir même, sur la question du prochain plébiscite.

L'hon. P.-J.-A. CARDIN

Le très hon. M. KING

Le très hon. M. King portera la parole au poste CBM, de neuf heures à neuf heures et demie. La version française de son discours sera diffusée des postes CBF et CKAC, de neuf heures et demie à dix heures. L'hon. M. Cardin parlera de sept heures et demie à huit heures et son discours sera diffusé par tout le réseau français de Radio-Canada. Le colonel Henri DesRosiers se fera entendre du poste CHLP, de neuf heures et quart à neuf heures et demie.

Quant à Me Philippe Picard, député du comté de Bellechasse, il prononcera son allocution du poste CKAC, de onze heures et quinze à onze heures et quarante-cinq.

Les discours diffusés, ce soir seront les derniers relativement à la question du plébiscite de lundi prochain, puisque, comme lors d'une élection, nulle personne n'a le droit de radiodiffuser un discours le jour du scrutin et les deux jours qui le précèdent immédiatement. La présente interdiction ne s'applique toutefois qu'au jour même du scrutin, et non pas aux trois jours pendant lesquels les bureaux provisoires de votation sont ouverts.

Pourquoi MM. Dandurand, Jarry, Hay et Paradis vont voter "oui," lundi prochain

Le sportsman bien connu, un marchand, un dentiste et un auditeur-vérificateur exposent, à la radio, sur quoi ils fonderont le jugement qu'ils rendront

M. Léo Dandurand, sportsman bien connu, M. Maurice Jarry, marchand, le Dr Armand Hay, dentiste, et M. Alain Paradis, auditeur-vérificateur, ont, au cours de brèves allocutions qu'ils ont prononcées, hier soir, au poste CKAC, exposé les motifs qui leur dicteront, lundi prochain, de répondre par un oui à la question du plébiscite.

M. Dandurand a démontré que, comme au hockey, dans la guerre moderne, c'est encore l'attaque qui est le meilleur moyen de défense. Il a aussi dit que les partisans du non font preuve d'un illogisme déroutant, en défendant l'erreur que c'est en restant sur la défensive que les nations unies feront de grandes conquêtes.

M. Jarry a établi que les tenants du non parlent comme ils le font "moins à cause d'une conviction raisonnée que de l'héritage de méfiance et de ressentiment qu'ils ont conservé à l'égard de l'Angleterre".

Le Dr Hay a déclaré qu'en votant non, les Canadiens inspireraient à leurs alliés une méfiance dont le Canada serait le premier à souffrir.

M. Paradis, enfin, a assuré qu'il votera oui parce qu'un vote négatif pourrait avoir les conséquences politiques les plus désastreuses pour la nation, en la privant, peut-être, du gouvernement, celui de M. King, qui donne seul les garanties les plus solides que la volonté populaire sera respectée.

On trouvera ci-dessous des extraits des allocutions de MM. Dandurand, Jarry, Hay et Paradis.

M. Léo Dandurand

Le ministre de l'Air, M. Power, a fait l'autre jour une comparaison familière entre le jeu de hockey, où chaque équipe cherche à gagner des points en portant l'offensive dans le territoire de l'autre, et la guerre moderne, où l'attaque est encore la meilleure forme de défense. Je n'ai pas besoin de dire à mes amis pourquoi ce parallèle m'a particulièrement frappé. Il y a d'innombrables épreuves sportives, notamment le jeu de la crosse et le rugby, qu'illustreraient aussi bien cet axiome de la guerre actuelle; et tous les amateurs hausseraient les épaules, si on leur affirmait que des équipes ont déjà

(Suite page sept)

Les adresses des bureaux provisoires de votation

On peut aussi prendre connaissance des adresses des bureaux des officiers rapporteurs respectifs des seize comtés fédéraux de l'île de Montréal nommés à l'occasion du plébiscite

En réponse à de nombreuses demandes de renseignements reçues de personnes désireuses de savoir où sont situés les bureaux officiels des officiers rapporteurs nommés dans les seize comtés fédéraux de l'île de Montréal, ainsi que les bureaux provisoires de votation qui seront encore ouverts de deux heures de l'après-midi à dix heures du soir, aujourd'hui et demain, nous sommes heureux de pouvoir informer les intéressés à ce sujet.

D'après la liste que nous avons compilée, hier soir, le bureau de l'officier rapporteur et le bureau provisoire de votation sont situés à la même adresse dans douze des seize comtés de l'île de Montréal. Dans quatre des seize comtés seulement le bureau provisoire de votation n'est pas situé au même endroit que le bureau de l'officier rapporteur. Voici où sont situés les bureaux provisoires de votation dans chaque comté:

Cartier.—Bureau de Me Lazarus Bavitch et bureau provisoire: 4848, boulevard St-Laurent.

Hochelaga.—Bureau de M. André Côté et bureau provisoire: 2062, rue Dézery.

Jacques-Cartier. — Bureau de M. Rodolphe Paré: 467, rue Notre-Dame, à Lachine; et bureau provisoire: 12,335, rue Dion, à Cartierville.

Laurier.—Bureau de M. J.-Eugène Lefrançois: 1308, rue Gilford; bureau provisoire: 1300, rue Gilford.

Maisonneuve-Rosemont — Bureau de M. J.-E. Forte: 509, rue William David; bureau provisoire: 539, rue William David.

Mercier. — Bureau de M. Avila Beauchamp et bureau provisoire: 2501, rue Mousseau.

Mont-Royal.—Bureau de M. B. J. Snyder et bureau provisoire: 5625 ouest, rue Sherbrooke.

Outremont. — Bureau de M. Wilfrid Bessette et bureau provisoire : 1209, avenue Van Horne.

Ste-Anne. — Bureau de M. Thomas Clarke : 256, rue McCord; bureau provisoire : 1042, rue Ottawa.

St-Antoine-Westmount. — Bureau de M. Edward C. McCrory et bureau provisoire : 3005 ouest, rue Ste-Catherine.

St-Denis. — Bureau de M. le docteur Omer Mongrain et bureau provisoire : 7573, rue St-Hubert.

St-Henri. — Bureau de M. Ernest Gosselin et bureau provisoire : 569, avenue Atwater.

St-Jacques. — Bureau de M. Ernest Robillard et bureau provisoire : 1006 est, rue Lagauchetière.

St-Laurent-St-Georges. — Bureau de M. John E. Pitt et bureau provisoire : 2035A, rue Université.

Ste-Marie. — Bureau de M. J.-A. Villemaire et bureau provisoire : 1425, rue Dufresne.

Verdun. — Bureau de M. Laurent-E. Juneau et bureau provisoire : 4133, boulevard La Salle, à Verdun.

Requête des bouchers à la Commission des prix

Ils lui demandent de régler le problème de l'approvisionnement du boeuf

L'Association des bouchers de Montréal a décidé, hier soir, au cours de son assemblée présidée par M. P.-R. Lazure, d'écrire à la Commission des prix et du commerce pour lui demander de régler le problème de l'approvisionnement de boeuf. Les membres ont prétendu "qu'ils ne pouvaient pas se procurer de boeuf frais et que le boeuf congelé ne donnait pas satisfaction au public". Il se peut également que les représentants de l'Association aient un entretien à ce sujet avec la Commission.

Une autre question qui a soulevé un long débat est celle de la fermeture de bonne heure. Il a été décidé, en dernier lieu, de coopérer avec les autres associations de marchands et de demander aux autorités municipales de faire respecter rigoureusement le règlement actuel qui oblige les marchands de fermer à 7 heures du soir.

Ventes de biens saisis pour taxes

Elle commencera, le 27 avril prochain, dans le grand hall de l'hôtel de ville

En vertu d'une ordonnance que la Commission des affaires municipales de Québec a publiée, le 25 février, 15,588 immeubles et terrains vagues seront, à partir du 27 avril prochain, offerts en vente, aux plus hauts enchérisseurs, dans le grand hall de l'hôtel de ville. Ces biens-fonds ont été saisis parce que leurs propriétaires n'avaient pas acquitté les taxes qu'ils devaient à la municipalité. Ils sont presque tous situés dans les quartiers de Rosemont, de Villeray et d'Ahuntsic.

Au nombre de ces propriétés, on compte 40 lots construits, d'une valeur de $4$10,250 et sur lesquels on doit en arriérés de taxes $48,355, et 15,548 terrains vagues d'une valeur de $2,049,205, grevés de $1,842,000 de taxes impayées.

Depuis la publication de l'ordonnance de la Commission, 240 immeubles ont été retirés de la liste de vente. Ils avaient une valeur de $567,050 et les taxes que l'on devait sur eux s'élevaient à $61,315.

Deux vaisseaux alliés torpillés par l'ennemi

WASHINGTON, 23, (P.A.)—Un cargo américain de tonnage moyen a été torpillé au large des côtes de l'Atlantique; son équipage a pu le ramener dans un port sur ses propres machines.

On en signale un autre aux Bermudes. Ses 33 survivants sont arrivés saufs à Hamilton; le capitaine est au nombre des manquants. Le navire semble être un pétrolier.

Appel du premier magistrat au public

Il l'invite à aider au règlement du problème de la circulation à Montréal

Son Honneur M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, dans une brève allocution qu'il a prononcée, hier soir, de 6 heures 35 à 6 heures 40, au poste CBF de la Société Radio-Canada, sous les auspices du Conseil général des clubs d'entr'aide, a, après Me Honoré Parent, chef des services municipaux et Me Fernand Dufresne, chef de la police municipale, invité la population à respecter mieux que jamais les règlements de la circulation, à l'occasion de la campagne que l'on vient de lancer pour bien faire comprendre au public qu'il est nécessaire, si l'on veut accroître la production du matériel de guerre dans nos usines, de résoudre le problème de la circulation à Montréal.

M. Raynault a souligné que les arrêts de circulation font perdre à des milliers de gens, tous les jours, un temps précieux, ce qu'il faut absolument éviter. Il a donc demandé au public de collaborer à cette fin, le plus étroitement possible avec les autorités, disant que ce problème est le problème de tous et que tous doivent aider à lui apporter une solution.

Navire allié torpillé dans l'Atlantique occidental

HAMILTON, LES BERMUDES, 23, (P.C.) — Un sous-marin de l'axe a torpillé un navire allié dans l'Atlantique occidental, ont déclaré, ici, ce soir, trente-trois survivants du vaisseau, à leur arrivée aux Bermudes. Ils ont passé seize heures dans une chaloupe de sauvetage avant d'atteindre les Bermudes.

L'assemblée du marché Atwater

MM. Maxime Raymond et Jean-François Pouliot sont parmi les principaux orateurs

Le marché Atwater a connu une activité extraordinaire hier soir: si paradoxal que cela puisse paraître, deux assemblées s'y sont déroulées à la suite l'une de l'autre. Un court intervalle les a séparées... juste le temps qu'ont pris les orateurs de la première assemblée à se retirer pour céder la place au seul orateur de la seconde assemblée: le chef du parti Canadien, M. Liguori Lacombe.

Voici les faits : la Ligue pour la défense du Canada avait organisé une grande assemblée à laquelle devait prendre part les députés libéraux dissidents qui poursuivent actuellement leur campagne anti-conscriptionniste. M. Liguori Lacombe, qui n'est plus un libéral depuis qu'il a fondé "le grand parti Canadien" n'avait pas été invité. Cela ne l'a nullement empêché de s'inviter lui-même et de faire une entrée solennelle dans la salle du marché au beau milieu du discours de M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency à la Chambre des communes. L'arrivée de M. Lacombe a produit un froid violent chez les orateurs de la Ligue pour la défense du Canada. M. Lacombe a alors cérémonieusement serré la main à tous les députés présents et il est allé s'asseoir aux premiers rangs de l'estrade d'honneur. M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, a parlé pendant plus d'une heure de la fusion des chemins de fer, du triste sort des ouvriers, du sabotage de notre effort de guerre et à différents intervalles, du plébiscite.

Ce long discours a quelque peu énervé la foule et à un certain moment un auditeur s'est écrié: "Il est onze heures et quart..." Sans s'interrompre pour si peu, M. Pouliot lui a répondu: "Si vous êtes fatigué, l'ami, allez vous coucher, vous allez bien dormir". Et il reprit son discours.

Quand il eut fini, tous se retirèrent en bon ordre et M. Lacombe put à son gré disposer de l'estrade, mais non des haut-parleurs qui n'étaient loués que jusqu'à 11 heures. "On m'a coupé les haut-parleurs, s'est écrié M. Lacombe; je m'en soucie peu, car j'ai la voix assez forte pour me faire entendre de tous". Toutefois, si forte que fut cette voix elle n'était pas assez pour atteindre les 5,000 auditeurs qui se tenaient à l'extérieur et qui se sont retirés dans le calme le plus complet, comme l'avait demandé

(Suite page sept)

Quatre jeunes gens arrêtés à la suite de l'assemblée

Un commencement d'échauffourée se déroule en face de l'ancien hôtel Viger

Quatre arrestations furent effectuées, au cours de la nuit, à la suite de l'assemblée d'hier soir, au marché Atwater. Une de ces arrestations eut lieu avenue Atwater et les trois autres non loin de l'ancien hôtel Viger, où un fort groupe de jeunes gens tenta vainement de faire une démonstration.

Celui qui fut arrêté près du marché Atwater est Jean Fortin, 20 ans, 4086, avenue Marlowe, à Notre-Dame-de-Grâce. Il fut appréhendé par le capitaine Napoléon Laporte, de la police municipale, et conduit au poste No 17 (à St-Henri), sous l'accusation d'avoir troublé la paix. On le conduisit plus tard au département des prisonniers de la police municipale, rue Champ-de-Mars.

Les trois autres jeunes gens appréhendés, sont Charles Lespérance, 18 ans, 3481, avenue Laval, et Roland Perron, 21 ans, 4488, rue Des Erables, qui furent arrêtés sous l'accusation de flâner la nuit, et Benoit Normand, 19 ans, 1107, rue Wolfe, qui est accusé d'avoir refusé de circuler. Lespérance et Perron furent arrêtés à l'angle de la rue St-Hubert et de l'avenue Viger, et Normand fut appréhendé à l'angle des rues Berri et Craig.

Au dire de la police, à la suite de l'assemblée, un groupe de nombreux jeunes gens se rendirent dans le voisinage de l'ancien hôtel Viger, rue Craig, près de la rue Berri, où ils auraient tenté d'y faire une manifestation hostile à l'égard des marins qui y sont présentement hébergés. Quand l'alerte fut donnée à la police, à l'é-

(Suite page sept)

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES :
Police incendies, accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'information HA 3461
Atelier de composition HA 1432
Service d'information HA 3507
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 8464

1870 1941
Les plus grands clos et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"
Wilson Frères
Jos. Charlebois, Prop.
CHerrier 2161

CR. 2135 CR. 2135
BEURRE-OEUFS-PROVISIONS
TOUSIGNANT FRÈRES LIMITÉE
BEURRE de Crèmerie
Première Qualité 36c
Deuxième Qualité 35c
Troisième Qualité 34c
C R 2 1 3 5
6312 rue SAINT-HUBERT
5195 rue SAINT-LAURENT
3475 rue ONTARIO EST
2929 rue MASSON
2034 rue MONT-ROYAL EST
1127 rue MONT-ROYAL EST
1374 rue ONTARIO EST
2189 rue ONTARIO EST
1584 rue STE-CATHERINE
6920 rue SAINT-HUBERT
4835 rue WELLINGTON
Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1890
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. : BElair 1717
G. Vandelac, Jr. Alex. Gour

M. Poirier
Directeur de funérailles
ENBAUMEUR DIPLOME
6603 St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL

VENEZ FAIRE VOS ACHATS APRÈS LE BUREAU
Nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 :30 h. -- Le samedi soir jusqu'à 10 h.

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

— Spécial aujourd'hui —
Manteaux ou tailleurs 19.95
pour dames et jeunes filles
Salon de la confection pour dames — deuxième étage